N° 136

Décembre 2015

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère

ISSN O755 - 9607

Trimestriel



La première rosière de Quimper, Marie Jeanne Le Goff - Histoire de mon père Un Brestois dans la bande à Bonnot - La famille de Nicolas Savin, grognard de Napoléon - Les moulins de Coatquenan en Plouguerneau - Les Traonvez de Kerellé en St-Servais - Douglas, complément d'enquête - Faits divers, faits d'hier L'actualité des libraires - L'actualité des Archives - Entraide - Questions - Réponses

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.asso.fr

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.
Membre de la Fédération Française de Généalogie : www.genefede.eu
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : http://cgf.cgf.asso.fr

Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean François PELLAN (M, 2016). Courriel : jf.pellan@orange.fr
Vice-présidents : André LE GOFF (B, 2016) et les Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Thierry NOIREL (M), Christian BOLZER (Q).
Secrétaires : Marie-Yvonne LOPES-CURVAL (Q, 2016) et Annik FOLGOAS (Q, 2016)

Trésoriers : Alain GAUDÉ (M, 2016) - Marcel JACOB (M, membre de droit)
Membres : BREST : Véronique GUENNEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (trésorière), Danièle CREACH (2018), André KERVAREC (2020), Bernard LE GOUIL (2018), Thierry MARTIN (2020), Joseph POTIN (2016).
MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2020), Bernard AUDIGOU (2018).
QUIMPER : Maryvonne TYMEN (secrétaire), Danièle KERAVEC (trésorière), Jean-Yves BARVEC (2016), Hervé LE BOT (2018), Maryvonne SCOARNEC (2020), Danielle TANGUY (2020), Jean TOULHOAT (2020), Renée VANOVERSCHELDE (2018).
(Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRÉTAIRES	CHARGES DE COMPTES
BREST (B)	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-18 h, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : cgfbrest@wanadoo.fr Site Internet : http://brest.cgf.asso.fr Annexes CGF BREST : LE RELECQ-KERHUON : Allée des Pêcheuses Kerhorres, mardi, jeudi et samedi, 14h-18h, CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENNEGUES	Corinne TOUZE
MORLAIX (M)	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h 17 rue Général Le Flô, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : CGFMX@wanadoo.fr Site Internet : http://morlaix.cgf.asso.fr	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
QUIMPER (Q)	Lundi : 13h30-18h Tous les autres jours, sauf dimanches et jour fériés : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : cgf-quimper@orange.fr Site Internet : http://quimper.cgf.asso.fr Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 - Courriel : cgfmoelan@orange.fr Permanences: jeudis & samedis 10-17 h	Christian BOLZER	Maryvonne TYMEN	Danièle KERAVEC

Commission informatique :
BREST : Thierry GOAOC, Dominique PODEUR, MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET
QUIMPER : Claude HEMON (fichier adhérents), Robert MARHIC.
Administrateurs du forum Internet : Céline CREN et Eric MENEZ.

Pour 2016 : Cotisation individuelle : 24 € - Cotisation couple 40 € - Abonnement adhérent : 18 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 29 €
Cotisation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 42 €* - Cotisation couple + abonnement pour un an (4 n°) : 58 €*.
* dont 1,25 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
Ce paiement de 42 € ou de 58 € vous permet de recevoir vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via Internet, la base du CGF, riche de 8 665 661 relevés d'actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.
Droit d'entrée (exigible la 1ère année d'inscription) : 20 €. Le numéro du *LIEN*, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans *LE LIEN* est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction
(BREST : M. Carl RAULT, cg29@cgf.asso.fr ; QUIMPER : Christian BOLZER bolzer.christian@wanadoo.fr)
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guenal, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : jf.pellan@orange.fr

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à cg29@cgf.asso.fr

Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas
Tirage de ce n° 136 de décembre 2015 : 4 950 exemplaires
Directeur de la Publication du *LIEN* : Jean François PELLAN
CPPAP n° 0518 G 88054

Sommaire du *LIEN* n° 136

* Sommaire et éditorial p. 1
* L'actualité des libraires p. 2
* L'actualité des archives p. 4
* Marie Jeanne Le Goff, la première rosière de Quimper, p. 6
* Compléments à l'article "Douglas, chasseur de loups", par Serge Duigou p. 10
* Histoire de mon père, par Christiane Lenas-Maguet p. 12
* Les moulins de Coatquenan en Plouguerneau, par André Nicolas p. 21
* Un Brestois dans la "bande à Bonnot", par Christian Sourdaine p. 34
* Les Traonvez de Kerellé en Saint-Servais, par Paul Perrot p. 41
* La famille de Nicolas Sevin, le grognard de Napoléon, par André Kervarec p. 45
* Faits divers, faits d'hier, par Carl Rault p. 58

Le supplément "Le cahier bleu" est inséré dans cette revue.

Page 1 de couverture :
L'allée couverte du Mougau Bihan en Commana
(photo Jean François Pellan)

Page 2 de couverture :
L'organigramme du CGF

Page 3 de couverture :
L'UGBH et ses revues.

Page 4 de couverture :
Carte des paroisses et trèves avant 1789.

Tous droits de reproduction réservés.
Les articles publiés dans *LE LIEN* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

LE MOT DU PRESIDENT

Suppression du second registre de l'état civil... les dés étaient pipés !

Le gouvernement a déposé cet été au Sénat un projet de loi au titre, a priori, attractif : rationaliser les règles de tenue des actes de l'état civil, à l'ère du numérique. Rationaliser, pourquoi pas, mais à la condition que ce soit mieux qu'avant. L'état civil français fonctionne avec la réalisation de deux registres authentiques depuis pratiquement trois cent cinquante ans. Grâce à ce double enregistrement des actes, une quasi sécurité est assurée, car les disparitions simultanées des deux registres sont plutôt exceptionnelles. Notre état civil n'a pas cessé d'être amélioré au cours des temps, notamment avec l'apposition de mentions sur les registres. Un premier coup malheureux a été porté à cette excellence française en 1989 quand les greffes n'ont plus été obligés d'apposer les mentions. Ils continuent de les recevoir, les empilent dans des cartons et les détruisent au bout de quelques années.

Le gouvernement constate que les communes confectionnent, la plupart du temps, leurs actes grâce à des procédés informatiques et délivrent ensuite les copies à partir de ces traitements. Il était dès lors tentant de vouloir supprimer le second registre et de le remplacer par ce double automatisé, d'autant que l'État y voit le moyen de faires des économies substantielles : plus d'envois des mentions aux greffes, donc gain de temps pour les officiers de l'état civil et les greffiers, un registre de moins (ou plusieurs) à confectionner et à relier en fin d'année, gain de place dans les locaux des tribunaux. Cette économie est chiffrée, sans doute au doigt mouillé, à cinq cent mille euros sur l'ensemble de la France. Oui, mais, est-ce que toutes les bonnes questions ont été posées et abordées ?

Aucune réponse n'est fournie quant à l'authenticité de ce traitement informatisé. On a vu lors des débats que le rapporteur au Sénat confondait sécurité et authenticité. Ce n'est quand même pas pareil. On rappellera, toutefois, que seuls les registres ont le caractère authentique et que les mentions apposées ne l'ont pas.

Il est affirmé par le gouvernement, d'une part, que la sécurité sera assurée car la CNIL est saisie lorsqu'il y a une demande de traitement informatique concernant les personnes et que, d'autre part, les procureurs de la République verront leurs pouvoirs recentrés. Il y aurait beaucoup à dire sur ces contrôles.....

Quant à la fiabilité dans les temps, elle n'est guère évoquée. Elle est pourtant importante car tous ces systèmes informatiques sont soumis à obsolescence très rapidement. Les économies que l'ont fait miroiter ne seront sans doute pas au rendez-vous, si on se projette dans le temps.

Le projet de loi est passé en procédure accéléré au Sénat.

Deux amendements ont été déposés, l'un à notre initiative et celle d'un groupe d'archivistes. Le nôtre consistait à demander la conservation du second registre, à cause de son caractère authentique, et à supprimer tout simplement l'envoi des avis de mention par les mairies aux greffes. Ce sont ces avis qui sont chronophages et coûtent aux mairies et aux greffes. Confectionner le registre destiné au greffe n'est pas d'un coût exceptionnel, par contre. Le second amendement a été déposé à l'initiative des généalogistes professionnels qui, au lieu d'avoir cent soixante greffes environ à consulter lors de leurs recherches, vont devoir se déplacer dans trente six mille communes !

L'amendement des généalogistes professionnels a été adopté dans une certaine confusion. Il est donc prévu que les traitements automatisés devront être remis aux greffes.

La Garde des Sceaux, ministre de la Justice a dit regretter devoir s'opposer à notre amendement. Un regret surprenant...mais qui s'explique par le fait que les dés étaient pipés.

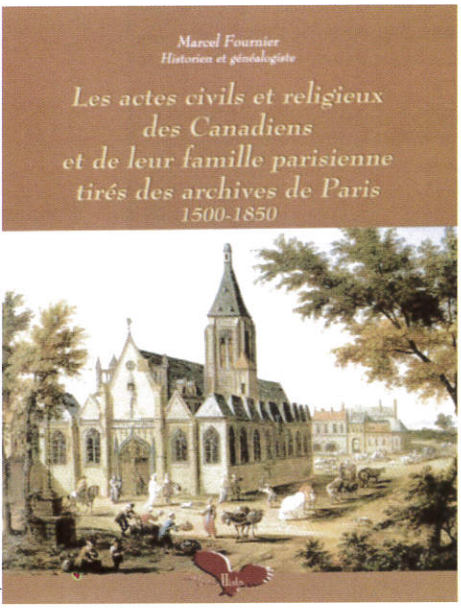
En effet, un accord était intervenu entre le Gouvernement et l'Association des Maires de France. Les greffes voulaient se débarrasser de l'enregistrement des PACS. Les maires ont été d'accord pour les enregistrer mais à la condition d'avoir une compensation, d'où la suppression projetée du second registre de l'état civil. Au dernier moment, le Sénat a refusé que les mairies enregistrent les PACS. Voici ce que la ministre a déclaré : *Si l'État doit conserver la charge du PACS, il n'y a plus aucune raison de décharger les mairies, notamment du registre papier d'état civil.*

Jeu de dupes....et l'État, qui cherche des économies, risque si le projet va à son terme d'avoir des coûts informatiques fort lourds, avec l'obligation de recevoir les traitements automatisés. Tel serait pris celui qui voulait prendre !

Jean François PELLAN

L'actualité des libraires

Les actes civils et religieux des Canadiens
et de leur famille parisienne
tirés des archives de Paris, 1500-1850
par Marcel Fournier
Société de recherche historique Archiv-Histo
ISBN : 978-2-923-598-25-3

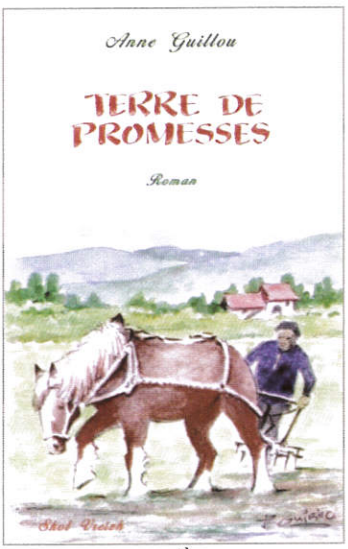


On ne présente plus Marcel Fournier, l'auteur québécois incontournable en matière généalogique, qui vient de publier ce livre, résultat de plusieurs années de recherches dans les archives tant en France qu'au Canada.

De nombreux Parisiens ont émigré entre 1608 et 1850 au Canada. Les registres paroissiaux et ceux de l'état civil parisien ont pratiquement été anéantis en totalité lors des incendies perpétrés lors de la Commune en 1871. La difficulté était donc grande de reconstituer les antécédents de plusieurs familles parisiennes.

L'un des chercheurs, monsieur Jean Paul Macouin, a fait un énorme travail de dépouillement de diverses sources et on ne peut qu'être est surpris par le nombre d'actes de baptême ou naissance, mariage, sépulture et décès qui ont pu être retrouvés. C'est une belle pierre qui est apportée avec ce livre pour la reconstitution de l'état civil parisien.

Terre de Promesses
Roman d'Anne Guillou
Editions Skol Vreizh
ISBN : 978-2-36758-037-1



Dans *LE LIEN* n° 130, Christian Bolzer nous avait livré un article sur les migrations finistériennes en Périgord dans les années 1920. A l'époque, les autorités religieuses et les notables s'inquiètent de la surpopulation en Bretagne, malgré les importantes saignées de la Grande Guerre.

La sociologue et écrivain Anne Guillou nous livre un roman qui met en scène une famille de Guimiliau, dont le chef de famille a décidé d'émigrer en Périgord. L'histoire de cette famille est celle de tous les émigrés en quête d'une vie meilleure qui, s'arrachant à leur terre natale, s'implantent dans un monde inconnu, rude, parfois hostile, pour y construire une vie nouvelle

Dans ce roman document, Anne Guillou donne vie à des personnages attachants. La fiction rejoint la réalité de l'article paru dans notre revue et le complète de belle manière.

Un roman très prenant et attachant, qu'il est difficile de quitter lorsque l'on a commencé à le lire.

Les Français émigrés au Canada
pendant la Révolution française et le Consulat, 1789-1804
Marcel Fournier avec la collaboration de Pierre Le Clercq
Editions Septentrion
ISBN : 978-2-89448-830-0

Entre 1789 et 1804, environ cent quarante Français, dont quelques Bretons, ont quitté le territoire national en raison des troubles révolutionnaires pour se réfugier au Canada.



En petit nombre au début, ils seront de plus en plus nombreux à fuir les années de la Terreur. Plusieurs d'entre eux s'établiront au Bas-Canada grâce à l'initiative des abbés Desjardins et Raimbault. En 1798, des émigrés, des nobles et des officiers de l'armée royale se réfugient au Haut-Canada, sous la gouverne du comte Joseph-Geneviève de Puisaye, dans le but de créer une communauté royaliste.

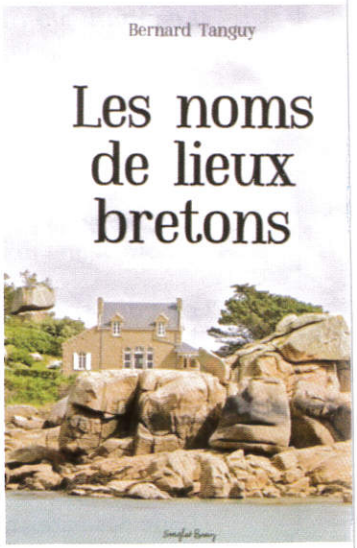
Bien que ces émigrés aient pour la plupart regagné la France lors du Concordat de 1802, quelques individus ont décidé de rester pour poursuivre leur carrière, dont maints personnages notoires.

L'étude des événements et des personnages est précédée d'un survol de l'immigration française au Canada entre 1608 et 1789.

Des notices biographiques de chacun de ces individus complètent l'ouvrage.

Les noms de lieux bretons
Toponymie descriptive
Bernard Tanguy
Emgleo Breiz
ISBN : 978-2-35974-118-6

Cette étude, devenue introuvable, avait été publiée en 1975, par l'un de nos meilleurs toponymistes bretons, qui vient de disparaître au début de l'année 2015. Elle est un véritable manuel d'initiation à la toponymie bretonne à destination de tous.



Elle fait l'objet d'une nouvelle présentation, qui il faut le dire, en rend l'accès beaucoup plus facile que l'édition originale.

Plus de 3 000 noms sont ici répertoriés, faisant de ce livre un inventaire méthodique des termes les plus caractéristiques de la toponymie bretonne, pour ce qui est du relief, de l'eau, du milieu végétal et animal.

Ce livre ne sera pas réédité de sitôt et nous vous encourageons à vous le procurer dès que possible, car les éditions Emgleo Breiz viennent de disparaître, victimes de la crise du livre. Il va donc devenir aussi rare que la première édition !

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Actualités des Archives

Archives départementales :
Coup de torchon depuis le 27 octobre

L'infestation aux Archives départementales du Finistère

Une infestation s'est développée aux Archives départementales à la suite d'entrées d'eau dans le bâtiment et d'un dysfonctionnement des centrales de traitement d'air.

Certains documents avaient séjourné dans des conditions climatiques inadaptées à la conservation avant leur collecte. S'ils avaient été infestés avant leur entrée aux Archives, les moisissures ont pu se redévelopper dans l'environnement momentanément trop humide des Archives départementales.

Contamination à géométrie variable

La contamination n'est pas uniforme dans tous les magasins, ni sur tous les documents. Certaines boîtes sont touchées tandis que le document à l'intérieur n'est pas atteint. Dans certaines boîtes saines se trouvent des documents infestés. Par ailleurs, les prélèvements peuvent révéler la présence de moisissures sur un document où aucun signe d'infestation n'est visible. A contrario, certains documents qui ont été contaminés de manière visible ne comportent plus de moisissures reviviscibles.

La variété des situations et la dissémination de la contamination dans tous les magasins du dépôt de Quimper en rend l'évaluation difficile et une action ciblée impossible. Aussi a-t-il été décidé de procéder à un nettoyage qui consiste en un dépoussiérage de toutes les collections.

Le dépoussiérage

Le dépoussiérage permet d'éliminer de façon importante les filaments et les spores de moisissures présents sur les supports. Cependant, même si ce n'est pas visible, il reste des morceaux de filaments emmêlés dans les fibres du support et la moisissure peut "renaître" à partir de ces filaments. Certaines moisissures en souffrance sont capables de former des spores de résistance à partir du filament : la paroi d'une petite portion de filament s'épaissit et forme une cellule plus résistante qui attendra des conditions favorables pour germer et donner une nouvelle colonie fongique. Ces cellules peuvent être "cachées" dans les fibres du support, mais sont majoritairement éliminées par le dépoussiérage. Ainsi, pour être efficace, le dépoussiérage doit s'accompagner d'un contrôle des conditions ambiantes afin que la moisissure ne trouve plus les conditions idéales de température de d'hygrométrie pour sa croissance.

Le cœur du problème se décline donc en termes de conditions climatiques et la solution aux problèmes de contamination est un traitement de l'air qui permet d'obtenir, tout au long de l'année, une humidité relative comprise entre 45% et 57%, ainsi qu'une température comprise entre 16°C et 20°C. Une veille permanente assure l'efficacité des mesures de conservation mises en place.

A cet effet, le Conseil départemental du Finistère a procédé en 2014-2015 à une reprise partielle du bâti et au remplacement des centrales de traitement de l'air.

À compter du 27 octobre 2015 et pour une période de près de deux ans, les Archives départementales vont procéder au nettoyage complet des collections et des magasins du dépôt de Quimper.

Cette opération sera effectuée en cinq épisodes. A chaque épisode, les documents en cours de nettoyage ne seront plus accessibles, ni en salle de lecture, ni pour effectuer les recherches administratives.

Néanmoins, pour maintenir au mieux le niveau de service public, la salle de lecture restera ouverte durant les travaux.

Le premier épisode concerne notamment les registres d'état civil (3 E), les registres matricule militaires (1 R), l'enre-gistrement (3 Q), la bibliothèque historique et patrimoniale, et se déroulera d'octobre 2015 à février 2016.

Cette formule permettra de rétablir au plus vite la communication des documents les plus consultés en salle de lecture.

Les archives en attente de nettoyage resteront communicables dans les conditions de restriction en vigueur depuis le début de la contamination constatée en 2012.

Source : Archives départementales du Finistère

Archives départementales :
Registres matricule

Nouveau !

Les registres des classes 1909 à 1913 sont désormais en ligne. Soit 92 registres supplémentaires (59 021 vues).

Désormais 598 registres matricules sont en ligne, couvrant les classes 1860 à 1913.

L'ensemble cumulé représente 335 021 feuillets.

Archives municipales de Quimper :
Dénombrements de population

Le site des archives de Quimper a été entièrement refondu.

La page d'accueil est très agréable. Elle se décompose en plusieurs parties.

On apprécie d'avoir un accès direct aux fonds d'archives numérisées, mais aussi à des articles, intitulés "Trésor d'archives", aux expositions virtuelles, et aux actualités.

Un site d'une grande richesse.

Site des archives municipales de Quimper :
www.quimper.com

Site des archives diocésaines de Quimper et Léon :

Une importante numérisation vient d'avoir lieu.

Rappelons que les archives diocésaines regroupent les papiers concernant l'administration du diocèse. Elles ont également pour vocation d'accueillir les documents d'archives qui peuvent témoigner des différentes manifestations de la vie catholique dans le diocèse.

Quant à la bibliothèque, elle est ouverte à tout public ; elle regroupe 90 000 ouvrages, dans les domaines des religions, philosophie et plus généralement sciences humaines. Des usuels comme le *Dictionnaire de spiritualité, Catholicisme, Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique,* etc. sont disponibles sur place.

Un important fonds de périodique est consultable, ainsi que le fonds breton (12 000 volumes). Le fonds ancien (du XVI^{e} au XVIII^{e} siècle compte 6 000 livres en cours de catalogage et est consultable sur place.

L'accès à plusieurs collections consultables en ligne se fait à l'adresse suivante :

www.diocese-quimper.fr/archives-et-bibliotheque-diocesaines

Lancement d'une base de données "Immigrants pour le Canada, Porteurs et Domestiques, 1899-1949"

Bibliothèque et Archives Canada vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle base de données en ligne :
Immigrants pour le Canada, Porteurs et Domestiques, 1899-1949, qui est consultable à l'adresse suivante :

http://ledecoublogue.com/2015/11/05/lancement-de-la-base-de-donnees-immigrants-pour-le-canada-porteurs-et-domestiques-1899-1949/

Les chercheurs auront maintenant accès à des données sur plus de 8 600 individus arrivés au Canada en tant que porteurs ou domestiques entre 1899 et 1949.
Les noms sont tirés des listes contenues dans les dossiers du Service central de la Direction de l'immigration (RG 76 B1a) et d'autres dossiers conservés à *Bibliothèque et Archives Canada.*
Espérons qu'il y aura prochainement d'autres professions...

Source : Le blogue de *Bibliothèque et Archives du Canada*

Votre ancêtre a-t-il émigré à Jersey ? Comment le retrouver ?

Les cartes d'enregistrement des étrangers qui ont immigré à Jersey sont maintenant disponibles et téléchargeables sur un catalogue numérique de l'association *Jersey Heritage*
(site : //catalogue.jerseyheritage.org)

Une mine d'or pour les Bretons, dont les ancêtres ont été faire des saisons ou résider sur l'île britannique.

Ces cartes ont été mises en circulation entre 1840 et 1960. La majorité d'entre-elles concerne des travailleurs agricoles français qui venaient sur l'île pour trouver un emploi.

Elles contiennent les détails personnels du résident étranger tels que son nom, son adresse, sa date de naissance et sa profession ainsi qu'une photographie, fournie par l'individu lui-même.

Elles donnent également la date d'arrivée au Royaume-Uni ou à Jersey, le dernier lieu de résidence connu, la date de mariage, la date de naturalisation (si tel était le cas) et souvent la date de décès.

L'accès au site est malheureusement payant... 5 £, pour la délivrance d'une fiche !

Quelle chance de pouvoir faire des recherches gratuites dans les archives en France !

Source : *Le Télégramme*

Archives de Fontainebleau

Fin mars 2014, après avoir constaté l'apparition de nombreuses fissures dans les bâtiments de stockage, le ministère de la Culture a décidé de fermer le site au public et aux salariés. Le chômage technique des 42 salariés va durer jusqu'en juillet.
Mais depuis, de nombreux rebondissements ont eu lieu. Une importante inondation des bâtiments U 1 et U 2, a eu lieu cet été et il a fallu évacuer 400 t d'eau. Treize km d'archives ont été contaminées par l'humidité et les champignons.
Le directeur des Patrimoines vient d'annoncer qu'il privilégiait le scénario de fermeture du site, ce qui est loin de réjouir les employés qui se sont mis en grève illimitée, car ils estiment que le bâtiment peut être sauvé.
La direction du patrimoine a estimé, à partir d'une étude du ministère, qu'un déménagement à Pierrefitte coûterait moins cher, avec la construction d'un bâtiment neuf. Le coût serait de 171 M€ au lieu d'environ 220 pour une rénovation reconstruction du site de Fontainebleau.
Pour les généalogistes, ce ne serait pas une mauvaise chose qu'un regroupement ait lieu à Pierrefitte, même si on peut comprendre le désarroi de ceux qui travaillent, dont la vie sera bouleversée. Affaire à suivre.

Source : *Le Parisien* – 10 novembre 2015.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

La première rosière de Quimper, Marie-Jeanne LE GOFF

d'après un article paru dans "L'Ouest- Eclair" en date du 12 Août 1939.

A l'occasion de la remise annuelle du "Prix Anne-Marie", qui a eu lieu récemment, nous avons songé à rechercher la première bénéficiaire de ce prix.

Institué en 1884 par Mlle Bourgeois, c'est à Mlle Marie Jeanne Le Goff qu'il fut attribué pour la première fois en 1885.

Rarement, comme on le verra par ce qui suit, prix de vertu fut plus judicieusement octroyé.

Une malheureuse famille



Mlle Le Goff est née le 25 janvier 1859 (elle a donc actuellement plus de 80 ans) dans une famille de dix enfants dont elle fut la seule fille.

Ses parents étaient d'honnêtes travailleurs ; le père était employé comme frappeur chez un nommé Péret, maréchal-ferrant.

En 1873, le malheur s'abattit sur cette famille de braves gens, deux des garçons âgés de 5 et 3 ans, moururent à quelques semaines d'intervalle.

Un peu plus tard, la mère décédait à son tour après avoir mis au monde son 10ème enfant, en l'espace d'un mois il y eut donc dans ce malheureux foyer trois décès et une naissance.

Quatorze ans et cinq jeunes frères

Agée de 14 ans à la mort de sa mère, la jeune Marie Jeanne, qui n'avait jamais fréquenté l'école mais se trouvait en apprentissage depuis trois mois, dut rester à la maison pour s'occuper de ses cinq petits frères, dont le plus jeune n'avait que dix jours.

"A cette époque, nous dit M. Joseph Le Goff (le 7ème enfant de la famille qui, aujourd'hui âgé de 74 ans, est venu habiter avec sa sœur) mon père gagnait 1fr.75 par jour.

"Or, après la guerre de 1870, le pain de 10 livres - ce qui n'était pas de trop pour nous tous - coûtait 3 francs.

"Nous devions donc nous contenter de pain noir que fabriquait ma sœur. Par ailleurs, nous mangions de la bouillie d'avoine, des crêpes, des légumes, jamais de viande.

"A ce moment-là, il n'y avait pas de secours et ma sœur devait se débrouiller avec le maigre salaire de mon père."

Cependant à force de privations et aussi de savoir-faire, la jeune fillette réussit parfaitement à élever sa famille.

La récompense

Mlle Le Goff avait 26 ans lorsqu'elle obtint le prix Anne-Marie. Elle ne voulait pas faire de demande. S'étant tirée d'affaire jusqu'alors, disait-elle, elle réussirait bien à s'en tirer encore. Mais l'on insista, elle finit par accepter et son inlassable dévouement fut récompensé. A cette époque, elle élevait encore trois jeunes enfants d'une belle-sœur.

Le prix Anne-Marie devait permettre à Mlle Le Goff qui, jusqu'alors faisait des ménages, de s'établir blanchisseuse. Avec une partie de la somme qui lui fut attribuée, elle acheta des cuves, du fil de fer, etc. et réussit très bien dans sa nouvelle profession.

Elle parvint ainsi à mettre tous ses frères en apprentissage et ils eurent plus tard une bonne situation.

Tous sont morts à l'exception de Joseph, dont nous avons parlé plus haut, et qui fut agent technique à l'Arsenal de Brest.

Le travail ne nuit pas

En 1922, Mlle Le Goff s'est fait construire avec ses économies une modeste maison aux Moulins aux Couleurs, près de la biscuiterie des Filets Bleus. Jusqu'à la venue de son frère - il. y a six mois environ - elle travaillait encore.

"J'ai beaucoup travaillé", nous dit-elle, après avoir évoqué le triste temps de sa jeunesse. Cela ne l'a pas empêchée d'être restée robuste en dépit de ses 80 ans. Elle bêche encore son jardin et, vraiment, l'on ne dirait pas à la voir ainsi retourner la terre qu'il s'agit d'une octogénaire. Comme elle nous le disait, *"Vous voyez, le travail ne nuit pas"*.

En quittant cette brave personne qui, durant toute sa jeunesse se dévoua pour élever ses frères et quelques-uns de ses neveux, nous lui avons souhaité une bonne vieillesse,

R. DONAL

La vieillesse de Marie Jeanne Le Goff fut longue, puisqu'elle est décédée à 96 ans, le 10 février 1955 à Quimper...

Au dénombrement de population de 1871, la famille habite 6 venelle du Moulin au Duc à Quimper, et se compose de Gabriel Le Goff, maréchal, 48 ans, de sa femme Marie Balanec, 42 ans, et de ses enfants : René, 16 ans ; Jean Marie, 14 ans ; Marie Jeanne, 13 ans ; Nicolas et Alain, jumeaux, 11 ans ; Louis, 8 ans ; Joseph, 7 ans, Georges, 4 ans ; Germain, 2 ans. Le petit dernier, Jean René, naîtra le 6 mars 1873, neuf jours avant le décès de sa mère.

Descendance de René Yves Le Goff et Marie Balanec

LE GOFF René Yves ° 03/02/1824 LANDUDEC + 25/11/1898 QUIMPER, *Forgeron*
x **BALANEC** Marie ° 19/06/1832 GUENGAT x 22/07/1855 LANDUDEC + 15/03/1873 QUIMPER
|____**LE GOFF** Gabriel René ° 05/08/1856 LANDUDEC + 10/12/1919 QUIMPER *Potier*
|____x **LE GRAND** Marie Anne ° 15/11/1859 PLUGUFFAN x 20/10/1879 QUIMPER + 07/06/1894 QUIMPER *Peintre sur faïence*
|____x **NICOLAS** Marie Renée ° 23/09/1866 QUIMPER x 02/07/1904 QUIMPER + 01/04/1915 QUIMPER
|____x **LE FAOU** Euphroisie Marie ° 02/02/1862 QUIMPER x 02/08/1915 QUIMPER *Peintre sur faïence*
|____**LE GOFF** Jean Marie ° 09/11/1857 LANDUDEC + 24/09/1908 QUIMPER *Tailleur de pierres, Afficheur*
|____x **LE GRAND** Marie Jeanne ° 30/03/1865 PLUGUFFAN x 12/10/1885 QUIMPER + 06/01/1901 QUIMPER *Tailleuse*
|____x **CALVEZ** Louise Marie ° 24/10/1873 QUIMPER x 22/06/1901 BREST *Couturière*
|____**LE GOFF** Marie Jeanne ° 21/01/1859 PLOGONNEC + 12/02/1955 QUIMPER *Lavandière*
|____**LE GOFF** Nicolas ° 11/11/1860 QUIMPER + 1901/1939 *"Allumeur au gaz" à Brest*
|____**LE GOFF** Alain Marie ° 11/11/1860 QUIMPER + 1871/....
|____**LE GOFF** Louis Marie ° 21/09/1863 QUIMPER + 1885/....
|____**LE GOFF** Joseph François ° 18/05/1865 QUIMPER + 04/08/1953 QUIMPER *Chaudronnier au port de Brest*
|____**LE GOFF** Georges ° 23/10/1867 QUIMPER + 31/01/1873 QUIMPER
|____**LE GOFF** Germain Marie ° 15/02/1870 QUIMPER + 05/02/1873 QUIMPER
|____**LE GOFF** Jean René ° 08/03/1873 QUIMPER *Menuisier à Brest*
|____x **ALIX** Augustine ° 23/06/1880 CROZON x 13/12/1902 BREST Recouvrance
|____|____**LE GOFF** Gabriel Lucien Joseph ° 14/10/1903 ST-PIERRE-QUILBIGNON + 22/05/1914 ST-PIERRE-QUILBIGNON
|____|____**LE GOFF** Marcel Jean Lucien ° 22/02/1912 ST-PIERRE-QUILBIGNON + 28/04/1991 LORIENT
|____|____x **BELVAL** Suzanne Eugénie Hélène x 28/07/1934 BREST

Ascendance de Marie Jeanne Le Goff

Génération I

1	**le GOFF** Marie Jeanne *Lavandière*	° 21/01/1859 PLOGONNEC		+ 12/02/1955 QUIMPER

Génération II

2	**le GOFF** Yves René / René Yves *Forgeron*	° 03/02/1824 LANDUDEC		+ a 25/11/1898 QUIMPER
3	**BALANEC** Marie	° 19/06/1832 GUENGAT	x 22/07/1855 LANDUDEC	+ a 15/03/1873 QUIMPER

Génération III

4	**le GOFF** Gabriel René	° 20/08/1790 GOURLIZON		+ 04/09/1850 LANDUDEC
5	**DOUARINOU** Marie Jeanne	° 29/05/1790 LANDUDEC	x 19/09/1810 LANDUDEC	+ 16/05/1858 LANDUDEC
6	**BALANEC** Nicolas	° 19/11/1787 GOURLIZON		+ 06/01/1852 LANDUDEC
7	**DONNART** Anne	° 15/01/1792 LE JUCH	x 10/07/1809 PLONÉIS	+ 13/09/1849 PLONÉIS

Génération IV

8	**le GOFF** Gabriel	° 20/04/1749 PLOGASTEL-ST-GERMAIN		+ 15/12/1791 GOURLIZON
9	**le GOFF** Jeanne	° 17/03/1761 PLOVAN	x 14/10/1789 GOURLIZON	+ 12/12/1824 LANDUDEC
10	**DOUARINOU** Simon	° 14/05/1763 BEUZEC-CAP-SIZUN		+ 24/01/1791 LANDUDEC
11	**DUMOULIN** Marie	° 25/02/1764 LANDUDEC	x 27/01/1784 PONT-CROIX	+ 20/06/1843 LANDUDEC
12	**BALANEC** Yves	° 02/03/1752 PLOARÉ		+ 30/01/1793 PLONÉIS
13	**KERNILIS** Marie	° 28/10/1754 GOURLIZON	x 06/02/1781 GOURLIZON	+ 27/flor/09 PLONÉIS
14	**DONNART** Jean	° 24/06/1762 LANDUDEC		+ 20/04/1832 PLOARÉ
15	**POUDOULEC** Anne	° 08/09/1763 LE JUCH	x 12/10/1790 LE JUCH	+ 18/10/1833 PLOARÉ

Génération V

16	**le GOFF** René	° 21/03/1717 PLUGUFFAN		+ 28/03/1766 LANDUDEC
17	**KERNOA** Renée Corentine	° 29/05/1724 PLOZEVET	x 12/02/1744 LANDUDEC	+ 01/10/1774 LANDUDEC
18	**le GOFF** Jean	° 05/01/1722 LANDUDEC		+ 1761/1768
19	**HELIAS** Renée	° 14/08/1735 PLOVAN	x 24/11/1749 PLOVAN	+ > ../../1789
20	**DOUARINOU** Jacques	° . 27/07/1734 PONT-CROIX		+ 28/01/1774 BEUZEC-CAP-SIZUN
21	**le PIL** Jeanne	° 27/06/1740 BEUZEC-CAP-SIZUN	x 21/06/1757 BEUZEC-CAP-SIZUN	+ 22/08/1777 BEUZEC-CAP-SIZUN
22	**DUMOULIN** Jean	° 11/10/1738 PLOGONNEC		+ 02/12/1802 LANDUDEC
23	**le VERGOZ** Marie	° 19/11/1735 POULDERGAT	x 10/02/1755 PLUGUFFAN	+ a 25/pluv/07 PONT-CROIX
24	**BALANEC** Yves	° 27/09/1722 KERLAZ		+ 03/04/1759 PLOARÉ
25	**QUINIOU** Marie	° 25/08/1721 PLOARÉ		+ 09/03/1759 PLOARÉ
26	**KERNILIS** René	° 05/10/1722 GOURLIZON		+ 29/04/1767 GOURLIZON
27	**le PALUT** Catherine	° 12/07/1728 PLOGONNEC	05/04/1742 PLOGONNEC (29)	+ 21/05/1781 GOURLIZON
28	**DONNARS** Jean	° 16/02/1733 LANDUDEC		+ 15/08/1773 LE JUCH
29	**KERVAREC** Anne	° 26/11/1739 LANDUDEC	x 25/06/1760 LANDUDEC	+ 28/nivo/11 PLOARÉ
30	**BOUDOULEC** Pierre	° ca ../../1735 GUENGAT		+ 26/04/1806 PLOARÉ
31	**LOUBOUTIN** Catherine	° 30/03/1734 LE JUCH	x 25/05/1762 LE JUCH	+ 06/09/1806 PLOARÉ

Génération VI

32	**le GOFF** Jean	° ../../1681 PLUGUFFAN		+ 1744/1762
33	**KERGUELEN** Urbane	° ca ../../1690 PLUGUFFAN	x 23/01/1704 PLUGUFFAN	+ 15/10/1762 PLOZEVET

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

34	**KERNOA** Pierre	° a 08/07/1694 MAHALON		+ 19/05/1771 PLOZEVET
35	**le PAPE** Yvonne	° 30/04/1701 TREGUENNEC	x 30/08/1723 PLOZEVET	+ 26/10/1782 PLOZEVET
36	**le GOFF** Pierre	° ca ../../1693 LANDUDEC		+ 10/02/1725 LANDUDEC
37	**le TROADEC** Jeanne	° 1695/1701 LANDUDEC	x 04/05/1715 LANDUDEC	+ 20/03/1731 LANDUDEC
38	**HELIAS** Henri	° ca ../../1687 PLOVAN		+ 06/12/1767 PLOVAN
39	**THOMAS** Luce	° ca ../../1699 PLOVAN	x 24/11/1715 PLOVAN	+ 12/05/1774 PLOVAN
40	**DOUARINOU** Simon	° . 30/04/1708 PONT-CROIX		+ a 23/03/1762 PONT-CROIX
41	**ANSQUER** Anne	° . 15/10/1701 PONT-CROIX	x 18/10/1723 PONT-CROIX	+ a 15/01/1770 PONT-CROIX
42	**le PILL** Jean	° 18/05/1718 BEUZEC-CAP-SIZUN		+ 18/02/1757 BEUZEC-CAP-SIZUN
43	**CLOAREC** Catherine	° 22/03/1709 BEUZEC-CAP-SIZUN	x 11/02/1738 BEUZEC-CAP-SIZUN	+ 19/05/1767 BEUZEC-CAP-SIZUN
44	**DUMOULIN** Yves	° 06/03/1669 PLONEOUR-LANVERN		+ 14/08/1741 LANDUDEC
45	**BLANCHARD** Françoise	° 21/06/1711 LANDUDEC	x 30/09/1731 PLOGONNEC	+ 22/03/1773 POULDERGAT
46	**VERGOS** Guillaume	° 1699/1701 GOURLIZON		+ 25/01/1779 PLUGUFFAN
47	**DOARÉ** Louise	° 19/12/1705 PLOGONNEC	x 23/05/1730 GOURLIZON	+ > ../../1758
48	**BALANEC** Yves	° ca ../../1679		+ 21/04/1759 PLOARÉ
49	**VERGOS** Perrine	° ca ../../1695	x ca ../../1717	+ 14/08/1758 PLOARÉ
50	**QUINIOU** Jean	° 08/02/1694 PLOGONNEC		+ 01/04/1759 PLOARÉ
51	**le CASTREC** Clémence	° 17/12/1703 PLOARÉ	x 30/04/1720 PLOARÉ	+ 11/06/1737 PLOARÉ
52	**KERNILIS** François	° GOURLIZON		+ 1724/1729 GOURLIZON
53	**FEE** Marie	° ca ../../1699 PLONÉIS	x 16/08/1718 GOURLIZON	+ 31/07/1740 GOURLIZON
54	**PALUD** Nicolas	° ca ../../1700 PLOGONNEC		+ 07/06/1767 GOURLIZON
55	**CAINEC** Marguerite	° 07/03/1697 PLOGONNEC	x 21/11/1724 PLOGONNEC	+ 21/04/1763 GOURLIZON
56	**DONNARD** Jean	° 10/03/1703 GUILER-SUR-GOYEN		+ 08/01/1734 LANDUDEC
57	**le GUEVEL** Marguerite	° 04/06/1709 LANDUDEC	x 13/05/1732 LANDUDEC	+ 19/01/1742 LANDUDEC
58	**KERVAREC** Pierre	° 02/10/1714 POULLAN-SUR-MER		+ 08/05/1771 LANDUDEC
59	**QUEINEC** Jeanne	° 19/07/1717 LANDUDEC	x < ../../1738 LANDUDEC	+ 18/01/1778 LANDUDEC
60	**BOUDOULEC** Yves	° 13/09/1699 PLOGONNEC		+ 24/07/1758 GUENGAT
61	**TANGUY** Catherine	° ca ../../1704 GUENGAT	x 01/07/1727 GUENGAT	+ 09/04/1744 GUENGAT
62	**LOUBOUTIN** Guillaume	° ca ../../1702 LE JUCH		+ 12/01/1770 PLOARÉ
63	**POULIQUEN** Marie	° 12/09/1700 LE JUCH	x 29/05/1725 LE JUCH	+ 14/01/1767 LE JUCH

Génération VII

64	**le GOFF** Yves			
66	**KERGUELEN** Denis			+ 11/08/1748 PLOZEVET
68	**KERNOA** Jean Le Jeune	° MAHALON		+ 1726/1742
69	**le LIOU** Marguerite	° MAHALON	x 20/10/1687 MAHALON	+ 18/11/1742 PLOZEVET
70	**le PAPE** Jean			+ 17/06/1707 LANDUDEC
71	**le CABON** Catherine		x < ../../1697	+ 1707/1710
72	**le GOFF** Jean "Le Vieux"			+ 24/01/1732 LANDUDEC
73	**PLOUINEC** Jacquette			+ a 22/02/1742 PEUMERIT
74	**le TROADEC** Pascal	° 1661/1663		+ 03/04/1719 PLOVAN
75	**CREOU** Marie			
76	**HELIAS** Yves	° ca ../../1665		
	Hôtelier			
77	**le DU** Marguerite		x ca ../../1680	+ ../01/1717 PLOVAN
78	**THOMAS** Daniel	° 1661/1663		+ 04/10/1725 PLOVAN
79	**QUEFFELEC** Marguerite	° 05/12/1674 PLOVAN	x ca ../../1700	+ a 11/12/1767 PONT-CROIX
80	**DOUARINOU** Henry	° . 11/01/1685 PONT-CROIX		+ < ../../1767
81	**GLOAGUEN** Marie	° 1681/1683 MEILARS (Confort-Meilars)	x 28/01/1704 PONT-CROIX	+ a 09/03/1722 PONT-CROIX
82	**ANSQUER** Henry	° . 04/08/1677 PONT-CROIX		+ a 16/04/1702 PONT-CROIX
83	**MOALIC** Jeanne	° . 30/04/1683 PONT-CROIX	x 03/02/1698 PONT-CROIX	+ 11/12/1740 BEUZEC-CAP-SIZUN
84	**le PILL** Jean	° 1669/1671		+ 22/03/1736 BEUZEC-CAP-SIZUN
85	**VELLY** Jeanne			+ 08/11/1717 BEUZEC-CAP-SIZUN
86	**CLOAREC** Michel	° 06/03/1675 BEUZEC-CAP-SIZUN		+ 13/12/1730 BEUZEC-CAP-SIZUN
87	**PENNARUN** Marie	° 01/01/1678 BEUZEC-CAP-SIZUN	x 24/10/1695 BEUZEC-CAP-SIZUN	+ > ../../1669
88	**DUMOULIN** Louis			+ ../../1669
89	**ROY** Thumette		x < ../../1661	+ 22/09/1747 POULDERGAT
90	**BLANCHARD** Louis	° 1666/1668		+ 06/01/1742 LANDUDEC
91	**le STANG** Magdaleine	° 22/11/1680 PLOGONNEC	x < ../../1708	+ 21/08/1732 GOURLIZON
92	**VERGOS** Hervé	° 1659/1661		+ 20/02/1730 GOURLIZON
93	**MAT** Marie	° 28/07/1667 PLOARÉ	x < ../../1700	+ 05/04/1711 PLOGONNEC
94	**DOARÉ** Sébastien	° 1660/1662 QUEMENEVEN		
	Ménager			
95	**BRELIVET** Marie	° 13/03/1672 PLOGONNEC	x 05/07/1696 PLOGONNEC	+ > ../../1730
	Ménagère			
100	**QUINIOU** Hervé	° ca ../../1655 PLOGONNEC		+ 11/04/1726 LE JUCH
101	**HELIAS** Marie	° 26/01/1660 PLOGONNEC	x 08/11/1683 PLOGONNEC	+ 17/11/1724 LE JUCH
102	**le CASTREC** Jean	° ca ../../1668 LE JUCH		+ 14/02/1736 PLOARÉ
103	**GUIGNEZ** Marguerite	° LE JUCH	x 11/10/1694 LE JUCH	+ 26/02/1740 PLOARÉ
104	**KERNILIS** Jean	° ca ../../1664		+ 18/03/1724 GOURLIZON
105	**le GOFF** Louise			
106	**le PHUÉ** Jean	° ca ../../1674		
107	**JONCOUR** Marie	° 17/07/1677 LE JUCH	x 18/09/1689 PLONÉIS	+ 12/10/1718 PLONÉIS

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

108 **PALUD** Allain	° KERLAZ		+ 02/11/1727 PLOGONNEC
109 **LUCAS** Catherine	° ca ../../1670 GOURLIZON		+ < ../../1714
110 **CAINEC** Hervé			
Ménager			+ 08/03/1705 PLOGONNEC
111 **le PERENNOU** Catherine	° ca ../../1666		+ 23/08/1741 PLOGONNEC
112 **DONNARD** Jean	° 1676/1678		+ 17/02/1757 GUILER-SUR-GOYEN
113 **CORRE** Jeanne	° ca ../../1672	x < 16/../1700	+ 14/06/1709 GUILER-SUR-GOYEN
114 **le GUEVEL** Jacques	° ca ../../1669		+ 25/06/1745 LANDUDEC
115 **NICOLAS** Jeanne	° ca ../../1684	x < ../../1704	+ 19/02/1734 LANDUDEC
116 **KERVAREC** Jean	° ca ../../1688 POULLAN-SUR-MER		+ 02/09/1754 LANDUDEC
117 **le HENAFF** Anne	° POULDERGAT	x 20/10/1711 POULDERGAT	
118 **QUEINEC** Mathieu	° ca ../../1690		+ 23/03/1765 LANDUDEC
119 **PICHAVANT** Jeanne	° ca ../../1691	x < ../../1714	+ 14/05/1751 LANDUDEC
120 **BOUDOULEC** Thomas			
Fermier ménager	° ca ../../1663		+ 29/04/1732 GUENGAT
121 **LE COLIN** Françoise	° 08/01/1664 BODIVIT-PLOMELIN		+ 17/04/1712 PLOGONNEC
122 **TANGUY** Guillaume			
123 **JUGEAU** Louise			
124 **LOUBOUTIN** Guillaume	° ../10/1668 LE JUCH		+ 07/01/1714 LE JUCH
125 **PICLET** Marie	° ca ../../1675 LE JUCH	x 11/02/1701 LE JUCH	+ 23/10/1728 LE JUCH
126 **POULIQUEN** Yves	° ca ../../1679 POULLAN-SUR-MER		+ 11/03/1715 PLOARÉ
127 **KERSALÉ** Marie	° ca ../../1680 PLOARÉ	x 20/10/1699 PLOARÉ	+ > ../../1726

Génération VIII

136 **KERNOA** Jean			
142 **le CABON** Jean "Le Jeune"	° 1632/1634		+ 10/11/1708 TREGUENNEC
Ménager			
143 **NICOLAS** Marguerite			
150 **CREOU** René			+ 28/05/1706 LANDUDEC
151 **le GUEVEL** Jeanne	° 1650/1652		+ 12/02/1719 LANDUDEC
158 **QUEFFELEC** Alain			
159 **le BERRE** Jeanne		x 12/06/1673 PLOVAN	+ PLOVAN
160 **DOUARINOU** Mathias	° ../../1659 PONT-CROIX		+ . 11/12/1735 PONT-CROIX
161 **CALVEZ** Catherine ou Marguerite	° BEUZEC-CAP-SIZUN	x . 05/06/1679 PONT-CROIX	+ . 14/05/1717 PONT-CROIX
162 **GLOAGUEN** Jean			
163 **le MOIGN** Marie			
164 **ANSQUER** Simon	° 19/01/1631 BEUZEC-CAP-SIZUN		+ . 21/02/1708 PONT-CROIX
165 **QUEMPER** Adelice	° . 12/04/1638 PONT-CROIX		+ . 30/03/1700 PONT-CROIX
166 **MOALIC** Jacques	° . 18/04/1656 PONT-CROIX		+ . 29/11/1695 PONT-CROIX
167 **NEZET** Blaise	° . 10/03/1659 PONT-CROIX	x . 27/02/1682 PONT-CROIX	+ a 14/03/1722 PONT-CROIX
168 **le PILL** Jean	° 13/05/1643 BEUZEC-CAP-SIZUN		
169 **PERROT** Jeanne	°../../1646 BEUZEC-CAP-SIZUN	x 05/07/1671 BEUZEC-CAP-SIZUN	+ 06/02/1736 BEUZEC-CAP-SIZUN
172 **CLOAREC** Clet	° 1637/1639		+ 04/10/1710 BEUZEC-CAP-SIZUN
173 **GOUZIEN** Marie	° 06/11/1644 BEUZEC-CAP-SIZUN		+ 16/11/1679 BEUZEC-CAP-SIZUN
174 **PENNAREUN** Jean	° 1629/1631		+ 23/11/1702 BEUZEC-CAP-SIZUN
175 **VELLY** Marie	° 1635/1637		+ ? 08/11/1706 BEUZEC-CAP-SIZUN
182 **le STANG** René	° 28/10/1646 PLOGONNEC		+ 14/08/1697 PLOGONNEC
183 **LOUBOUTIN** Marie	° 14/09/1655 PLOGONNEC	x 22/02/1672 PLOGONNEC	+ 04/12/1684 PLOGONNEC
186 **MAT** Pierre	° 1615/1617		+ 23/03/1696 PLOARÉ
187 **ALLAIN** Louise		x 04/09/1663 PLOARÉ	+ 10/01/1698 PLOARÉ
188 **DOARÉ** Alain			
189 **TANGUY** Marie			
190 **BRELIVET** Jean	° 15/06/1640 PLOGONNEC		+ 11/07/1679 PLOGONNEC
191 **le JONCOUR** Françoise	° 03/10/1646 PLOGONNEC	x 05/06/1665 PLOGONNEC	+ > ../../1709
200 **QUINIOU** Jean			
202 **HELIAS** Corentin			
203 **OMNES** Catherine			
204 **le CASTREC** Jan			
205 **AUTRET** Louise			
206 **GUIGNEZ** Yves			
207 **PELLAE** Marie			
212 **le PHUÉ** Maurice			
214 **le JONCOUR** Jean			+ < ../../1714
215 **CLOAREC** Catherine	° 1644/1646	x 06/07/1676 LE JUCH	+ 27/06/1715 LE JUCH
224 **DONNARD** Jean	° ca ../../1639		+ 02/11/1709 GUILER-SUR-GOYEN
226 **CORRE** Alain			
230 **NICOLAS** Guillaume			+ < 29/04/1714
231 **le BIHAN** Marguerite			+ 29/04/1714 LANDUDEC
232 **KERVAREC** Jean	° 1659/1661		+ 05/01/1710 POULLAN-SUR-MER
233 **le MOAL** Catherine	° ? 24/11/1669 POULDERGAT		
234 **le HENAFF** Charles			
Laboureur de terre	° LANDUDEC		+ < ../../1711
235 **PERENNOU** Catherine	° LANDUDEC		+ < ../../1702

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

242 **LE COLIN** Pierre (Pezron) ° ? 20/11/1631 BODIVIT-PLOMELIN
243 **DROUALL** Petronille (Peronelle) x 09/11/1654 BODIVIT-PLOMELIN
246 **JUGEAU** Yves ° 1637/1639 + 20/03/1708 GUENGAT
247 **COROLLER** Jeanne ° 1640/1642 + 23/05/1711 GUENGAT
248 **LOUBOUTIN** Jan
249 **GUEZENGAR** Marguerite ° 05/06/1622 PLOARÉ + 05/05/1670 LE JUCH
250 **PICLET** Jan + < ../../1701
251 **MOYSAN** Louise x 28/11/1669 PLOMODIERN
252 **POULIQUEN** Jan
253 **le FLOCH** Jeanne
254 **KERSALÉ** Christophe ° 1650/1652 + 13/06/1711 LE JUCH
255 **le DROFF** Janne ° 1659/1661 + 03/05/1702 PLOARÉ

Génération IX

302 = 228
320 **DOUARINOU** Henry + . 31/10/1683 PONT-CROIX
321 **GUILLOU** Magdeleine ° ../../1637 + . 19/06/1699 PONT-CROIX
322 **CALVÉ** Jan
323 **LIRIN** Catherine
328 **ANSQUER** Estienne
329 **PELLÉ** Marguerite
330 **QUEMPER** Hervé (dit "le Jeune") ° 18/03/1612 PONT-CROIX + ? 09/08/1676 PONT-CROIX
331 **le ROY (ROUÉ)** Marie ° 20/10/1615 PONT-CROIX + 31/10/1670 PONT-CROIX
332 **MOALIC** Guillaume
333 **le HIR** Barbe
334 **NEZET** Alain ° ca ../../1634 PONT-CROIX
335 **le MEUR** Marie ° . 19/01/1634 PONT-CROIX + . 24/02/1679 PONT-CROIX
336 **le PILL** Jean ° ca ../../1620
337 **JADÉ** Catherine ° ca ../../1620
338 **PERROT** Jean
339 **CASTREC** Marie
344 **CLOAREC** Jean
345 **ALANOU** Marie
346 **GOUZIEN** Guillaume ° 20/11/1613 BEUZEC-CAP-SIZUN + 20/05/1673 BEUZEC-CAP-SIZUN
347 **le MOIGNE** Anne ou Marguerite
348 **PENNARUN** Jean
349 **N...** Jeanne
364 **le STANG** Yvon ° 08/07/1621 QUIMPER
365 **DOUELLOU** Marie
366 **LOUBOUTIN** François ° 04/11/1613 PLOGONNEC + 08/10/1684 PLOGONNEC
367 **HEYDON** Catherine ° 17/03/1621 EDERN x < ../../1641 + 07/05/1688 PLOGONNEC
380 **BRELIVET** Jean
381 **ROUX** Catherine + 26/02/1685 PLOGONNEC
382 **le JONCOUR** Henry ° 21/05/1614 PLOGONNEC + 23/06/1665 PLOGONNEC
383 **PHILIPPE** Louise + 09/02/1692 PLOGONNEC
428 **le JONCOUR** Jean
430 **CLOAREC** Christophe
484 **COLIN** Gueguen
485 **le GALL** Blanche
486 **DROUALL** Pierre
498 **GUEZENGAR** Pierre
499 **TALOU** Lucie
510 **le DROFF** Guillaume
511 **OLLIER** Françoise

Génération X

640 **DOUARINOU** Matthieu
641 **GUILLOU** Madeleine
660 **QUIMPER** Henry
661 **NORMANT** Amice
662 **le ROY (ROUÉ)** Hervé
663 **STEPHAN** Laetitia
670 **le MEUR** Daniel ° ca ../../1611 PONT-CROIX
671 **CORRE** Marguerite ° ca ../../1611 PONT-CROIX
692 **GOUZIEN** Guillaume
693 **PELLÉ** Henriette
728 **le STANG** Pierre
729 **SOUHIER** Levenez
732 **LOUBOUTIN** Guillaume
733 **JOLY** Laetitia
734 **HEYDON** Jacques
735 **KERBOURCH** Catherine
764 **le JONCOUR** Jean + 30/04/1657 PLOGONNEC
765 **TYMEN** Catherine + 07/11/1651 PLOGONNEC

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Douglas, chasseur de loups en Argoat : complément d'enquête

par Serge DUIGOU, CGF n° 1179

Abondance de chercheurs ne nuit jamais en matière de recherche historico-généalogique. Gilles Le Penglaou, président du Centre généalogique et historique du Poher, et Jean Guichoux se sont penchés de leur côté sur le destin hors norme de Charles Whyte-Douglas, le grand chasseur de loups de l'Argoat évoqué dans *LE LIEN* n° 135.

Grâce à leurs recherches, publiées dans *Kaier ar Poher* n° 48, plusieurs interrogations de notre propre article trouvent une réponse.

Profitons de ce complément pour mieux cerner les origines du personnage.

On comprend que Charles Whyte à l'état civil ait adopté le prestigieux patronyme de sa mère, Emily Olivia Douglas.

Celle-ci descend en effet de l'un des clans les plus anciens et influents d'Écosse.

Au Moyen Âge, ses ancêtres portent successivement les titres de Lord Douglas, Earl of Douglas, baron of Drumlanrig. Aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, ils résident au château de Drumlanrig, au XVII^e^ au château de Morton, dans la première moitié du XVIII^e^ au château de Sanquhar, enfin à partir des années 1760 dans l'élégante demeure de Holmhill, toutes résidences de la région de Dumfries, au sud-ouest de l'Écosse.

C'est d'ailleurs à Holmhill que se marient en 1814 les parents de notre chasseur de loups.

Aux yeux de la noblesse bretonne dont il partage la passion cynégétique, Douglas est donc, sans conteste, un des siens, issu du même milieu aristocratique et fortuné.

Nous avions laissé Douglas et la jeune Marie-Yvonne Louarn, femme Bilien, dix-sept ans, le lundi 17 septembre





Le château de Morton, qui domine Morton Loch,
a été construit à la fin du XIII^e^ siècle, et abandonné vers 1714.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

1877, à leur départ à la cloche de bois de la demeure du Guern (ou Kervern) à Laz.

En fait, ils ont gagné non pas l'Écosse, où la vie affective de Douglas aurait fait jaser et sans doute scandale, mais l'Angleterre, dans ce qui est aujourd'hui la grande banlieue de Londres.

C'est à Woking, une localité du Surrey désormais située à proximité de l'aéroport d'Heathrow et du palais de Hampton Court que, le 9 mars 1878, Marie-Yvonne accouche d'un garçon, qu'elle prénomme Gabriel, comme son père à elle. Il est à noter que neuf mois plus tôt, en juin 1877, au moment de la conception de son fils, Marie-Yvonne Louarn et son mari Louis Bilien vivent encore sous le même toit.

Mais l'appel de la Bretagne est le plus fort. Accompagné de sa maîtresse, de Marie Riou, la mère de celle-ci, et de Gabriel, Douglas s'installe à partir de 1883 au hameau de Kermaria à Huelgoat, une fois encore à l'orée d'un massif forestier.

C'est là qu'il décède, le 3 avril 1885, à l'âge de soixante-cinq ans. Les deux femmes et le petit garçon s'installent alors au bourg de Laz, où Marie-Yvonne reprend la vie commune, au moins temporairement, avec son mari Louis Bilien. Elle donne naissance le 9 février 1887 à un petit René Bilien.

Quant à Gabriel, il se marie le 1er mars 1905 à Trégourez avec Isabelle Le Du. Le couple s'installe comme cultivateurs à la ferme de Kergreac'h et aura douze enfants. C'est dire s'il existe une abondante descendance du fils de...

En 1865 et non en 1855

Un dernier point mérite d'être souligné. Comme l'a justement remarqué M. Le Penglaou, Davies s'est plu à brouiller les pistes.

Dans l'introduction de la première édition de son ouvrage *Wolf-hunting and wild sport in Lower Brittany,* parue en 1875, il écrit que *vingt ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait visité pour la dernière fois* [la Basse-Bretagne] .

Les préfaciers des éditions bretonnes de l'ouvrage qui l'ont cru sur parole ont eu bien tort, car le révérend a menti.

Ses séjours en Argoat ne peuvent remonter à 1854-1855 pour plusieurs raisons.

Il visite la station de biologie marine de Concarneau, opérationnelle seulement à partir de 1862. Or, il est clair que Davies découvre un établissement en régime de croisière depuis quelques années.

Par ailleurs, il écrit que Charles de Saint-Prix *exerçait depuis longtemps la fonction de louvetier* ; or ce dernier n'est devenu lieutenant de louveterie qu'en 1855.

Il rappelle enfin que Théodore de La Villemarqué a visité le Pays de Galles *il y a trente ans* ; or le voyage de l'auteur du *Barzaz-Breiz* à Abergavenny s'est effectué en 1838.

Gilles Le Penglaou vient d'apporter un élément décisif dans la datation du séjour du révérend.

Ce dernier raconte un fait-divers contemporain de son séjour dans les Montagnes Noires : l'agression d'un braconnier par le piqueur "Gastel", un agresseur qui meurt à la gendarmerie de Gourin quelques jours plus tard.

Or un Édouard Castel, trente-cinq ans, meurt le 8 mars 1865 à Gourin, décès déclaré par deux gendarmes, dont un maréchal des logis. Davies précise que le piqueur est mort à midi, l'heure indiquée dans l'acte de décès d'Édouard Castel.

Ainsi, grâce à M. Le Penglaou, le mystère est désormais levé : Davies a séjourné en Argoat en 1865 et non dix ans plus tôt. Le révérend a sans doute vieilli son immersion cynégétique dans les Montagnes Noires afin d'en accroître le charme "rétro", le côté "vieille Armorique". Peut-être aussi pour des raisons de discrétion à l'égard de quelques "héros" de sa relation ou en rapport à son propre parcours.

En tout état de cause, son ouvrage, mêlant "la mémoire et la fantaisie" ne saurait être pris pour argent comptant dans ses moindres détails.

Il a sciemment déformé de nombreux patronymes et multiplié les assertions approximatives ou carrément fausses.

Quelques exemples :

- Douglas n'était pas anglais mais écossais ;
- Théodore Gourdin, qu'il rencontre à Saint-Hernin, n'était pas célibataire mais marié ;
- en 1865, le père de Douglas, loin d'être toujours vivant, était mort depuis 1861.

Ces quelques réserves n'enlèvent rien à l'intérêt de la passionnante relation de voyage du révérend Davies, voyage qu'il convient juste de rajeunir de dix ans.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Histoire de mon père

par Christiane LENAS-MAGUET, CGF n° 6903



Le mariage d'Alain Maguet et Marie Prigent,
le 13 octobre 1924 à Lanneanou

J'ai souvent entendu mon père dire : *Nous sommes du Finistère ; moi, je suis du Léon.* Or, quand Jacques, mon mari, et moi commençâmes à visiter notre pays breton, en quête de généalogie, je me suis aperçue que "son" Léon était, en fait, tout près du Trégor de ma mère.

Plouneour-Menez où il était né, ne s'en trouvait pas plus éloigné que Morlaix. Evidemment, les distances parcourues à pied semblaient plus longues au voyageur de l'époque.

C'est ainsi qu'il arriva à Lanneanou, le village de ma mère, pour rejoindre son frère Jean Marie, coiffé du "chapeau à guides", sa "malle à quatre nœuds" sur l'épaule, peu de temps avant la Première Guerre mondiale.

Embauchés par le sabotier du village, qui les hébergeait, les deux frères s'entendaient bien, quoique de caractères différents, et le dimanche, ils pêchaient ensemble la truite dans le Douron. Quand ils rentraient, ils ouvraient une boîte de sardines, et se régalaient.

Ils ne manquaient pas de séduction, et les jeunes filles du bourg allaient quelquefois les regarder travailler. Jean Marie était un ange, selon mes tantes, et Alain très taquin, voire moqueur.

Celui-ci m'a raconté qu'à une époque, il lisait constamment durant ses moments de loisir, me citant notamment, outre les romans de Pierre Loti, les *Rêveries du promeneur solitaire* ; ce qui ne laissa pas de m'impressionner. Il s'absorbait dans ses lectures au point de se sentir, quand il en émergeait, complètement abruti – faute, sans doute, de pouvoir les commenter, en l'absence d'interlocuteur éclairé. Il décida alors de ne plus lire et se mit à regarder le monde.

La guerre

Alain n'avait que dix-huit ans quand, en 1914, la guerre éclata. Ils partirent à quatre frères. Leur mère mourut en janvier, s'épargnant ainsi l'atroce douleur de perdre deux fils ; car seuls Alain et Guillaume en revinrent.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Alain, de son côté, avait dû, le 8 avril 1915, commencer son service militaire à Saint-Malo, dans la région des polders qu'il évoquait de temps en temps, les moutons de pré-salé l'ayant fort intéressé, sa fibre agricole restée bien vivante, en dépit des circonstances.

Il resta mobilisé jusqu'au 8 août 1919, ayant dû prendre part aux écritures de démobilisation puisqu'il savait lire et écrire, ce qui n'était pas le cas pour beaucoup de soldats de la Première Guerre mondiale.

Il avait perdu son frère préféré, Jean Marie, le 1er octobre 1914, "tué à l'ennemi" à Authuille (Somme). Puis Yves Marie, né en 1886, père de deux garçons, tombé au Chemin des Dames, à Pargny Filain, (Aisne), le 19 octobre 1917.

Alain lui-même rejoignit le Chemin des Dames, dont il parlait quelquefois. Je me souviens de quelques récits qu'il nous fit, le souvenir de la guerre étant par ailleurs concrétisé pour nous en permanence par sa toux irréductible.

Dans les tranchées, ces véritables bourbiers où, nous dit Roger Laouénan[1], la plupart d'entre eux devaient passer les longues heures de la journée, accroupis et immobiles, de crainte d'attirer le feu de l'ennemi, il se trouva avec un homme du nord de la France bien plus âgé que lui, qui lui ouvrit les yeux.

Alain, emporté par sa jeunesse, par les idées de patriotisme qu'on lui avait inculquées, à l'école, au régiment ou ailleurs – et peut-être par la haine de ceux qui avaient tué ses frères? – Alain, donc, prêt à tirer sur les Allemands postés dans la tranchée qui faisait face à la leur, à quelques mètres seulement, fut retenu par son compagnon : *Ne tire pas, mon bleu, et s'ils tirent, ne réponds pas ; ils finiront bien par comprendre et cesseront eux-mêmes de nous harceler.*

Et à mon père étonné il expliqua : *ces pauvres bougres sont comme nous : ils n'ont pas demandé à venir nous tuer et ils ne savent pas pourquoi ils sont ici, pas plus que nous-mêmes. Chaque coup de feu fout la frousse à tout soldat ; mais contente-toi de rester à l'abri, tu verras bien comment ça se passe.*

Alain fut frappé par une telle sagesse et se tint coi. Plus tard, ils risquèrent la tête et le bras en l'air pour saluer les voisins d'en face. Ceux-ci, d'abord surpris, se cachaient précipitamment ; alors ils se firent héler : *Bonjour !* Et très vite les ennemis en question se saluaient réciproquement. A chaque relève, ils partaient en agitant les mains : chaque camp avait compris qu'ils partageaient une commune misère.

Courtes trêves dans l'enfer, comme on sait. Alain se rappelait : *un matin, je me suis réveillé sous un cadavre que je n'avais pas senti tomber sur moi. Le froid était cruel et j'étais hanté par la peur de perdre mes orteils gelés. Nous pataugions dans la boue, et quand nous étions au repos, nous faisions la chasse à nos poux.*

Pour monter à l'assaut, ils recevaient au préalable une ration de gnôle et il fallait "sauter le parapet" pour s'écrouler aussitôt, le plus souvent.

Un jour, il fut désigné pour prendre part à un coup de main. Il s'agissait d'aller, de nuit, se glisser dans la tranchée ennemie pour supprimer les hommes de guet, au fil de la baïonnette. Cette opération ne doit être faite que par des volontaires. Alain se présenta donc à son supérieur qui s'assura d'abord de ses intentions. *Je ne suis pas volontaire*, dit-il. *Comment, vous n'êtes pas volontaire? – Non, mon lieutenant, j'ai reçu un ordre, j'obéis ; mais je ne suis pas volontaire. – Alors, foutez-moi le camp !...* Et c'est ainsi qu'Alain échappa à cette horreur, à cet aspect particulièrement inacceptable de la guerre.

Il y eut l'épisode de l'enfouissement. Un obus ayant éclaté à proximité de lui, Alain fut enseveli sous la terre projetée tout autour. Quelques instants plus tard, un autre souleva mon père hors de la terre qui le recouvrait. Ainsi libéré, il rejoignit ses camarades qui s'étaient repliés, et qui l'accueillirent comme un miraculé, sinon comme un revenant. *On t'avait cru mort !*, s'écrièrent-ils.

Puis Alain fut relevé du front, deux de ses frères étant morts au combat. Il fut donc affecté à la cantine, pour aller distribuer les rations. Il se faisait véhiculer par un mulet pour se rendre sur les lignes avec les bidons de nourriture. Cependant la bataille faisait rage et soudain le bidon qu'il allait livrer éclata au bout de son bras, traversé par un projectile. *Si je n'avais pas eu la protection du bouteillon, j'aurais eu la jambe arrachée !*

Il alla trouver son supérieur pour protester de ses droits. Il eut gain de cause et fut affecté au "train de combat", à l'arrière, au service d'un officier de cavalerie, comme ordonnance de son cheval ; car cet homme, professeur de musique en temps de paix, avait horreur des chevaux. Il fut relativement heureux, car lui, en bon Léonard, aimait les chevaux et prit plaisir à soigner et monter celui-ci.

A son arrivée, l'ordonnance qu'il devait remplacer l'avait mal accueilli. Comme, suivant les instructions de l'officier, Alain lui demandait de lui passer les consignes, le collègue lui répondit, agressif : *Je n'ai pas d'ordres à recevoir d'un bleu !... – Tu comprends*, me dit mon père, *il était furieux d'avoir à me relever du front ; mais, après tout, j'avais le droit ! ...*

Autre aspect de la guerre : la patrie enseignait aux hommes la terreur... et l'urgence de sauver leur vie comme n'importe quelle bête sauvage.

D'ailleurs, son aîné le lui avait appris dans les tranchées : *Je n'ai qu'une patrie, c'est ma peau !* Alain citait son compagnon en souriant, mi-défiant, mi-penaud.

En 1940, cependant, quand fut annoncée la défaite par la radio (T.S.F.), je vis mon père pleurer en s'exclamant : *Mais pourquoi ne nous rappelle-t-on pas, nous les vieux ?...*

[1] Roger Laouenan, auteur de *Les Poilus : dans les tranchées de la Grande guerre*, Editions *Le Télégramme*, 2003, et *Nous les Poilus*, Coop Breizh 1998.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Les aïeux

La généalogie eut le pouvoir magique de me faire rêver de nos ancêtres du XVII[e] siècle, paysans marchands de toile à Saint-Thégonnec et Commana, ou tanneurs à Lampaul-Guimiliau.

Je comprends mieux maintenant l'amour de mon père pour la toile de lin pur fil, et pour le travail du cuir : il faisait fabriquer ses chaussures sur mesure et s'appliquait à tanner les peaux de ses lapins, assemblées ensuite par ma mère pour en faire des descentes de lit.

Lui, dernier-né de la famille, qui semblait avoir ignoré l'existence et même le nom de ses grands-parents, perpétuait sans le savoir – et à sa mesure – des traditions familiales disparues depuis plus de trois cents ans.

Il naquit le neuvième, mais me dit toujours être le sixième et dernier-né d'une modeste famille de fermiers. C'est par les registres d'état civil que j'appris la mort de trois de ses frères, encore nourrissons de moins de deux ans. La famille n'était donc pas très communicative !

Je dois reconnaître, de mon côté, que mon intérêt pour mes aïeux est très récent, par rapport à la durée de ma vie. La généalogie est sans doute un sujet d'étude pour gens du troisième âge ; et lorsque nos amis bretons nous incitèrent à nous y consacrer, nous eûmes, mon mari et moi, une réaction commune et spontanée : *Oh!, dans ma famille il n'y eut que des "culs-terreux"...*

C'est le contact avec les archives du département qui aiguisa notre curiosité. Et maintenant je reste en général sur ma soif de détails historiques et sociologiques concernant tous ces êtres humains évoqués dans un passé que j'essaie de jalonner et d'apprivoiser par les dates et les noms de leurs illustres contemporains français.

Nous avons rendu visite au hameau où naquit mon père. Nous fûmes reçus par une dame Lavanant, dans une maison qui fut peut-être celle de mes grands-parents, modernisée depuis. Le hameau se nomme Kermazé, en Plouneour-Menez, et se trouve tout près du hameau de Keradalan, que mon époux avait reconnu lors d'un passage en voiture comme le "nid" de ses ancêtres Lavanant.

C'est un de leurs descendants, lointain cousin découvert à cette occasion, qui nous conduisit à Kermazé. Nos deux familles avaient donc vécu à proximité l'une de l'autre dans un passé relativement récent.

Les parents de mon père, Charles et Marie Rioual, étaient nés, respectivement le 31 mai 1854 et le 18 novembre 1855 et avaient grandi dans deux hameaux très proches l'un de l'autre et peu éloignés de Kermazé : Charles au Ponclet Huella, et Marie au Pengoaziou, en Commana. Je fus ravie de trouver ces noms de hameaux dans les registres, ainsi que ceux de mes arrière-grands-parents dont je n'avais jamais entendu parler... Ils étaient morts avant la naissance de mon père, et personne ne lui avait jamais parlé de son grand-père ou de sa grand-mère...

De même, il ne me dit pas qu'il avait perdu sa mère en 1914 ; il me dit que sa sœur Catherine mourut de la grippe espagnole qui sévit pendant la Première Guerre mondiale ; mais ne me précisa ni la date, ni le lieu de sa mort, que je n'ai pu retrouver moi-même dans les archives.

De son côté, un de mes petits-cousins, concerné comme moi par la famille, ignorait complètement l'existence d'une sœur dans la fratrie de son grand-père. Ces Léonards étaient vraiment peu bavards en famille ! Ou trop résignés à la mort, banalisée par sa fréquence.

Aux archives départementales de Quimper, je recueillis des informations qui n'ont pas cessé de me passionner.

Gabriel Maguet, né le 13 mai 1668 à Saint-Thégonnec, épousa le 24 novembre 1692 Renée Inizan. Ils eurent huit enfants, dont Marie, née le 21 février 1694, Thomas, le 21 décembre 1700 et Jean, le 5 mars 1705. J'extrais ces trois prénoms, parce qu'ils sont ceux de nos aïeux léonards.

Thomas nous transmit le nom Maguet, par cinq générations successives de garçons : Bernard, Alain, François, Alain-François et Charles, mon grand-père.

Marie, par sa petite-fille qui épousa un Lavanant, se trouve être une lointaine aïeule de Marie Françoise Lavanant, grand-mère maternelle de Jacques, mon époux. Celle-ci, née en 1863, descendait donc de Gabriel Maguet à la huitième génération.

Quant à Jean, il eut une fille, Marguerite, née en 1738, qui épousa en 1759 Sébastien Prouff, le troisième du nom.

L'arrière-petite-fille de Marguerite Maguet, Marguerite Prouff, née en 1827, épousa, en 1853, Alain-François Maguet, mon arrière-grand-père né en 1854. (Les affinités étaient donc fortes, entre Prouff et Maguet ! – sinon activées par le commun statut social de leurs familles respectives, si l'on en croit les historiens de la Bretagne.)

Ainsi je descends deux fois des Maguet, Jacques une fois, et donc nos filles trois fois. Qui l'eût cru ? La mère de Jacques, née à Plougonven (donc en Trégor), avait un jugement sévère autant qu'exclusif à l'égard des Léonards: *Ils sont les Juifs bretons !* disait-elle avec une nuance perceptible de racisme. Elle aimait cependant beaucoup mon père, son arrière-cousin léonard insoupçonné !

Le nid familial

Charles et Marie se marièrent le 19 janvier 1880 à Commana, en présence de leurs parents. Ils vécurent deux ans

chez le père de Marie, Guillaume Rioual, veuf de Marie Magdeleine Rioual (homonymes apparemment non consanguins).

Leurs trois aînés y naquirent : Corentin Guillaume Marie, le 11 décembre 1880, Jean François Marie le 11 avril 1882 et Hervé Pierre Marie le 29 juin 1883.

C'est alors qu'ils allèrent s'installer à Kermazé.

Hervé et Yves Joseph Marie, né le 23 mai 1885, ne vécurent que quelques mois.

Puis ils eurent Jean Joseph Yves Marie, le 13 août 1886 et Hervé Marie le 16 mai 1889, qu'ils perdirent le 29 mai 1891, à l'âge de deux ans. Le taux de mortalité infantile était encore élevé à l'époque.

Vinrent ensuite Marie Catherine Guillemette, le 23 mai 1892, Jean Marie, le 19 août 1893 et Alain Marie, mon père, le 31 mai 1896.

Une famille de garçons : Catherine, l'unique fille, dut en souffrir quelque peu. Pour sa part, Alain la supportait mal car elle était, selon lui, trop "commandeuse" ayant sans doute une conscience aiguë de sa féminité à vocation maternelle – ou matriarcale...

La famille quitta Kermazé quelques mois après la naissance d'Alain, pour s'installer au bourg de La Feuillée. La terre y étant moins fertile, les fermages étaient moins élevés, et la concurrence moindre, selon mon père. A cette époque, l'argent avait *la queue courte*, disait-il ; cependant la famille vivait assez bien, car Charles faisait en parallèle le commerce des bovins dans les foires ; et il y avait toujours trois ou quatre vaches à la maison.

Charles mourut le 16 janvier 1906 ; Alain avait dix ans. C'était un enfant assez turbulent et ses frères aînés ainsi que sa sœur se sentirent co-responsables de son éducation. Une "plaie" pour un gamin épris de liberté.

Alain fréquenta l'école de La Feuillée, qui fut plus tard considérée comme une pépinière d'instituteurs. Cependant, rebelle à la férule de l'école où il lui fallut apprendre le français, il faillit à cette vocation, car il me dit avoir été toujours dernier jusqu'à son ultime année à l'école, où il fut toujours premier, pour obtenir son certificat d'études à quatorze ans. Mais ceci eut lieu à Commana, où sa mère avait dû revenir à la suite d'un épisode assez douloureux.

Les frères

Guillaume avait vingt-six ans quand il se maria, le 23 septembre 1906. Il avait cru épouser une dot, les parents de sa femme étant de riches fermiers de Plounéour-Menez. En réalité, il n'y eut pas de dot.

Alors, Guillaume eut une très bonne idée. Il persuada sa mère de s'associer avec lui pour exploiter une ferme en location. Ils se rendirent donc chez le notaire pour enregistrer leur contrat, selon lequel ma grand-mère apportait en contribution tout son avoir d'exploitante agricole : animaux, matériel de culture, et mobilier.

Comme elle ne savait ni lire ni parler français, son fils eut la partie belle : il mit la ferme à son propre nom, écrit mon père, et ainsi monta son ménage à l'œil de sorte que, après quelque temps de cohabitation, la bru, irritée contre sa belle-mère, lui déclara un jour : – *Tu n'as rien à dire car je suis ici la patronne. – Comment ça? Ne sommes-nous pas en association ? – Oh ! Mais ici tout est à moi ; et vous pouvez partir tout de suite, Alain et toi. – D'ailleurs, Alain peut déjà gagner son pain comme paotr saout*[2] , ajouta benoîtement Guillaume.

Alain resta donc chez son frère comme gardien de vaches. Il emmenait les bêtes à travers les landes du *menez*[3], les pieds nus dans ses sabots, griffés au passage par le *brug*[4] et le ventre vide au petit jour, sa grosse belle-sœur étant une mollasonne, peu pressée de sortir du lit le matin.

Un jour, il en eut assez : il s'enfuit et rejoignit sa mère qui s'était réfugiée chez sa sœur, Marie Yvonne, au bourg de Commana. – *Tu as bien fait de venir, lui dit sa mère ; tu n'y retourneras plus.* Elle avait appris à connaître sa belle-fille, mais Guillaume avait gardé, selon la tradition, l'ascendant du fils aîné, c'est pourquoi, sans doute, elle avait consenti à lui laisser son petit dernier comme vacher, étant donné, de surcroît, l'urgence de sa situation de dénuement en plein hiver.

Cet intermède fut d'assez courte durée, car, en 1911, Marie Maguet, née Rioual, est recensée au bourg de Commana, maison n° 34, chef de famille, journalière. Elle avait chez elle sa fille Catherine, dix-neuf ans, journalière, et son fils Jean Marie, dix-huit ans, sabotier chez J.M. Sissou.

Quant à Alain, il avait alors quinze ans. Après son certificat d'études, obtenu à *l'école du diable* de Commana, le curé du village qui le connaissait bien pour l'avoir eu comme enfant de chœur, était venu trouver Marie pour la persuader d'envoyer son fils au séminaire où il pourrait continuer son instruction gratuitement. Elle refusa obstinément, bien qu'assez pieuse, sans doute, puisqu'elle avait doté tous ses enfants du deuxième prénom de "Marie", puisqu'elle savait lire les cantiques en breton, selon mon père, et ses enfants, du moins les deux aînés (dont Guillaume !) étaient restés dévots. Sa confiance dans les ecclésiastiques était peut-être limitée ?

Vraisemblablement, elle se sentait lasse, à cinquante-six ans, (elle mourut trois ans plus tard) et ne pouvait envisager

2 *paotr saout* : vacher
3 *menez* : la montagne
4 brug : bruyère

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

de garder son dernier fils à sa charge, même partiellement, d'autant que celui-ci semble avoir été un garçon plutôt rebelle.

Sa mère lui tint donc ce discours stimulant : *Tu vois, Alain, tout ce qui est ici est à moi ; et tout ce qui est dehors est à toi si tu peux le gagner.*

En conséquence, Alain, en 1911, est recensé à Pengoaziou en Commana, comme domestique agricole chez son oncle Jean Marie Rioual, qui avait pris la succession de son père.

Alain avait dû y venir déjà dans sa petite enfance garder les vaches, car il nous raconta une petite histoire à ce sujet.

Son oncle était sévère et pingre. Sa tante, Marie Grall, était douce et généreuse. A table, le *paotr saout* devait se tenir et ne pas trop manger. Aussi sa tante lui dit-elle un jour d'attendre le départ des hommes avant de partir lui-même avec son troupeau. Et chaque jour ensuite, elle lui beurrait un grand morceau de pain supplémentaire, un vrai bonheur pour le garçon affamé. Cependant, sur le chemin des pâtures, il rencontrait toujours un gros chien qui, menaçant, réussissait à lui arracher sa tartine. L'enfant effrayé ne cherchait pas à lui résister, jusqu'au jour où il eut l'idée de se munir au préalable d'un gourdin dont il appliqua un vigoureux coup sur le nez du voleur. Mon père se réjouissait encore de sa victoire en nous la racontant !

A l'époque, l'école de la vie, tout comme celle des instituteurs, manquait cruellement de clémence : mon père et ma mère en gardèrent un sentiment amer qui se traduisit, chez lui, par des opinions politiques de gauche et, chez elle, par une alternance d'humilité excessive vis-à-vis de gens plus instruits qu'elle-même, et de méfiance agressive face à tout interlocuteur soupçonné de raillerie.

Je dois noter ici la régression qui s'est opérée en Bretagne au cours des siècles.

Louis Elégoët a fait une description analytique passionnante du phénomène de la Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne dans un ouvrage intitulé *Les Juloded*.

Ensuite j'ai trouvé, à l'antenne de Morlaix du Centre généalogique du Finistère, une étude fort éclairante sur Saint-Thégonnec, gros centre producteur de toile de lin au XVII^{e} siècle et lieu d'origine de notre famille. Les témoins et acteurs de la construction de l'Enclos y sont cités par Jean Miliau Garion comme les habitants les plus fortunés et, pour la plupart, membres du conseil de fabrique, qui prirent la décision de construire l'église et les différents éléments de l'enclos.

Parmi eux figurent les noms de Gabriel Maguet, notre ancêtre, né en 1668, et de ses frères ou collatéraux. J'avais déjà remarqué, lors de mes recherches dans les registres aux archives de Quimper, que Gabriel, ainsi que ses enfants, et plus tard ses petits-enfants (notamment Marguerite Maguet) écrivaient avec une visible aisance (leurs actes de mariage portent leurs signatures), ce qui était loin d'être le cas de la majorité des Bretons de l'époque.

Cette période est pourtant connue comme l'*Age d'Or de la Bretagne*, qui put alors jouir d'une prospérité jamais atteinte jusque-là et qu'elle ne retrouvera plus dans la suite de son histoire. Le déclin amorcé sous Louis XIV par la fermeture du marché anglais, qui représentait les deux tiers de l'exportation des toiles léonardes, ne cessa de s'amplifier jusqu'en fin du XVIII^{e} siècle.

Or, il semblerait que les Bretons influents soient restés trop attachés à leur terroir au moment où ils eussent pu se reconvertir dans une activité industrielle, au XIX^{e} siècle. Ils ne purent donc faire face à la concurrence des filatures du nord de la France, déjà modernisées, s'ajoutant à celle du coton dont l'utilisation supplanta bientôt celle du lin, plus précieux et plus coûteux.

On met en cause leur timidité face aux citadins déjà francophones, alors qu'ils souffraient d'un handicap linguistique, mal à l'aise en français et affectés d'un vigoureux accent breton pour mener à bien leurs négociations commerciales.

Parallèlement à cette attitude de retrait dans leur domaine rural où ils vivaient en maîtres incontestés, ils eurent pourtant à cœur de faire instruire leurs fils (les écoles étaient françaises).

A la suite de quoi ceux-ci choisirent le plus souvent d'embrasser des carrières administratives ou libérales. Les biens des *Juloded* furent en conséquence morcelés entre les nombreux héritiers devenus citadins, et ainsi s'éteignirent les éclats d'une population paysanne prospère, les fermiers modestes ne pouvant plus, de leur côté, ajouter à leurs activités quotidiennes leur travail de tisserands pour les marchands disparus.

La vie changea complètement à partir du XIX^{e} siècle; la pauvreté s'installa dans les campagnes avec son cortège d'insalubrité, de mendicité, de fréquente mortalité et d'analphabétisme. Ainsi mes deux grands-mères restèrent analphabètes, en régression sociale relativement à nos aïeux, deux siècles plus tôt.

Il me faut préciser, à la suite de contacts épistolaires avec Jean Miliau Garion, que l'analphabétisme des campagnards contemporains de ma grand-mère Marie Rioual (1855-1914) ne concernait pas les garçons, privilégiés par rapport aux filles, en général confinées au rôle de domestiques des hommes.

Le frère aîné de Marie, né trois ans plus tôt, en 1852, devint instituteur à Dinéault où il épousa une institutrice, Marie Catherine Le Moal (heureuse exception, celle-ci). Leur fils, Charles, cousin germain de mon père et de ses frères, devint à son tour instituteur et j'entendais à chacune de leurs rencontres Alain et Guillaume évoquer le souvenir de ce Charles perdu de vue, ce qu'ils déploraient visiblement. J'avais compris qu'ils se flattaient d'avoir un cousin instituteur.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Frères et vocations

A quinze ans, chez son oncle, Alain devait participer aux travaux des champs ; mais il comprit vite qu'un ouvrier agricole n'avait qu'un médiocre avenir et décida de suivre l'exemple de son frère Jean-Marie : apprendre le métier de sabotier.

En fait, il avait eu une tout autre idée : à quatorze ans il voulait s'engager comme mousse dans la Marine nationale. Evidemment, cela avait alors soulevé les protestations indignées de ses frères aînés : Tous les marins font des voyous ou des officiers, déclarèrent-ils, et pour toi, c'est clair, tu ne pourras jamais devenir officier !

Alors il pensa qu'il pourrait faire un *jauni*, c'est-à-dire marchand d'oignons en Angleterre. (Ce nom dérivait en fait du nom de John, commun en Angleterre, comme en Bretagne son homologue Jean).

Les *Johnnies*, donc, partaient de Roscoff sur des goélettes, dundees ou gabarres chargés de chapelets d'oignons et débarquaient en Angleterre avec leurs vélos pour aller y faire du porte-à-porte.

Ils y avaient une clientèle fidèle : quelque quarante ans plus tard, mon hôtesse à Bognor Regis, quand j'étais jeune fille au pair, l'année de mes vingt ans, m'avait prévenue du passage de son marchand d'oignons.

Mais il ne lui fut pas permis de traverser la Manche.

Les frères aînés de funeste mémoire, pour ce qui concerne tout au moins Guillaume, ont donc joué un rôle de sévères, sinon aveugles tuteurs. Je crois qu'ils eurent droit à quelques injures bien senties de la part du voyou supposé, adressées notamment à Jean François, le puîné, qui avait fait son service militaire dans la marine : *Bien sûr, toi qui n'as même pas fait un quartier-maître, tu aurais trop peur que je fasse un officier !...*

Jean François échappa à la guerre : on l'avait oublié. Et telle était la force d'une conscience morale étayée de solides (convictions religieuses, qu'il se mit en route pour aller réclamer sa feuille de mobilisation.

Cependant, fatigué par la marche vers le chef-lieu de canton, il s'assit un moment et alors se dissuada de continuer. Il revint à sa ferme et y resta durant toute la guerre, faisant naître dans l'intervalle deux enfants de plus ; et ne fut nullement inquiété. Il mourut en 1932, laissant à sa femme sept enfants, dont les aînés prirent le relais pour diriger la ferme.

Deux de ses filles devinrent religieuses, et la troisième boulangère ; le fils aîné s'engagea dans la marine, ainsi que plus tard son cadet.

Mon père n'avait pas de rancune, mais un fort attachement pour les deux frères qui lui restaient après la guerre.

Il allait chaque année voir Jean François dans sa ferme de



La famille de Jean François Maguet (1882-1932) et Marguerite Castel

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Kerbriant et, attablés autour du *merenn*[5], ils discutaient de politique et religion. Mon cousin Jean, le fils aîné, dit plus tard qu'il se souvenait de paroles de mon père, telles que *de la discussion jaillit la lumière*, destinées sans doute à justifier ses prises de positions républicaines et la vigueur de son élocution car il avait vocation à convaincre ses interlocuteurs restés sous l'emprise de l'autorité religieuse.

Quant à Guillaume, autre dévot qui vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, rescapé de la guerre après y avoir été blessé (je ne sais où ni comment), il fut le seul oncle paternel qu'il me fut donné de connaître, après la mort de Jean François, survenue alors que je n'avais que deux ans.

Nous sommes allés quelquefois lui rendre de brèves visites, de rigueur au pays breton. Je ne l'aimais pas, ni sa femme, leur trouvant un air hypocrite dont je ne compris la raison que beaucoup plus tard.

De notre côté, nous avions tous les étés des visites prolongées de leurs filles, mes deux cousines, Maria et Irène.

Guillaume et sa femme avaient quitté "la terre" après la guerre : les blessés de guerre ayant droit à un emploi réservé dans l'administration, il était devenu, comme son jeune frère, facteur des postes. Alain avait fait mieux, ayant passé le concours de receveur ; et cela lui donna un certain prestige et une revanche sur l'aîné.

Après sa démobilisation, en 1919, il "bourlingua" pendant dix ans, au hasard des offres d'emploi.

Il passa quelques mois comme sabotier chez son ancien patron, François Berthou, puis décida de tenter sa chance ailleurs, Lanneanou n'offrant pas de très larges perspectives d'avenir.



Guillaume Maguet (1880-1964) avec sa femme, Marie Louise Raoul, sa fille Maria et ses petites-filles

Il passa deux ans à Coullons, près de Giens, chez un dresseur de chiens de chasse, où il acquit un nouveau savoir-faire qu'il mit en œuvre plus tard pour son propre compte, en plus de son poste de fonctionnaire.

En 1923, il travaillait comme valet de chambre-palefrenier-aide-jardinier à Evreux chez le baron du Pouget, dans un domaine au nom poétique de *Buisson de Mai* qui avait, selon la légende, eu le privilège d'héberger Henri IV.

Il y fit engager sa femme, amenée en ces lieux de rêve pour y servir de femme de chambre-couturière, à la suite de leur mariage, le 13 octobre 1924. Ma mère y exerça ses talents avec bonheur, ses employeurs témoignant au couple une grande gentillesse.

En 1927, ils s'installèrent comme artisan sabotier et couturière à Plougonven – pour peu de profit, on peut l'imaginer.

Mais bientôt parut un décret selon lequel les Anciens Combattants munis du certificat d'études pouvaient accéder à un poste de services publics. Alain y vit avec raison la chance de sa vie.

Ils quittèrent donc la Bretagne pour Paris où, dans le Quinzième, ils rejoignirent des amis de jeunesse qui leur avaient retenu un minuscule logement dans l'impasse Saint-



Maria et Irène Maguet

[5] *merenn* : le goûter, le "quatre-heures".

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015





Alain Maguet (1896-1988)
et son épouse Marie Prigent (1899-1988)
en 1924.

Mes parents revinrent à Lannéanou pour leur retraite et c'est alors que je rencontrai mon époux.

Cependant mon père, supportant mal l'air trop vif des monts d'Arrée, trouva un climat beaucoup plus clément en Loire-Atlantique où il finit ses jours en novembre 1988, suivi de ma mère, un mois plus tard, en décembre : *miz du, miz kerzu*[6], avait-il souvent dit.

Charles, disparue aujourd'hui. Alain était facteur des postes et Marie faisait chez elle de la couture pour une artisane-couturière.

Alain se sentait asphyxié par les transports en métro et se mit à préparer le concours interne des facteurs-receveurs qui devait le ramener à la campagne, en Bretagne de préférence. Il fut reçu, premier du rang, le 20 août 1930 et prit son poste l'année suivante dans la partie gallésante des Côtes-du-Nord, où il resta jusqu'à sa retraite, en 1952.

Je fus l'unique enfant d'Alain et Marie, née le 9 avril 1930 ; mais la Seconde Guerre mondiale remplit leur maison des cinq enfants de mon oncle François Marie, frère de ma mère, qui périt le 3 juillet 1940 à Mers el-Kébir, sur le cuirassé *Bretagne* où il était maître-chauffeur.

Sa femme étant morte un an plus tard, mon père fut nommé tuteur des orphelins. Ceux-ci lui vouèrent, ainsi qu'à ma mère, une affection toute filiale, largement méritée et chaleureusement exprimée.







En haut :
Alain et Marie Maguet,
avec leur fille Christiane ,
son mari et ses enfants
en 1972.

En bas :
Alain et Marie Maguet
en 1986.

6 *du* : noir. *Miz du, miz kerzu* : mois de novembre et de décembre, les "mois noirs".

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Ascendance d'Alain Marie MAGUET, époux de Marie Françoise PRIGENT

Génération I

1	**MAGUET** Alain	° 31/05/1896 PLOUNEOUR-MENEZ		+ 04/11/1988 PORNIC (44)

Génération II

2	**MAGUET** Charles	° 31/05/1854 LOC-EGUINER		+ 16/01/1906 COMMANA
3	**RIOUALL** Marie	° 18/11/1855 COMMANA	x 19/01/1880 COMMANA	+ 08/01/1914 COMMANA

Génération III

4	**MAGUET** Alain François	° 25/07/1822 LOC-EGUINER		+ 02/01/1889 LANDIVISIAU
5	**PROUFF** Marguerite	° 07/05/1827 COMMANA	x 26/05/1853 COMMANA	+ 22/07/1895 ST-SAUVEUR
6	**RIOUALL** Guillaume	° 26/02/1811 LOCMELAR		+ 16/03/1891 COMMANA
7	**RIOUALL** Marie Magdelaine	° 21/07/1817 ST-SAUVEUR	x 13/01/1839 ST-SAUVEUR	+ 29/06/1863 COMMANA

Génération IV

8	**MAGUET** François	° 25/10/1795 GUIMILIAU		+ 10/04/1870 PLOUNEOUR-MENEZ
9	**NICOLAS** Marianne	° 17/12/1791 PLOUNEOUR-MENEZ	x 22/10/1819 PLOUNEOUR-MENEZ	+ 08/02/1871 PLOUNEOUR-MENEZ
10	**PROUFF** Charles	° 13/01/1790 PLOUNEOUR-MENEZ		+ 14/04/1876 COMMANA
11	**BIZIEN** Anne	° 21/10/1795 COMMANA	x 14/06/1824 COMMANA	+ 26/12/1869 COMMANA
12	**RIOUALL** Yves	° 05/09/1782 LOCMELAR		+ 10/09/1866 LOCMELAR
13	**PONCIN** Marie Yvonne	° 18/04/1785 LOCMELAR	x 06/09/1809 LOCMELAR	+ 27/03/1834 LOCMELAR
14	**RIOUALL** Jean Marie	° 23/11/1780 GUIMILIAU		+ 12/03/1852 ST-SAUVEUR
15	**INIZAN** Marie	° 01/03/1779 ST-SAUVEUR	x 09/02/1807 ST-SAUVEUR	+ 12/04/1844 ST-SAUVEUR

Génération V

16	**MAGUET** Alain	° 05/05/1764 GUIMILIAU		+ 13/07/1823 GUIMILIAU
17	**MORVAN** Jeanne	° 19/09/1771 LAMPAUL-GUIMILIAU	x 30/10/1794 GUIMILIAU	+ 13/05/1801 GUIMILIAU
18	**NICOLAS** Yves	° 01/02/1767 PLOUNEOUR-MENEZ		+ 04/12/1825 PLOUNEOUR-MENEZ
19	**KERLEAU** Marie Anne	° 09/08/1774 PLOUNEOUR-MENEZ	x 31/05/1790 PLOUNEOUR-MENEZ	+ 22/01/1816 PLOUNEOUR-MENEZ
20	**PROUFF** Sébastien	° 04/04/1766 COMMANA		+ 12/05/1830 COMMANA
21	**BARON** Jeanne	° 10/05/1777 SIZUN	x 28/01/1793 COMMANA	+ 05/05/1830 COMMANA
22	**BIZIEN** Hervé	° 30/01/1763 PLEYBER-CHRIST		+ 04/03/1841 COMMANA
23	**POULIQUEN** Marie Françoise	° 01/04/1759 COMMANA	x 31/05/1785 COMMANA	+ 30/01/1824 COMMANA
24	**RIOUALL** Guillaume	° 20/01/1757 LOC-EGUINER		
25	**le GOFF** Barbe	° 02/06/1743 LOCMELAR	x 20/01/1777 LOCMELAR	
26	**PONCIN** Yves	° 28/04/1763 LOCMELAR		+ 18/01/1834 LOCMELAR
27	**PEZRON** Barbe	° 26/08/1765 LOCMELAR	x 10/02/1784 LOCMELAR	+ 30/04/1827 LOCMELAR
28	**RIOUALL** Yves	° 14/07/1752 ST-THEGONNEC		+ 18/07/1787 GUIMILIAU
29	**BELLEC** Françoise	° 14/11/1754 GUIMILIAU	x 17/01/1780 GUIMILIAU	+ 06/02/1838 GUICLAN
30	**INIZAN** Paul	° 15/04/1756 ST-SAUVEUR		+ 20/08/1804 ST-SAUVEUR
31	**ABGRALL** Françoise	° 14/11/1754 LAMPAUL-GUIMILIAU	x 02/03/1778 ST-SAUVEUR	+ 30/10/1798 ST-SAUVEUR

Les enfants de Charles MAGUET et Marie RIOUALL

MAGUET Charles, ° 31/05/1854 LOC-EGUINER (29) + 16/01/1906 COMMANA (29)
Cultivateur
x **RIOUALL** Marie, ° 18/11/1855 COMMANA (29) x 19/01/1880 COMMANA (29) + 08/01/1914 COMMANA (29)
| **...MAGUET** Corentin Guillaume Marie ° 11/12/1880 COMMANA (29) + 01/11/1964 HERICOURT EN CAUX (76)
| **... RAOUL** Marie Louise x 23/09/1906 PLOUNEOUR-MENEZ (29)
| **...MAGUET** Jean François Marie ° 11/04/1882 COMMANA (29) + ../../1932
| **...**x **CASTEL** Marguerite Marie ° 03/10/1891 BERRIEN (29) x 23/01/1910 ST-THEGONNEC
| **...MAGUET** Hervé Pierre Marie ° 29/06/1883 COMMANA (29) + 14/06/1884 PLOUNEOUR-MENEZ (29)
| **...MAGUET** Yves Joseph Marie ° 23/05/1885 PLOUNEOUR-MENEZ (29) + 23/06/1885 PLOUNEOUR-MENEZ (29)
| **...MAGUET** Jean Joseph Yves Marie ° 13/08/1886 PLOUNEOUR-MENEZ (29) + 19/10/1917 PARGNY FILAIN (02)
Caporal au 19e R.I. en 1917
| **...**x **ROLLAND** Anne x 22/09/1910 LOC-EGUINER (29)
| **...MAGUET** Hervé Marie ° 16/05/1889 PLOUNEOUR-MENEZ (29) + 29/05/1891 PLOUNEOUR-MENEZ (29)
| **...MAGUET** Marie Catherine Guillemette ° 23/05/1892 PLOUNEOUR-MENEZ (29)
| **...MAGUET** Jean Marie ° 19/08/1893 PLOUNEOUR-MENEZ (29) + 01/10/1914 AUTHUILLE (80)
2e classe au 19e R.I. en 1917
| **....MAGUET** Alain Marie, ° 31/05/1896 PLOUNEOUR-MENEZ (29) + 04/11/1988 PORNIC (44)
Valet de chambre en 1924, Facteur
| **...**x **PRIGENT** Marie Françoise ° 16/07/1899 LANNEANOU (29) x 31/10/1924 LANNEANOU (29) + 20/12/1988 NANTES (44)
Couturière en 1924

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Les moulins de Coatquénan en Plouguerneau

par André NICOLAS, CGF n° 09797.

Au pied du manoir-ferme de Coatquénan[1], les murs du moulin autrefois attaché au château sont toujours debout, en contrebas de la route départementale. La RD[2] 52 actuelle emprunte en effet sa chaussée, qui a été consolidée et modifiée lors de la transformation en route des chemins reliant Le Diouris et Le Vougot, vers la fin du XIX[e] siècle.

La réserve d'eau du moulin était constituée d'un étang alimenté par un ruisseau provenant de deux sources principales : la première se situe vers Lanoster, dans les prés humides situés entre Kerdelant et Lanerchen, et la seconde entre Prat-Orven et Anteren. Les deux ruisseaux se rejoignent à proximité et en amont de l'étang de l'ancien moulin du Grouanec, aujourd'hui totalement disparu.

Les ruines bien conservées sont en fait celles de l'ancien moulin de Coatquénan, dénommé suzain[3] dans les documents antérieurs à la Révolution de 1789.

On peut légitimement penser qu'il fut le moulin principal dépendant du fief de Coatquénan, dont les origines sont fort anciennes. Les bâtiments de la ferme qui subsistent aujourd'hui sont les restes de l'ancien château qui daterait du début du XV[e] siècle et qui remplaça une ancienne motte féodale.
Malgré les dégradations dues à l'évolution des activités de ses occupants durant les quatre ou cinq derniers siècles, des éléments remarquables de la bâtisse originale ont été conservés jusqu'à nos jours.

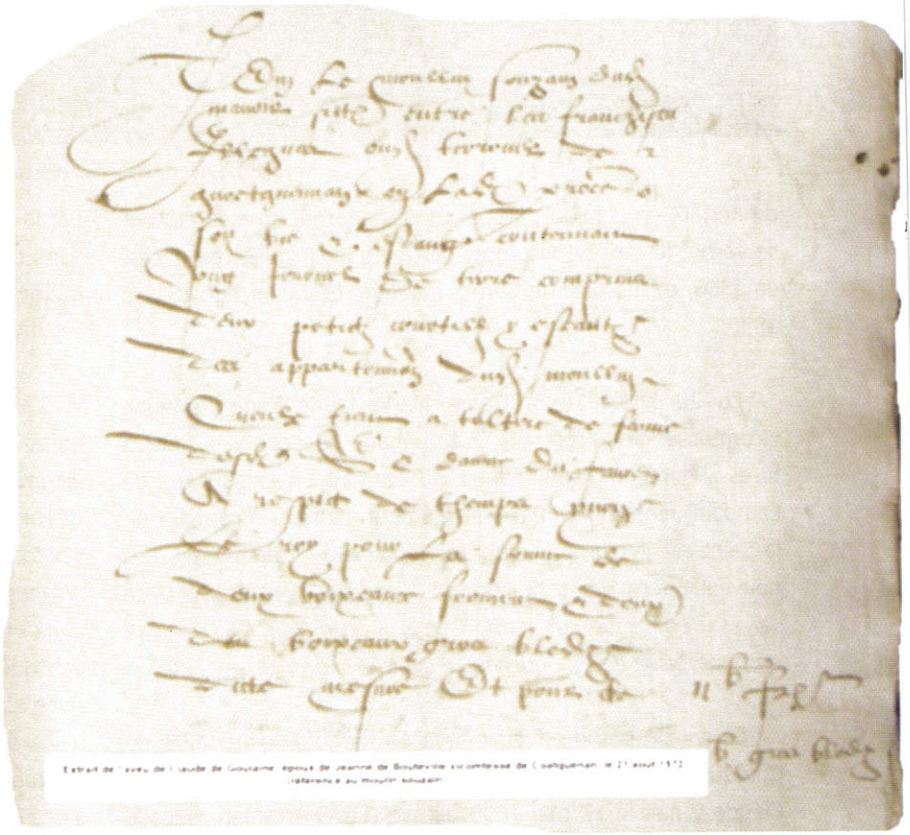
Jusqu'à la Révolution, le château fut le siège de la juridiction seigneuriale de Coatquénan, dont la compétence en matière de haute et basse justice s'étendait sur les terres dépendant du fief, situées en Plouguerneau, Kernilis, Tremenec'h, Kernouès et d'autres paroisses jusqu'à Sibiril.

Vers 1455, selon Isabelle Parc[4], la vicomté de Coatquénan échoit à Jean de Bouteville après son mariage avec Alix de Launay, héritière du fief. Dans un aveu[5] transmis à son suzerain, le nouveau propriétaire du château déclare que vingt-deux manoirs en dépendent[6].

La famille Bouteville, qui est d'origine normande, le conservera au moins jusqu'en 1546. Parmi ses possessions, on trouve les hostels du Grouaneg et du Leuré et les manoirs de Castel Bian, Ti Coz et Porz al Lez, tous situés à proximité du château.

Le 21 août 1572, pour préserver les droits de son fils Gabriel, né de Jeanne de Bouteville, vicomtesse de Coatquénan, qui vient de décéder, Claude de Goulaine adresse un aveu au procureur royal de Lesneven.

Dans ce document de quatre-vingt-six pages, sont plusieurs fois mentionnés les deux moulins de Güetquenan, dits *suzain* et *souzain*, termes signifiant supérieur et inférieur, et le moulin dit *ar Floch* situé en amont du moulin suzain. *Milin ar Floc'h*, que nous identifierons comme dépendance du domaine d'Enescadec, sera appelé plus tard *moulin du Grouanec* ou m*ilin Quelven* par le cadastre napoléonien.



Plus tard, par suite de mariages et de successions, les propriétaires de Coatquénan s'appelleront Parcevaux ou Parscau, Goulaine et, enfin, Carné vers 1669.

Dans le diocèse de Léon, cette famille originaire du Vannetais s'est, semble-t-il, principalement établie au manoir

---

1 Les lieux-dits dont il est fait état sont tous situés en Plouguerneau, sauf spécification d'une autre paroisse ou commune.
2 Route Départementale.
3 Terme dont nous n'avons pu trouver la définition précise mais qui peut être une contraction de suzerain, ou principal, ou supérieur, par opposition à l'autre moulin situé en aval cité comme souzain dans les documents de l'Ancien Régime.
4 *Les manoirs du pays des Abers aux XV[e] et XVI[e] siècles.* Mémoire de maîtrise d'histoire, Isabelle Parc (CRBC-1996).
5 Document délivré par le vassal à son suzerain, attestant sa fidélité et dénombrant ses biens, quand il entre en possession d'un fief.
6 *Les manoirs du pays des Abers aux XV[e] et XVI[e] siècles.* Mémoire de maîtrise d'histoire, Isabelle Parc (CRBC-1996).

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



Le "château" de Koad Kenan en 2010

de Kerjar[7] en Lanildut. Les aînés deviendront comtes et conserveront le titre de vicomtes de Coatquénan jusqu'au décès, en 1856, d'Ambroise de Carné, maire de Guingamp de 1815 à 1830.

Le 20 juillet 1698, Dame Marie-Gabrielle de Kéringar, vicomtesse de Carné, de Coatquénan, de Kerjar, et autres titres... demeurant au manoir du Carpont en la paroisse de Lampaul[8], consent un bail à ferme pour neuf ans à compter de la Saint-Michel suivante pour les moulins de Coatquénan. Les nouveaux fermiers sont *Vincent Lavanant, Munier, Et Lieze Jan, sa femme de Luy authorisée* (...) *au moulin de Lesméal*[9] *en la paroisse de Plouguerneau.* (Voir photo page suivante).

Le couple prend effectivement en fermage les moulins de Coatquénan à la Saint-Michel (29 septembre) 1698. Leur fille Claude y naît le 12 mai 1699. Liesse (Lévénèze) Jan, décède vers 1703.

Vincent Lavanant se remarie avec Françoise Pen le 28 juillet 1704. Renée, leur premier enfant, naît à Coatquénan le 27 juin 1705. Le parrain est François Guillou, du moulin du Grouanec.

Vincent ne reste que pour la durée du bail de neuf ans au moulin de Coatquénan ; en effet, le 30 mai 1710, son fils François vient au monde dans celui de Kerbabu en Plouvien.

Par la suite, le meunier s'établira dans la paroisse de Plouguin, sans doute au moulin de Mesnaot, dépendant du manoir du même nom à proximité de l'Aber Benoît.

Il y décède le 15 février 1739 à l'âge de soixante-dix ans.

Le 24 janvier 1732, devant les notaires royaux et héréditaires du siège de Lesneven, comparaît le *haut et puissant seigneur Messire Charles-François de Carné, chef de nom et d'armes chevalier, seigneur comte de Carné, vicomte de Coatquénan, seigneur du Pont, Kerjar et autres terres et seigneuries, demeurant en son château de Kerjar, paroisse de Lanidut.* Il est accompagné de ses locataires des moulins de Coatquénan. Le seigneur comte de Carné a baillé[10] *à titre de pure et simple ferme* [...] *pour neuf ans entiers et consécutifs à l'expirement du bail qui a cours les deux moulins de Coatquénan à Jacques Coant et sa femme Gabrielle Goachet, icelle le requérant de son dit mary authorisée.*

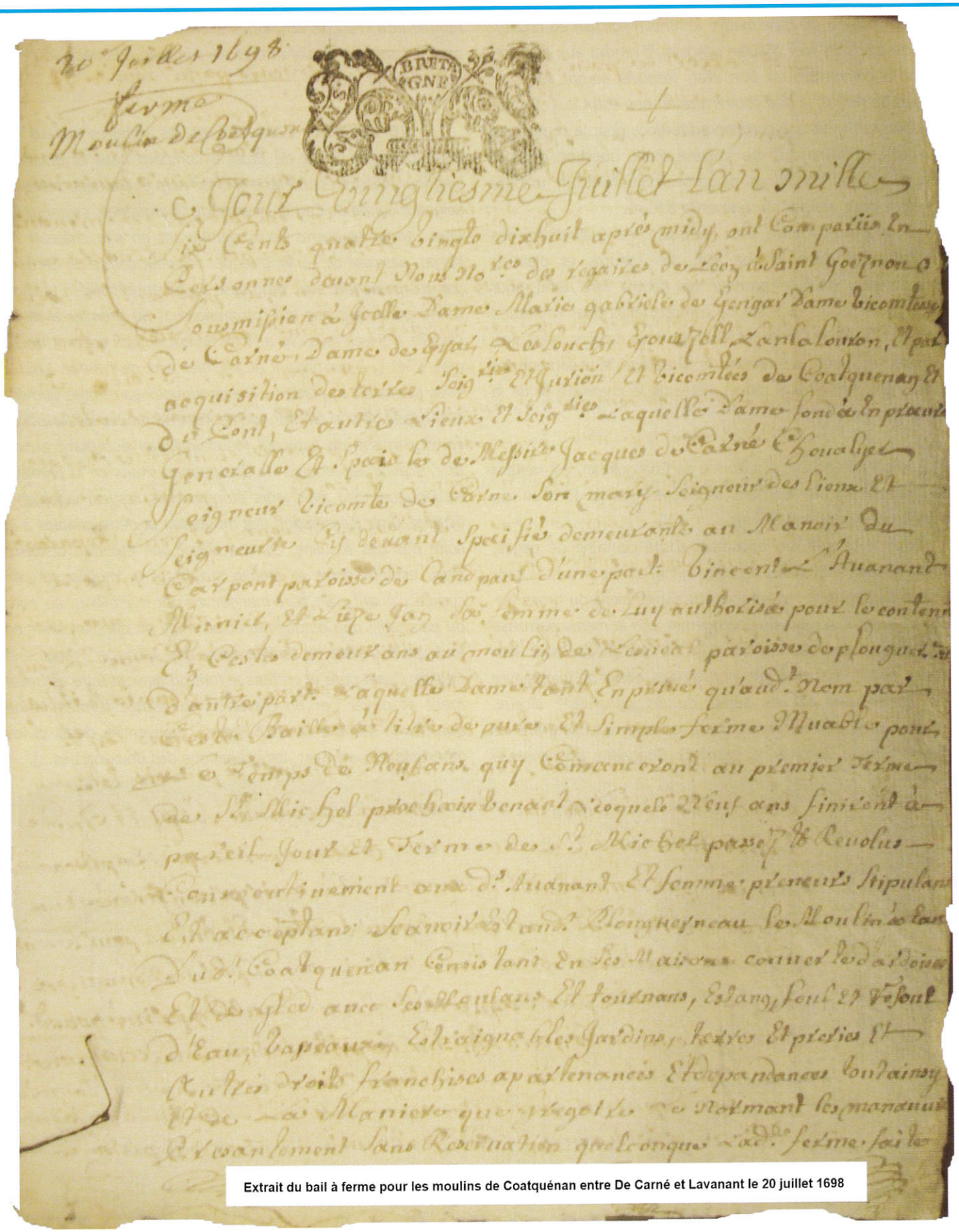
La date d'effet de ce bail sera le 1er avril 1736. Il s'agit du renouvellement d'une ferme de neuf ans. La famille Coant est donc présente aux moulins de Coatquénan au moins depuis le 1er avril 1727.

Jacques Coant est né à Lannilis le 17 septembre 1681. Il a pour parrain Jean Guillaume de Kerouartz, probable suzerain de son père. Le 11 mai 1709, il se marie à Plouguin avec Marie-Gabrielle Goachet.

---

7 Lieu-dit sans doute devenu aujourd'hui Keryar en Plourin-Ploudalmézeau.
8 Lampaul-Ploudalmézeau.
9 Le moulin de Lesmel est situé au Traon et dépend du château du même nom.
10 Bailler : donner à bail

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



Extrait du bail à ferme pour les moulins de Coatquénan entre De Carné et Lavanant le 20 juillet 1698

Les nouveaux époux sont établis au moulin de Provost en Ploudalmézeau quand naît François, leur premier enfant, le 27 septembre 1710. Quatre autres naissances suivront dans le même moulin ; la dernière fille, Françoise, est baptisée le 13 août 1718. Le parrain et la marraine sont Vincent Lavanant et Françoise Pen, tous deux anciens meuniers à Coatquénan et demeurant au moulin de Mesnaot en Plouguin[11].

D'après les termes du bail de 1732, le moulin suzain de Coatquénan est couverts de gleds[12] et le moulin souzain d'ardoises. Cependant, il est convenu qu'*il sera loisible au dit*

11 Aujourd'hui en Saint-Pabu. Avant la Révolution, Saint-Pabu n'était qu'une trêve de Ploudalmézeau.
12 Gleds : ouverture à base de chaume de seigle ou de roseau.

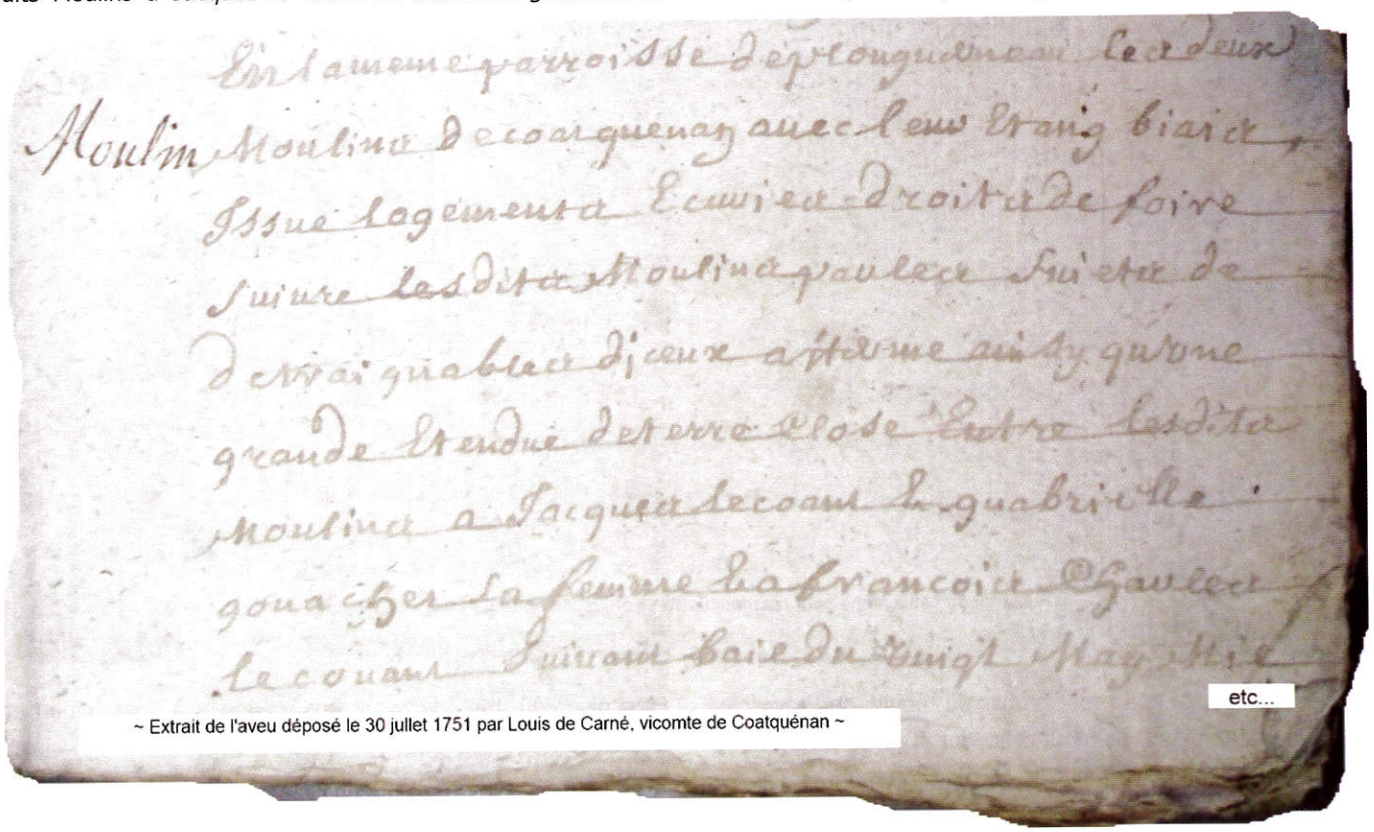
seigneur bailleur de faire mettre le moulin souzain en couverture de gleds de jour à autre parce qu'il rendra aux dits preneurs la couverture en bon état, lesquels seront tenus et obligés de rendre la dite couverture en bon estat [...] Il semble donc qu'il y ait une certaine préférence pour la couverture de gleds, à moins qu'il ne s'agisse d'une question de coût dépendant des conditions d'approvisionnement en matière première pour réaliser ou rénover la toiture.

Le document chiffre avec précision les évaluations des manquements dans le bon état des toitures et d'autres équipements, dont le preneur ne pourra être tenu pour responsable, et les dispositions contractuelles pour l'entretien des machineries et ustensiles. Pour les deux moulins, sont ainsi précisés l'épaisseur des meules, le piquetage, la pesanteur des fers et des marteaux à piquer, l'état de la charrette et de la civière...

Louis Marie de Carné, vicomte de Coatquénan, est héritier de Charles François, son père, décédé le 5 janvier 1751 en son château de Kerjar en Lanildut.

Dans le minu[13], un document d'une centaine de pages, qu'il a déposé le 30 juillet de cette même année devant la cour Royale de Lesneven, parmi tous les autres biens ou droits figurent les deux moulins de Coatquénan : *En la meme parroisse de Plouguerneau, les deux Moulins de coatquénan avec leur Etang, biais*[14]*, Issue, logements, écuries, droits de foire suivre les dits Moulins par les sujets de detraignables*[15] *diceux, afferme ainsy qu'une grande Etendue de terre close Entre les dits Moulins a Jacques le coant Et Guabrielle gouachet sa femme Et a François et Charles le couant suivant bail du vingt may mil sept cent quarante et un controllé à Lannilis le vingt quatre du dit mois...*

Le 16 décembre 1751, devant les notaires royaux et héréditaires du Siège de Brest a comparu haut et puissant seigneur Messire Louis Marie chef de nom et d'armes chevalier seigneur comte de Carné, vicomte de Coatquénan, seigneur du Pont, Kerjar et autres lieux, demeurant en son château de Kerjar, paroisse de Lanidut, lequel seigneur comte de Carné a par ces présentes avec promesse de garantie baillé à titre de ferme pour neuf ans qui commenceront au premier avril de l'année 1754 en tous cas à l'expirement du bail courant du 20 may 1741 [...] *qui finiront au premier avril de l'année 1763 à Yves Kermaïdic et Marie Le Guenneugueux sa femme dument authorisée de son dit mary demeurant au moulin de Resservo en la paroisse de Lampaul Ploudalmézeau acceptant au dit titre, scavoir les moulins de Coatquénan situés en la paroisse de Plouguerneau avec leurs étangs, biais, issues, logemens, écuries, droit d'assujetion des mouteaux et detraignables à la suite des dits moulins, comme aussy une étendue de terre close estante entre le moulin suzain et le moulin souzain cernée d'oriant d'un parc manoeuvré par Yves Riou, au nord du bois tailly de Coatquénan et au midy du chemin, pour en jouir en bon père de famille ainsy que Jacques, François et Charles Coant père et enffans le font ou doivent faire actuellement et payer par an d'avance en quatre termes et de quartier la somme de 252 livres* [... suivent le détail et les modalités de paiement, les obligations des deux parties...].



~ Extrait de l'aveu déposé le 30 juillet 1751 par Louis de Carné, vicomte de Coatquénan ~

13 *Minu* : Terme que l'on rencontre dans la coutume de Bretagne. C'était un acte de déclaration, un aveu qu'un nouvel acquéreur devait faire à son seigneur concernant les biens acquis ou des devoirs qu'il avait contractés à son encontre. (Source : *Généadico* du CGF).

14 *Biais :* vraisemblablement biefs.

15 *Destraignable :* mot pour désigner celui qui peut être contraint. Le destraignable au moulin signifiait que le tenancier d'une seigneurie était contraint de moudre son blé au moulin banal. (Source : *Généadico* du CGF).

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Le bail nous apprend aussi que le moulin souzain est toujours sous couverture d'ardoises, tandis que le toit du moulin suzain est en chaume.

La propriété vient de changer de mains après le décès de l'ancien propriétaire. Est-ce la cause du départ des fermiers ? Nous ne saurions le dire.

Toujours est-il qu'en 1751, la famille Coant vient de tenir les moulins de Coatquénan durant environ un quart de siècle.

François Coant est le fils aîné de Jacques Coant et de Gabrielle Goachet. Il naît au moulin de Provost en Ploudalmézeau le 27 septembre 1710 et se marie à Kernouès avec Marie Le Gleo en octobre 1736. Le jeune couple s'établit au moulin de Coatquénan, mais François décède prématurément le 28 janvier 1744, sans avoir eu d'enfant semble-t-il.

Charles, né au même moulin de Provost le 24 février 1712, se marie à Kernilis le 18 septembre 1742 avec Barbe Bescond, originaire de Kerberheun en cette paroisse. Les nouveaux époux viennent aussi habiter Coatquénan. Il est vrai que la cohabitation des frères mariés et des parents dut être facilitée par le fait que chacun des deux moulins comportait un logement.

Gabrielle Goachet meurt le 7 mars 1748 ; elle est enterrée au Grouanec.

Le 1er avril 1754, Yves Kermaïdic s'installe aux moulins de Coatquénan. Charles Coant, sa famille et son père viennent de déménager pour les moulins du Rest et de Pentreff en la trève de Locmaria de la paroisse de Plabennec.

L'aïeul décède à Pentreff le 5 février 1755, au moulin du Rest. Marguerite, le premier enfant de Charles Coant et Barbe Bescond, y naît le 28 décembre 1755. La famille fera souche dans plusieurs moulins de Plabennec et même de Guipavas durant la première moitié du XIXe siècle. Louis Coant, lointain descendant de Charles, sera le dernier meunier au moulin du Rest en 1974.

Yves Kermaïdic, le nouveau meunier de Coatquénan, est originaire de Plouarzel mais habite Landunvez au moment de son mariage, à Lampaul-Ploudalmézeau le 20 juillet 1748 avec Marie Le Guenneugueux, veuve de Louis Le Hir, décédé au moulin de Resservo le 28 mars 1748. Ils ont des jumeaux, nés en août 1749 dans ce moulin. Marie y meurt le 1er septembre à quinze jours et Guillaume, le 16 avril 1763 au moulin de Trémazan en Landunvez. Marie Le Guenneugueux meurt le 18 avril 1777 à Lanrivoaré. Yves se remarie le 16 septembre à Lambézellec avec Marie Corre, veuve. Ils ont un fils, Jean Marie, né le 22 octobre 1778 à Lanrivoaré, qui deviendra douanier. Yves meurt le 8 nivôse an IX (29 décembre 1800) au moulin de Kermorvan en Trébabu.

Jacques Kermaïdic, frère d'Yves, marié à Guissény avec Marguerite Castel le 27 septembre 1757, est aussi meunier à Coatquénan au moins à partir de 1761, et peut-être jusqu'en 1783. Marguerite décéde en effet le 28 mai 1783 et est inhumée *en terre bénite* au Grouanec. Son époux est cité comme témoin dans l'acte de sépulture.

Un autre de leurs frères est aussi meunier à Coatquénan durant les années 1760. Il s'agit de René, marié le 25 septembre 1764 à Gabrielle Cardinal, du moulin de Kervereg : après une fille, Marie Renée, née le 23 août 1765, ils ont un fils, René Marie, le 30 janvier 1767, qui décède le 16 avril 1770.

Les Kermaïdic se sont peut-être partagé l'exploitation des moulins suzain et souzain.

Cette famille fut probablement remplacée aux moulins de Coatquénan par Pierre Corre et Julienne Poullaouec. Bien que nous n'ayons pas retrouvé le document, un bail à ferme accordé par de Carné à Corre, daté du 4 juillet 1776, est en effet plusieurs fois mentionné dans des écrits postérieurs à cette date. Il s'agirait en fait d'un bail accordé à deux ménages composés respectivement de Pierre Corre et Julienne Poullaouec et de François Calvez et Anne Corre.

Anne Corre est une des sœurs aînées de Pierre. Fille de René Corre et de Jeanne Guénégan, elle s'est mariée à Landunvez avec François Calvez le 11 octobre 1746. Quant à Pierre Corre, il a épousé Julienne Poullaouec le 11 janvier 1763 dans la même paroisse.

Les deux couples ont quitté Milin-Coz, situé à l'embouchure du ruisseau qui rejoint la mer sur la grève de Penfoul en Landunvez, après s'être associés pour prendre en fermage les deux moulins de Coatquénan situés en la paroisse de Plouguerneau.

François Calvez et Anne Corre n'ont pas eu d'enfant.

En revanche, Pierre Corre et Julienne Poullaouec en ont eu douze, et leurs descendants peupleront maints moulins de Plouguerneau durant tout le XIXe siècle, à commencer par Rannorgad occupé par leur fils aîné Sébastien, au moins à partir de 1790.

Le 30 août 1781, devant les notaires de la juridiction de la vicomté de Coatquénan a lieu une subrogation de ferme[16] consentie par Anne Corre, veuve de François Calvez, demeurant au moulin de Coatquénan.

La subrogation concerne la moitié de la ferme des deux moulins de Coatquénan baillés par *Madame Veuve Seigneur du Carné*[17]. Pierre Corre s'engage à prendre à son compte la moitié du fermage dû par sa sœur, soit 176 livres, suivant le nouveau bail qui vient de leur être accordé le premier avril 1781 et arrivant à terme en 1790.

Le malheur a frappé Anne Corre ; elle est devenu veuve moins d'un an auparavant. En effet, le registre des sépultures de la paroisse de Plouguerneau nous relate le décès tragique de son époux : *François Calvez, meunier Du moulin de*

16 *Subrogation de ferme :* cession dans les droits (du bail à ferme en cours).
17 Louis Marie de Carné est en effet décédé en son manoir de Kerjar en Lanildut le 18 avril 1781, à l'âge de 60 ans.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Coatquénan, [...] *trouvé noyé auprès de Pont Crac'h Le Jeudi seizieme novembre mil sept Cent quatre vingt, a été inhumé En terre Bénite au Grouanec Le Samedi Dix huit du même mois, En vertu De La Permission accordée par Monsieur Lunven De Coatliogan, avt & Procureur du Roy De L'amirauté En date Du Dix sept desd. mois & an, En Présence D'anne Corre sa veuve, de Goulven Calvez Son Neuveu & De Plusieurs autres qui ne signent. ...*[18]

Dès le 19 mai 1786, un autre bail de neuf ans est consenti pour les moulins de Coatquénan. La nouvelle ferme doit débuter à la Saint-Michel 1790.

Noble Yves Michel Henri de Chef du Bois[19], sénéchal de la juridiction des régaires de Léon, y demeurant paroisse de Minihy, représente les propriétaires en tant que tuteur des enfants mineurs des feux Seigneur et Dame de Carné.

Les deux moulins de la seigneurie de Coatquénan sont *affermés à Pierre Corre et sa femme Julienne Poullaouec pour les deux tiers et à la ditte Corre veuve Calvez, pour un tiers.*

Tous sont déclarés demeurer au moulin de Coatquénan ou, peut-être, y ont-ils élu domicile pour des facilités administratives ?

Le total du fermage est fixé *à 282 livres et un demi boisseau d'avoine blanche mesure de Lannilis*, comme lors des précédents baux. Il est toujours fait référence au bail du 4 juillet 1776 concernant les dépendances des deux moulins (maisons, crèches et écuries...), mais seul l'entretien des équipements à moudre du moulin suzain est spécifié dans le document. On peut donc présumer que le moulin souzain a déjà cessé son activité de mouture ; il tombera peu à peu en ruines.



~ Les vestiges du moulin souzain de Coatquénan en 2012 ~

Quant au moulin suzain, il a été mis sous couverture d'ardoises dans l'intervalle 1751-1786. Pour ce faire, on a peut-être utilisé la pierre de schiste, *mein haleg*, qui semble abondante sur les flancs de cette vallée qui mène au pied de Loguivi, mais, comme précédemment pour le moulin souzain, il est précisé qu'*il sera libre au Seigneur propriétaire de couvrir en gleds le moulin suzain quand bon leur semblera ...*

Anne Corre, veuve de François Calvez, trépasse le 22 décembre 1787 au bourg paroissial de Plouguerneau. Agée d'environ soixante ans, elle est décédée sans hoir de corps[20].

Du 26 décembre de cette même année jusqu'au 2 janvier 1788, l'inventaire des meubles et effets qu'elle laisse est effectué par Guillaume Marie Draoulec, *ancien commis juré de la ditte Sénéchaussée à la requête de Pierre Corre frère de la dite défunte.* Pierre Corre a lancé la procédure en tant que tuteur des enfants mineurs de feu son frère Claude, et pour le compte de sa soeur Suzanne, meunière à Ploudalmezeau.

L'expert chargé de l'évaluation des biens est Goulven Anton[21], de Lannebeur. Ils sont estimés pour un total de 1 289 livres et 11 sols, ce qui est un beau patrimoine pour une roturière.

On peut noter l'importance et la qualité de la literie comportant, entre autres, des couettes, oreillers et traversins de plumes, 46 draps de lin, 12 bernes[22], 21 couvertures d'oreiller... et aussi beaucoup de vêtements : 34 chemises, 5 jupes pour 34 livres, 71 coiffes..., des couverts et diverses pièces en argent pour 180 livres et 6 *mauvais livres bretons* (sic).

Sont également inventoriés un nombre conséquent de meubles de qualité comme des armoires et des lits clos en bois de chêne, 48 livres d'argent en numéraire et, aussi, des appareils utilisés pour travailler la matière première de la laine et du lin.

L'importance des biens matériels nous permet de penser que la meunière, devenue veuve en 1780, tient commerce de textiles au bourg de Plouguerneau et qu'elle "délègue" sa part de ferme des moulins de Coatquénan à son frère Pierre.

Parmi le nombre conséquent de titres laissés par Anne Corre figurent en effet une grosse[23] de subrogation de la ferme des moulins de Coatquénan à Pierre Corre en date du 19 juillet 1787 et, aussi, un bail à ferme consenti par Olivier Landuré[24] à Anne Corre le 12 août 1787. Ce bail concernait sans doute la maison qu'elle occupait au bourg paroissial de Plouguerneau.

---

18 Archives départementales du Finistère, site de Quimper, 3 E 238.

19 *Chef du Bois :* francisation de *Penhoat*.

20 Une personne décède sans hoir de corps lorsqu'elle n'a pas de descendant.

21 Notable paysan, Goulven Anton succéda à son père François comme "expert". Il devint membre du conseil d'administration du District de Lesneven en 1794. Né et décédé à Lannebeur (1743 – 1811).

22 *Berne :* grande pièce de laine grossière ou d'étoffe quelconque (*Larousse* 1900).Au départ, c'est un tour que l'on joue à quelqu'un en le faisant sauter en l'air sur une couverture. La berne était l'étoffe, ou le manteau, sur lequel on "bernait".

23 *Grosse :* copie authentique d'un acte notarié, ayant force exécutoire. Son nom vient du fait qu'elle est écrite en gros caractères, contrairement à la minute (l'original) qui elle, l'est en écriture menue.

24 Il s'agit très probablement de l'exploitant du domaine congéable de Kerdélant, appartenant à la famille de Roquefeuil.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

L'ancienne meunière avait sans doute délaissé la meunerie pour s'établir comme commerçante.

L'inventaire des titres nous apprend aussi qu'elle fut fermière de *milin ar Floc'h*, le futur *moulin du Grouanec ou de Quelven* du cadastre napoléonien, situé à quatre cents mètres à vol d'oiseau, en amont, du moulin suzain de Coatquénan.

Un document révèle en effet qu'elle consentit une subrogation de ferme de moulin Floch à Goulven Calvez[25], de Tréménac'h, le 8 novembre 1784.

Mais peut-être était-elle déjà établie, au moins épisodiquement, au bourg de Plouguerneau ?

Quelques années plus tard, des bouleversements importants se sont produits. La Révolution a éclaté en 1789 ; les privilèges des classes possédantes ont théoriquement été abolis durant la nuit du 4 août 1789.

Le 20 juillet 1790, Pierre Corre, meunier au moulin de Coatquénan signe un reçu pour confirmer qu'il vient de recevoir de Monsieur de Chef du Bois, tuteur de Messieurs Carné, propriétaires, la somme de 350 livres. Ces espèces représentent la commission que Pierre Corre avait payée pour le renouvellement du bail pour le moulin. Au XVIII[e] siècle, il était en effet d'usage, pour faciliter la transaction, et peut-être les rapports pendant la durée du bail, de payer au propriétaire une commission dite *pot de vin* dans certains écrits.

Le bail du même moulin vient d'être résilié à cause de la suppression des *droits de moute* prononcée par décret de l'Assemblée Nationale.

On constate que ce document ne fait plus mention des deux moulins ; le moulin souzain est sans doute en ruines en 1790 !

La Révolution engendre la déliquescence progressive des institutions en place depuis des siècles. Les corvées dues par les sujets mouteaux[26] et detraignables pour les réparations des moulins et de leurs dépendances ont été supprimées. Beaucoup d'entre eux appartiennent désormais à la Nation et rien n'a été prévu pour pallier la disparition des règles codifiées par la féodalité et la Coutume.

Les manquements aux réparations, qui étaient sévèrement sanctionnés sous l'Ancien Régime, deviennent un sujet préoccupant. Le 2 messidor an II (20 juin 1794), Pierre Mingam, expert et meunier demeurant au Diouris, commune de Kernilis, canton du même nom[27], se transporte vers Coatquénan pour voir et examiner le manque de réparations sur le moulin et crèche.

Il note que la couverture d'ardoizes du moulin neuf[28] est en très mauvais état et qu'il manque *cent pierres d'ardoizes,* qu'il estime à six livres, *et environ quinze livres de chaux à deux journées de couvrier pour couvrir le dit moulin, estimés à trois livres.* Mais l'essentiel des manquements concerne surtout la soue à cochons pour 45 livres et l'étable à vaches pour 12 livres. Ces dépendances tombent de toute évidence en ruine.

Pierre Mingam conclut : *et comme le citoyen Pierre Corre ne demandant d'autre réparations pour le moment, je me suis retiré pour dresser le présent procès-verbal.*

Il semble que le donneur d'ordre pour l'expertise soit donc le meunier Pierre Corre qui exploite le site des moulins de Coatquénan depuis de nombreuses années. Suivant les anciens baux, résiliés par les nouvelles autorités, ces réparations lui étaient dues. Il espérait peut-être que la Nation s'en chargerait ! En tous cas, nous restons dans l'ignorance du destinataire du rapport d'expertise.

Au début de la Révolution, le propriétaire des moulins, ou du moins l'héritier privilégié grâce au droit d'aînesse en vigueur durant l'Ancien Régime, est Louis Charles comte de Carné, vicomte de Coatquénan, etc. Né au château de Kerjar en Lanildut le 29 juillet 1774, il a émigré et ses biens ont été saisis par la Nation.

Le 19 frimaire an VI (9 décembre 1797), les ventes aux enchères d'une partie de ses immeubles ont lieu à Quimper.

Elles sont enregistrées par l'administration départementale du Finistère le 29 nivôse de cette même année républicaine (17 janvier 1798).

Les moulins de Coatquénan, comme celui de Rannorgad, sont concernés. Le citoyen Le Moyne, de Quimper, achète les moulins de Coatquénan pour 7 100 francs. Lors de la vente, il agit pour le compte du juriste de Lesneven Daniel Nicolas Miorcec, tuteur d'Ambroise Marie Carné, né au château de Kerjar le 16 juin 1777, frère puîné de Louis Charles, dont nous ignorons le destin après son émigration.

Par procuration, la famille de Carné reprend donc la propriété des biens dont elle avait été spoliée par les autorités révolutionnaires. Ambroise Marie de Carné, demeurant à Guingamp et président du canton de Plouzévédé, en retrouvera la pleine jouissance le 22 mars 1806 moyennant la somme de deux mille six cent quatre-vingt-un francs.

Le bail, censé débuter à la Saint-Michel de 1790 et se terminer en 1799, ayant été déclaré caduc, un nouveau contrat de fermage de neuf ans qui doit débuter le 12 germinal an VIII (2 avril 1800), est accordé le 2 fructidor an VI (19 août 1798) par Daniel Nicolas Miorcec, homme de loi à Lesneven et tuteur

---

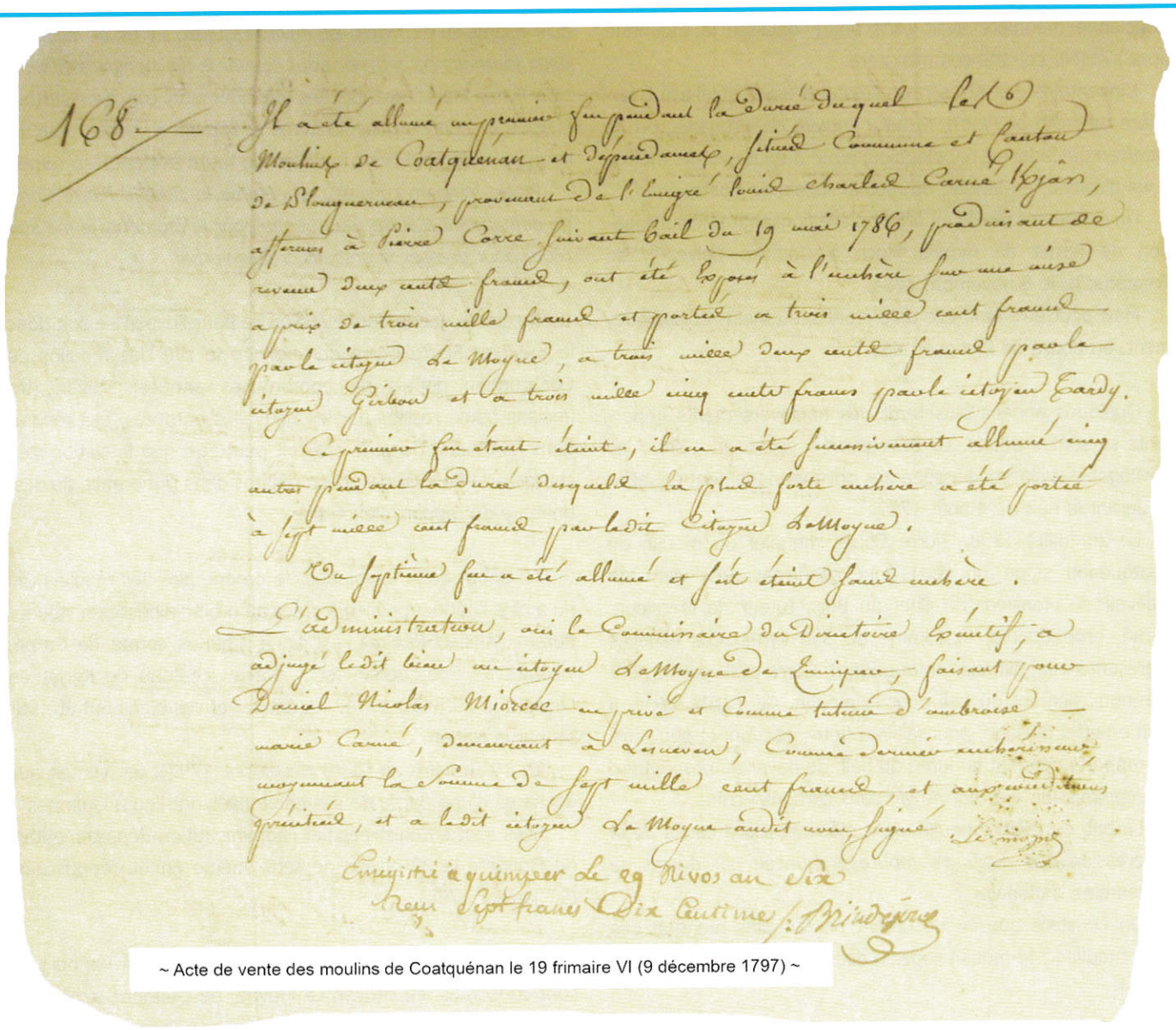
25 Goulven Calvez, né à Lothunou en Lannilis le 26 novembre 1754, et sa femme Françoise Renée Guiavarch, née le 5 septembre 1762 à Kerdidreun, s'étaient mariés à Plouguerneau le 18 septembre 1781. Ils furent la souche des Calvez, alternativement meuniers dans la plupart des moulins situés sur le ruisseau du Grouanec à Loguivy (Grouanec, Kerilli, Kervereg, Rannorgad...).

26 Mouteaux : usagers d'un moulin (Source :*Généadico* du CGF).

27 Le 29 septembre 1791, le canton de Guicquelleau est supprimé et remplacé par celui de Kernilis. La section de Gorrébloué en Plouguerneau est dans sa plus grande partie rattachée à Kernilis. Cette situation dura au moins jusqu'à l'été 1795. Le Diouris est donc situé en Kernilis le 2 messidor an II.

28 Il s'agit du moulin de Lost-ar-C'hoat, appelé Milin Nevez sur le cadastre napoléonien et la matrice attachée, qui vient d'être bâti pour remplacer le moulin souzain.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



~ Acte de vente des moulins de Coatquénan le 19 frimaire VI (9 décembre 1797) ~

d'Ambroise Marie de Carné, demeurant à Guingamp, à Claude Corre et sa femme Marie Jacquette Le Roux, de son mari autorisée, pour 180 francs par an. Le document fait toujours référence aux deux moulins de Coatquénan, étangs, biais, issues, maisons, logemens, écuries, plus une étendue de terre situé entre le moulin suzain...

En fait depuis 1786, on ne cite plus le moulin souzain que pour préciser les limites de cette parcelle qui est le pré situé entre les deux moulins, cerné d'oriant d'un parc, au nord du bois tailly de Coatquénan et au midy du chemin... Ce chemin est devenu la route actuelle menant vers Kervolan et Kerrieg à partir de la départementale 52.

Le nouveau bail spécifie aussi qu'il sera libre au dit Carné de faire couvrir en gleds le moulin suzain et alors les dits preneurs rendront la couverture en bon état. Le moulin a donc conservé sa couverture d'ardoises.

Le nouveau locataire, Claude Corre, est l'un des fils de Pierre. Né au moulin de Landunvez le 11 mars 1769, il se marie à Plouvien le 15 messidor an II (3 juillet 1794) avec Marie Jacquette Le Roux.

Il remplace son père à Coatquénan, où ses six enfants voient le jour de 1795 à 1805.

Pierre Corre a quitté Coatquénan et la meunerie. Nous en ignorons la raison : est-ce le décès de sa femme, Julienne Poullaouec, survenu au moulin le 24 brumaire an V (14 novembre 1796), le poids des ans ou la volonté d'exercer un métier moins pénible à cinquante-trois ans, âge où à l'époque on faisait déjà partie des gens âgés ?

Toujours est-il qu'il décède à Coat-ar-Gueven en Lambézellec le 15 germinal an VIII (5 avril 1800). Il était devenu gardien de ponton !

Nous ignorons la durée réelle de la ferme de son fils Claude aux moulins de Coatquénan. Le 15 nivôse an VIII (5 janvier 1800), il figure parmi les assujettis à la patente du canton de Plouguerneau. Sa taxe est fixée à 21 francs car Coatquénan dégage un revenu annuel de 160 francs, ce qui place le moulin parmi les plus rentables de Plouguerneau, en fait au même rang que Kervereg et au deuxième derrière Le Diouris, que l'on pourrait considérer comme hors compétition avec ses 300 francs.

Le 23 ventôse de l'an XIII (14 mars 1805), Julienne Corre, fille de Claude et de Jacquette Le Roux naît au moulin de Coatquénan.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Ensuite, malgré l'absence de traces écrites, il est probable qu'Ambroise Marie de Carné ait reconduit le bail de Claude Corre. En effet, il est cité comme témoin lors de la naissance de Marie Calvez, du moulin du Grouanec, voisin de celui de Coatquénan, le 1er avril 1815. Il est donc vraisemblable que son successeur direct fut Alain Saos en 1817.

Claude Corre déménage vers le moulin de Kerbréden en Plouvien, où son épouse meurt le 1er octobre 1824. Lui-même la suit dans la tombe dix ans plus tard, le 30 décembre 1834.

Entre-temps, le 21 novembre 1828, leur fille Julienne a épousé Jean Marie Le Bihan, né à Kérollé en Plouider le 27 floréal an V (16 mai 1797), et devenu meunier dans un des nombreux moulins de Plouguerneau ; c'était peut-être Coatquénan déjà tenu par Alain Saos depuis plus de dix ans, au moment de ce mariage.

Le nouveau couple s'installe au moulin de Kerbréden, où Jean Marie prend la succession de son beau-père en 1834.

Leurs dix enfants y naissent, et Julienne y meurt le 19 avril 1853. En 1856, Jean Marie y habite encore avec les quatre plus jeunes.

En avril 1814, l'Empereur Napoléon 1er a abdiqué après l'invasion de l'est de la France et de Paris par les armées alliées de la sixième coalition. Louis XVIII, frère de Louis XVI guillotiné par le régime révolutionnaire en 1793, est devenu roi de France.

A bien des égards, on pourrait avoir l'impression de revenir à l'Ancien Régime.

Hormis les clauses inhérentes à la féodalité concernant les droits de moulte, abolis avec les autres privilèges au début de la Révolution, les termes utilisés pour le bail sont identiques à ceux de la ferme consentie par Monsieur le Comte de Carné à Jacques Coant et sa femme Gabrielle Goachet plus de quatre-vingts ans auparavant, le 24 janvier 1732.

Le 5 décembre 1814, à Lesneven, un bail à ferme pour les deux moulins de Coatquénan, étangs, biais, chaussées, maisons, logements, écuries, plus une pièce de terre, est accordé par le propriétaire *Messire Ambroise Marie de Carné, chef de nom et d'armes, chevalier, seigneur comte de Carné, vicomte de Coatquénan, seigneur de Kerjar et autres titres,* demeurant à Guingamp. Il est représenté par Daniel Nicolas Miorcec Kerdanet, jurisconsulte demeurant en cette ville.

Les fermiers sont Marie Jeanne Tigréat, veuve Bihan, née à Kerilly le 16 juin 1769, et son gendre Alain Saos, marié à Marie Angèle Bihan. Ils demeurent tous au moulin de Kerilly.

Parmi d'autres obligations, *les preneurs seront tenus d'entretenir et de rendre en bon état les toitures en gleds de la maison et des deux crèches conformément à l'usage du pays ; et à l'égard des réparations des moulins, les preneurs les entretiendront et rendront en bon état savoir la meule tournante du moulin suzain, la croix et le grand fer conformément au bail courant et les autres ustensiles cités suivant l'acte du ferme du 4 juillet 1776 du rapport de Jacolot vivant notaire à Lannilis* [...] *; il sera libre au dit seigneur de Carné de faire couvrir en gleds le moulin suzain et alors les dits preneurs rendront la couverture en bon état.*

Le bail est accordé pour débuter le premier avril 1817 et se terminer à la même époque en 1826, moyennant le paiement annuel de 180 francs en numéraire. Marie Jeanne Tigréat, Marie Angèle Bihan et Miorcec Kerdanet le signent. La minute est signée par Maître Le Clech, notaire, et par Maître Jannic, son collègue.

Alain Saos a déclaré ne savoir signer.

Natif du moulin de Kerouartz au Traon le 1er août 1787, il s'est marié avec Marie Angèle le 4 novembre 1808 à Plouguerneau. Pour lui, c'est sans doute une sorte de promotion sociale car la mariée sait écrire, comme sa mère, veuve de Jean Marie Le Bihan qui, originaire de Saint-Frégant en Guissény[29], devenu expert et cabaretier, est décédé à Lesneven le 22 mai 1806.

Leur fille aînée, Marie Jeanne Saos, voit le jour au moulin de Kerilly le 8 septembre 1809, suivie de Jean Alexandre Marie le 6 novembre 1811, et Gabriel le 31 décembre 1814.

Le 4 mai 1817, un mois après la prise en fermage, Anne est la première des enfants Saos à naître au moulin de Coatquénan ; elle ne vit que deux mois et demi. Trois autres suivent : Marie Renée, le 18 décembre 1818, Joseph Marie le 9 février 1821, et Guillaume Marie le 2 septembre 1823.

En 1824, un nouveau fermage est accordé aux mêmes meuniers, pour neuf ans à compter du 1er avril 1826. Plusieurs autres baux se succéderont et la famille Saos exploitera le moulin durant une soixantaine d'années. Le moulin de Coatquénan y gagnera le sobriquet de *milin ar Saos*.

Le 15 novembre 1831, Marie Jeanne Saos se marie à Plouguerneau avec Goulven Tréguer, meunier. Le jeune couple s'établit au moulin de Coatquénan.

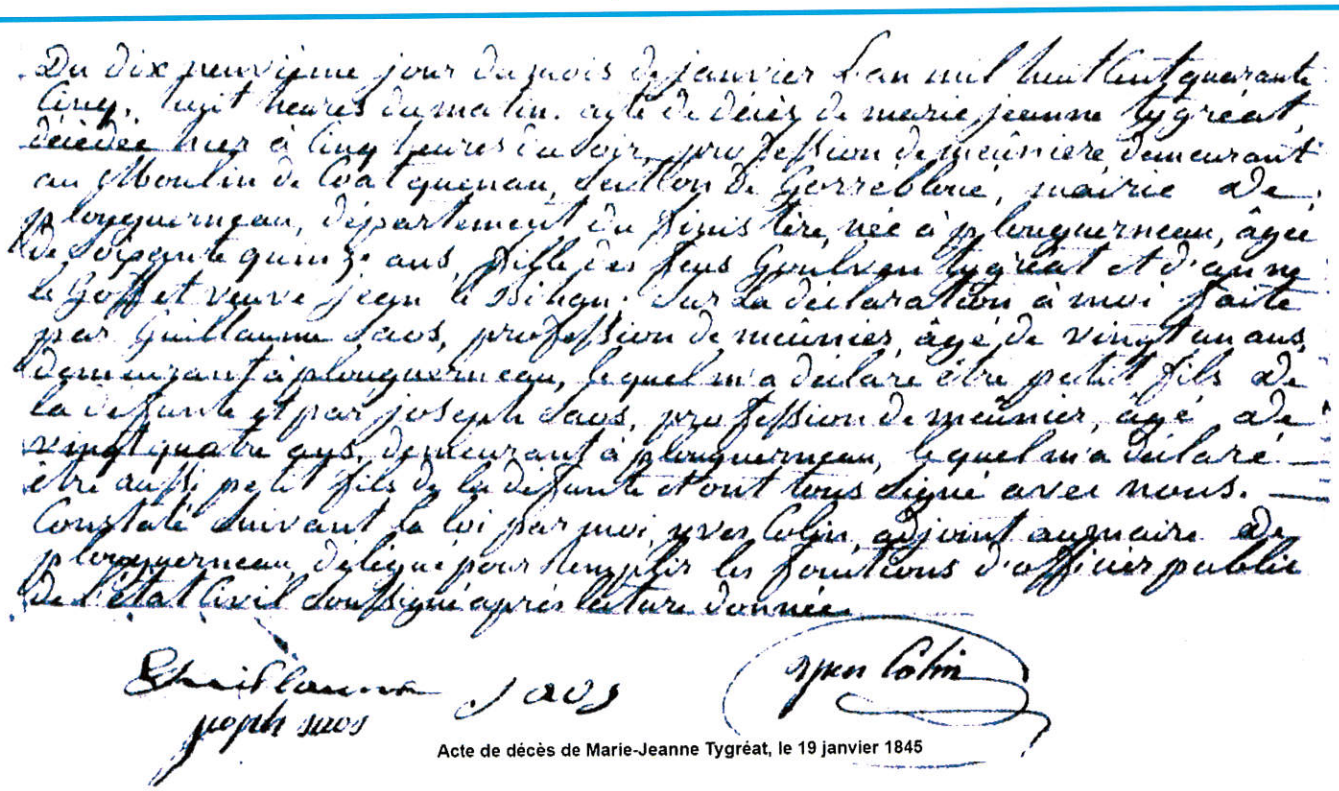
Marie Angèle Bihan meurt le 25 juillet 1837, trois ans avant son époux, décédé le 11 juin 1840. Marie Jeanne Tigreat, sans doute une maîtresse femme, alors âgée de soixante-et-onze ans, tient toujours les rênes du moulin. Cependant, en 1841, il semble que Goulven Tréguer soit devenu le meunier-chef. Le poids des ans se fait sans doute sentir chez sa grand-mère par alliance !

Suivant la matrice cadastrale de 1841, le revenu du moulin est estimé à 67 francs par an, ce qui le place dans la moyenne des moulins plouguernéens.

Son eau motrice provient d'un étang d'une superficie de 1855 m^2. Le propriétaire est de Carné, sans doute Ambroise Marie (1777-1856) qui fut maire de Guingamp de 1815 à 1830 et qui racheta les biens confisqués par la Nation au début de la Révolution.

29 Avant la Révolution, Saint-Frégant n'est qu'une trêve de la paroisse de Guissény.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



Acte de décès de Marie-Jeanne Tygréat, le 19 janvier 1845

En 1841, huit personnes vivent au moulin : Goulven Tréguer, sa femme Marie Jeanne Saos, leurs deux enfants Gabrielle et Alexandre, les deux frères de Marie Jeanne Saos : Gabriel et Joseph, meuniers et célibataires, Marie Jeanne Tigréat, l'aïeule, et Pierre Moal, domestique.

Gabriel Saos, l'un des meuniers, quitte bientôt Coatquénan. Il meurt à Mézières, département des Ardennes, le 10 mai 1845, quelques mois après sa grand-mère décédée au moulin le 18 janvier de cette même année. Il était fusilier au 30e régiment de ligne au moment de son décès. Il tira sans doute un mauvais numéro lors d'un recensement militaire et fut incorporé dans l'armée pour un service de sept ans[30].

Goulven Tréguer, quant à lui, continue de diriger le moulin, au moins jusqu'en 1876, aidé par sa femme Marie Jeanne, son beau-frère Joseph Saos resté célibataire et de trois ou quatre domestiques. Il devient veuf le 29 septembre 1876, à l'âge de soixante-douze ans.

En 1881, venant du moulin de Kervereg, François Vézo, sa femme Marie Françoise Boucher et leurs trois aînés élisent domicile au moulin de Coatquénan.

Le premier enfant à y naître est François, le 4 mars 1882. Le meunier, François Vézo, est issu d'une famille originaire du moulin du Dourguen en Trégarantec.

Le 13 juin 1845, son père, Christophe, épouse Marie-Renée Calvez, issue des familles de meuniers Corre et Calvez qui occupèrent la plupart des moulins de la vallée, du Grouanec à celui de Rannorgat, durant toute la première moitié du XIXe siècle.

François Vézo et sa famille n'occupent le moulin de Coatquénan que peu de temps ; sans doute un bail de neuf ans, tout comme Jean Bergot et Marie-Jeanne Quinquis qui leur succèdent.

Vers 1895, Jean Bergot est remplacé par son gendre Goulven Méar, qui le secondait déjà.

En 1906, Goulven Méar et sa femme Marie Jeanne Bergot sont toujours meuniers à Coatquénan. Ils quittent avant la Première Guerre mondiale le moulin, qui sera inhabité quelques années.

En 1913 Goulven Uguen, de Mesfallet, marié à Augustine Abarnou, originaire du Forestic en Plouvien, achète *milin ar Saos* à Gabriel de Quemper de Lanascol, médecin à Paris et lointain héritier de Henri de Launay, vicomte de Coatquénan au XIVe siècle. C'est l'ancien moulin suzain de Coatquénan.

Augustine y est la dernière meunière. Le moulin a déjà une activité très réduite car il est considéré comme bâtiment rural en 1915.

Selon Pierre Roignant[31], son petit-fils, Goulven (surnommé *Tampous)* avait bien d'autres occupations que la meunerie qu'il délaissait à sa femme : il était cultivateur, bedeau, musicien et chantre à l'église du Grouanec.

Augustine continua d'exploiter le moulin pour moudre presque exclusivement de l'avoine jusqu'aux années 1940, surtout pour rendre service à ses voisins.

Vers 1950, la toiture du moulin fut démantelée et la charpente fut utilisée pour construire une grange pour la ferme-manoir de Coatquénan.

Aujourd'hui les murs sont toujours debout, témoins de la solidité de cet ouvrage qui a peut-être vu défiler cinq siècles.

30 La loi Soult de 1832 était en vigueur.
31 Décédé le 31 juillet 2013.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

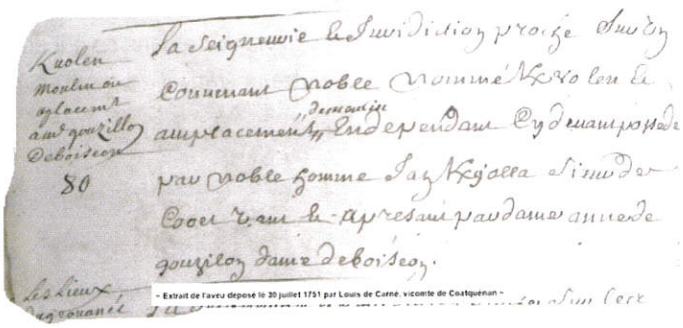


Le moulin de Lost-ar-C'hoat

Un moulin mystérieux, car nous n'en avons trouvé que fort peu de traces écrites, mais il est difficile de le dissocier de ses voisins de Coatquénan !

Dans le *minu* qu'il dépose le 30 juillet 1751 devant la Cour royale de Lesneven, le comte de Carné, en plus des moulins de Coatquénan, déclare qu'il est suzerain d'un autre moulin situé en la paroisse de Plouguerneau : *milin ar Floc'h*. De par la description de son emplacement, nous l'avons identifié comme étant le moulin du Grouanec, propriété de Jan de Parcevaux, demeurant au manoir de Nescadec (Enez Kadeg).

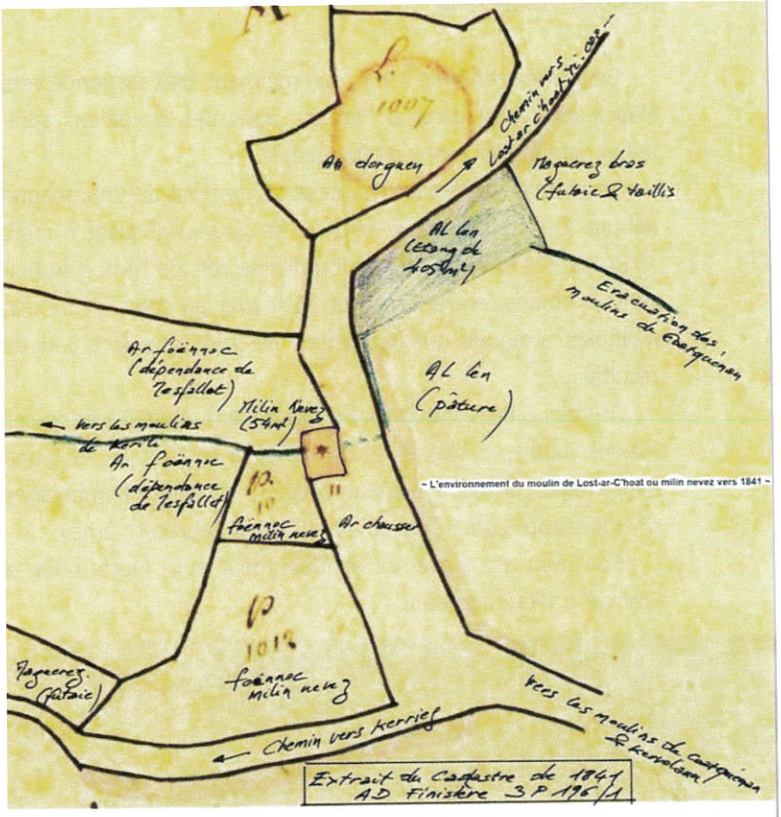
Plus loin dans le même document, une autre des quelques cent cinquante "lignes" énumérant les biens et droits dont Louis Marie de Carné, en tant qu'aîné, est l'héritier privilégié de son père décédé six mois auparavant, concerne *le convenant noble de K/volenn Et amplacement de moulin en dépendant Cy devant possede par noble homme Jan K/galla Sieur de Cooet Vant Et apresant par dame anne de gouzilon dame de Boiseon.*



L'emplacement de ce moulin est situé à moins de trois cents mètres de la ferme actuelle de Kervolan.

Il sera sans doute utilisé pour construire Milin Nevez moins de quarante ans plus tard. Bâti au pied de Lost-ar-C'hoat, le nouveau moulin fut sans doute destiné à remplacer le moulin souzain de Coatquénan, abandonné avant la Révolution, peut-être parce qu'il était peu rentable du fait de sa réserve d'eau insuffisante. Cela semble évident à cause du relief !

Le premier cadastre de Plouguerneau et la matrice cadastrale de 1842 y attachée font état de Milin Nevez ; il est alimenté par un étang de 405 m² et procure un revenu annuel de trente francs. En ces années, le propriétaire est de Carné, sans aucun doute Ambroise Marie, demeurant à Guingamp.



Les dénombrements de population de Plouguerneau en 1836 et en 1841, comme aussi les suivants, ne révèlent pas l'existence d'un meunier permanent au moulin.

On peut émettre comme hypothèse, qu'à l'instar du moulin souzain, il ne fut qu'une dépendance de celui, anciennement suzain, de Coatquénan dont les murs sont toujours debout, et que les meuniers qui assurèrent son exploitation ne furent que des employés de ce dernier moulin.

Le seul dont la tradition locale ait conservé le souvenir fut *Fañch-ar-Lou*, un personnage plus ou moins légendaire lié à cette vallée qui aboutit à l'ancien moulin de Rannorgad au pied de Loguivy. Anna-Vari Arzur y fait référence à propos de milin Lost-ar-C'hoat et du moulin de Rannorgad.

Son sobriquet est probablement une contraction de *Fañch Charlou*, du prénom de son père Charles Le Pors, meunier entre 1872 et 1891 au moulin de La Martyre, où il naît sous les prénoms de François Marie le 6 mai 1873.

En 1891, il travaille comme garçon-meunier à Baniguel en Kernilis.

Il y rencontre sa femme Marie Angèle Penarguéar, née à Croas-Prenn le 3 août 1871 et demeurant à Kernilis au moment de leur mariage le 25 octobre 1893.

Le couple demeure à Pellan en Kernilis au moins de 1894 à 1911. Trois de leurs enfants meurent en bas âge.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Anicet, l'aîné, né le 17 avril 1894 à Pellan, eut un destin tragique. Il était domicilié à Plouguerneau, en un endroit que nous n'avons pu retrouver, au moment de la déclaration de guerre le premier août 1914 ; mais peut-être était-il déjà incorporé pour son service militaire, *o c'hober e koñje*[32], au 72e régiment d'infanterie.

En janvier et février 1915, son régiment était stationné vers Mesnil-les-Hurlus dans la Marne, dans des conditions sanitaires, semble-t-il assez déplorables[33].

La première offensive française sur le front de Champagne débuta à la mi-décembre 1914 et se poursuivit jusqu'à mars 1915. Le 72e RI subit de très lourdes pertes, de l'ordre de huit cents hommes, entre les 21 et 25 février au cours d'une des multiples attaques qui finalement n'eurent que fort peu de résultats.

Anicet Le Pors faisait partie des soldats engagés dans ces actions inutiles ; blessé le 23 février, il mourut le 25 d'une hémorragie consécutive à une blessure au cou, à l'ambulance n° 3 implantée dans l'église de Laval-sur-Tourbe (Marne).

Son nom est gravé sur le monument aux "Morts pour la France" à Plouguerneau.


- Vestiges de Milin Nevez en 2011 -

Selon son petit-fils Anicet Le Pors, ancien ministre de la République, *Fañch-ar-Lou* et sa famille vinrent s'installer à Plouguerneau entre 1910 et 1921, année où ils partirent s'établir au moulin de Roudous en Plouvien[34].

En fait, lors du dénombrement de population de Kernilis en 1911, François-Marie Le Pors, sa femme et ses sept enfants survivants habitent toujours Pellan. Peut-être déménagèrent-ils peu après ?

Néanmoins, l'explication la plus plausible est que *Fañch-ar-Lou* s'en alla seul habiter le modeste moulin de Lost-ar-C'hoat, laissant Marie Angèle exploiter la petite ferme de Pellan, aidée par ses enfants en âge de travailler, dont Anicet et Jean Marie, âgés de dix-sept et seize ans respectivement.

Cette dizaine d'années où François Marie Le Pors séjourna à Milin Nevez, est peut-être à l'origine du souvenir de *Fañch-ar-Lou*, transmis par Alexis Uguen, né en 1909 à Coataleg. Il fut sans doute contemporain du meunier durant sa prime enfance. En 1939, il vint s'établir à Lost-ar-C'hoat, ferme située à moins de mille cinq cents mètres de celle de sa naissance, qu'il tint ensuite durant de nombreuses années avant de la transmettre à son fils Guillaume.

Selon la tradition locale, F*añch-ar-Lou* fut donc le dernier meunier à exploiter milin Lost-ar-C'hoat.

Ses conditions de vie étaient, semble-t-il, plus que précaires. Son lit clos était à cheval sur le ruisseau et le moulin était tellement infesté de rats que, pour préserver sa nourriture, il accrochait la cage lui servant de garde-manger à une branche d'un arbre qui poussait dans l'ancienne carrière de schiste située au bord du chemin qui monte vers la ferme de Lost-ar-C'hoat.

Bien que nous n'ayons aucun moyen concret de vérifier ces dires, nous n'avons aucune raison d'en douter !

Toujours est-il que ce moulin, toujours en service en 1911, sera classé bâtiment rural en 1915, et tomba sans doute peu à peu en ruine.

Pierre Roignant, Michel Sanquer et Guillaume Uguen, qui furent des enfants voisins du moulin dans les années 1950, se souviennent fort bien des restes de l'édifice.

Milin Nevez a totalement disparu, au début des années 1960, dans la construction de l'actuel chemin communal descendant de Lost-ar-C'hoat pour déboucher sur la route de Kerrieg. Ce chemin passe en fait sur l'ancienne chaussée du moulin. De nos jours, le ruisseau coule sous la route dans ce qui était peut-être la déverse de l'étang (*ranvel an dour goll*).


Anicet Le Pors, ancien ministre et membre du CGF

[32] *o c'hober e koñje :* faire son temps de service militaire
[33] Source : JMO du service sanitaire du 72e RI.
[34] *Regards sur la vie de François Le Pors et de Gabrielle Croguennec* (Anicet Le Pors – 2010).

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



Sources principales :

Archives Départementales du Finistère, site de Quimper, sous-séries :

- 3 P 196
- 6 M 599 à 604
- 3 E 235, 1182 E DEPOT
- 1 Q 688,
- 77 J (fonds de Maître Linden)

Centre Généalogique du Finistère :

- Base de données *RECIF*

Archives de la Mairie de Plouguerneau :

- Cadastre de 1841
- Archives de l'état civil.

http://www.google.com/earth

http://www.geneanet.org (Alain de Carné : généalogie de la famille de Carné)

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Regards d'enfants sur les moulins de l'Aber-Ac'h **(Katy Le Roux, Anna-Vari Arzur - Skolig al Louarn, 2000)**

Informations orales récoltées auprès de Pierre Roignant, Michel Sanquer et Guillaume Uguen.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Un Brestois dans la bande à Bonnot

par Christian SOURDAINE, CGF n° 2689.

C'est une affaire étrange survenue il y a un peu plus d'un siècle, mais qui évoque irrésistiblement les événements sanglants et récents qui ont bouleversé la France. Dans les deux cas, les acteurs sont des hommes à la dérive, en rupture totale avec la société dans laquelle ils vivent, pétris d'une idéologie dévoyée et méprisant la vie humaine…

Entre décembre 1911 et avril 1912 la bande à Bonnot, un groupe d'hommes jeunes, courageux, doctrinaires désespérés, en guerre contre la société bourgeoise, trace un itinéraire sanglant dans une France pétrie de misères et secouée par les luttes sociales. Pour les uns ce sont des illégalistes, des anarchistes nihilistes, des purs, pour d'autres de simples criminels sans pitié.



Jules Bonnot
né le 14 octobre 1876
à Pont-de-Roide (Doubs)
et mort le 28 avril 1912
à Choisy-le-Roi. (Val-de-Marne)

Le 21 décembre 1911, Bonnot et ses complices sont les auteurs du premier braquage automobile de l'histoire.

Rue Ordener à Paris, ils agressent un garçon de recettes de la Société Générale qu'ils blessent grièvement. C'est le point de départ d'une traque de plusieurs mois à l'issue de laquelle Bonnot trouvera la mort le 28 avril 1912, à Choisy-le-Roi. Mais ce sera aussi le point de départ de sa légende…

Un cambriolage qui tourne mal à Orléans

Le matin du 31 janvier 1912, à deux heures et quart, M. Marin, surveillant de nuit à la gare d'Orléans, fait sa ronde habituelle dans les ateliers et magasins. Son attention est attirée par un rai de lumière filtrant à travers les volets et des bruits insolites. Pensant à un cambriolage il s'empresse d'alerter les employés de la gare, un agent de police et M. Reymondie, sous-chef de gare.

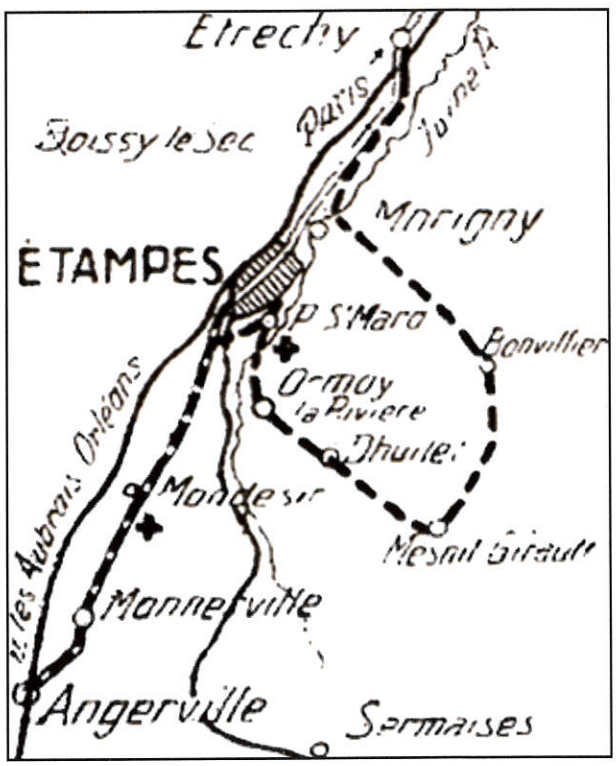
Les hommes se postent aux issues et pénètrent dans les locaux. Se voyant surpris les malfaiteurs s'enfuient, tirant au jugé une dizaine de balles et disparaissent dans la nuit. Deux agents cyclistes sont alors envoyés à la gare des Aubrais, distante de cinq kilomètres, mais ils arrivent trop tard car le train 16, qui part à 2 heures 56 à destination de Paris-Austerlitz, a déjà quitté la gare.

Des témoins racontent que deux individus suspects se sont présentés quelques minutes avant le départ du train, essoufflés et haletants : l'un mesurant un mètre soixante-cinq environ, portant un pardessus de voyage gris foncé et un chapeau melon, l'autre âgé d'une vingtaine d'années, imberbe, d'une taille d'un mètre soixante-dix, coiffé d'une casquette et vêtu d'un pardessus. L'alerte est donnée par télégramme aux gares d'Angerville et d'Etampes où le train devait marquer un arrêt, et à Paris-Austerlitz. Pendant ce temps on a relevé les blessés. M. Reymondie qui a reçu une balle en haut de la cuisse gauche est hospitalisé et M. Martin, un laveur de voitures, plus légèrement touché, soigné sur place. Les malfaiteurs n'ont pu emporter que la somme de cent quarante francs[1]…

Chasse à l'homme dans la campagne beauceronne

Lorsque le train 16 arrive à Angerville, un comité d'accueil est en place pour surveiller les voyageurs qui descendent et contrôler ceux restés dans les voitures.

Mais à l'entrée de la gare, à peine le train a-t-il ralenti que les deux suspects ont sauté sur le talus, escaladé une barrière



[1] 140 F de 1912 = 469 euros de 2015

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

et pris la clé des champs. Deux gendarmes de la brigade d'Angerville, le brigadier Dormoy et son subordonné Sinet arrivent à bicyclette et se lancent à la poursuite des fuyards.

Les gendarmes pédalent le long de la RN 20 Paris-Orléans et finissent par les rattraper sur le territoire de la commune de Guillerval au lieu dit *Les Soixante Mines* (aujourd'hui *Les quatre vents*), au km 46,200, soit à huit cents mètres environ de la ferme de Mondésir.

Dans une scène brève et terrible les malfaiteurs ouvrent le feu. Le brigadier Dormoy s'écroule. Son collègue Sinet le reçoit dans ses bras et ne peut que recueillir ses dernières paroles : *"Je suis bien touché... Ma pauvre femme... Mon enfant..."*

Le gendarme Sinet, qui reste seul et entend les balles siffler à ses oreilles, réussit à faire croire que d'autres gendarmes sont sur le point d'arriver. Le subterfuge fonctionne et les tueurs s'enfuient à travers champs.

Sinet alerte le maire de Guillerval, fermier à Mondésir. La gendarmerie d'Etampes est prévenue. Les paysans, aidés par les militaires de la base aérienne voisine, ratissent la campagne, fouillant les bois et les meules de foin. La brigade d'Etampes guette l'arrivée imminente des deux malfaiteurs. Les gendarmes Poinsot et Giraud remarquent deux individus répondant aux signalements donnés.

Une première échauffourée éclate près de l'église Saint-Gilles. Là encore, les fuyards s'en sortent, mais se trouvent rapidement cernés près d'un petit pont de pierre jeté sur la Juine au milieu de prairies marécageuses traversées par une levée de terre et foncent dans les marais. S'ensuit un échange nourri de coups de feu. Le gendarme Giraud somme les bandits de se rendre et met l'un d'eux en joue.

Celui qui est visé s'écrie : "Vive l'anarchie ! Vous ne m'aurez pas vivant..." et, retournant son arme contre lui-même, se tire une balle dans la tête...



Le Pont de Pierre sur la Juine où l'un des anarchistes s'est donné la mort

Avant que les gendarmes aient pu s'assurer que l'homme était bien mort, son complice prend la fuite, passant sur la rive droite de la Juine. Il va droit devant lui car il sait qu'il a une meute à ses trousses, enjambe les fossés, dévale les pentes, fonce à travers les bouquets d'arbres, escalade les clôtures, reprend son souffle et repart de plus belle. Progressivement, après des détours fous, il se rapproche de la voie ferrée.

Toute la matinée il court. Il est midi, la faim et la soif le tenaillent. Au mépris du danger, dans une ferme, La Grange des Noyers, il demande un bol d'eau et un morceau de pain qu'il paie quatre sous au garçon de charrue qui l'a servi. Puis il s'enquiert du chemin conduisant à la gare de Chamarande. Cette imprudence va le perdre. Une souricière est improvisée et vers 14 heures, le gendarme Verot le maîtrise et le ligote alors que, sur le quai de la gare d'Etréchy, il attend l'arrivée du train. La cavale est finie...

Recherche de l'identité des bandits

Amené enchaîné à Etampes dans une voiture, le fuyard est placé en garde à vue à la gendarmerie autour de laquelle une foule hostile s'est regroupée. Comme on lui demande son nom il répond : *"Je m'appelle Oscar Wild et je suis citoyen canadien. Ne me demandez rien de plus. Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat".* On ne peut rien en tirer de plus.

Devant le juge d'instruction il répète s'appeler Oscar Wild, né le 27 décembre 1881 à Montréal, fils de Francis et de Harry (sic) Wilson, dit exercer le métier de monteur en cuivre, ne pas avoir de domicile et refuse de communiquer les endroits où il a vécu.

Ses réponses indiquent que c'est un cheval de retour, rompu aux interrogatoires, peut-être affilié à un groupe anarchiste. Les paroles prononcées par son complice au moment de son suicide militent pour cette hypothèse.

La police découvre que les armes portées sur lui proviennent du hold-up commis en octobre 1911 dans une armurerie de la rue Lafayette, tout comme les pistolets qui ont été trouvés au siège du journal *L'Anarchie*.

Enfin les relevés anthropométriques expédiés à Paris parlent : il s'agit de Joseph Léon Renard dit Bouquet, né le 26 janvier 1885 à Igue-rande (Saône-et-Loire).

L'identification de l'un des assassins du gendarme est réalisée. Condamné à mort par la cour d'assises de Versailles, il sera guillotiné le 2 février 1913...



Joseph Léon Renard

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

En ce qui concerne l'individu qui s'est suicidé, aucun indice ne permet de déterminer son identité.

Cependant on retrouve sur lui une clef, que le propriétaire de l'hôtel des Deux-Hémisphères, 75 rue des Martyrs à Paris, reconnaît pour être celle d'une de ses chambres, qu'il avait louée à un individu nommé Alexandre Leroy. On montre, à cet hôtelier, une photographie du mort et dès lors ses derniers doutes sont levés : *"C'est bien là le visage d'Alexandre Leroy"*, déclare-t-il.

Mais Leroy était certainement un faux nom. Dès lors, il faut découvrir la véritable identité du mort. Un commissaire de la sûreté parisienne a remarqué qu'un des bras du cadavre portait un tatouage identique à celui dont le bras d'Alexandre Lebourg, recherché comme déserteur, était orné. De là à conclure qu'Alexandre Leroy et Alexandre Lebourg ne sont qu'un seul et même individu, il n'y a qu'un pas. Et ce pas est franchi avec un empressement un peu trop grand.

Or, le véritable Alexandre Lebourg, s'étant réfugié en Belgique après sa désertion, est bien connu de la police de ce pays, avec laquelle il a eu de multiples démêlés.

La première constatation que font les agents de la sûreté bruxelloise lorsqu'ils voient dans les journaux la photographie du suicidé d'Etampes, est que ce ne peut être là le portrait de Lebourg.

Le chef de la police belge écrit dans ce sens à la police parisienne et lui transmet en même temps le relevé des mensurations prises sur Lebourg, la dernière fois qu'il était tombé aux mains des agents belges. Vite, on les confronte avec le signalement anthropométrique du mort et on constate que sa taille est inférieure de treize centimètres à celle du vrai Lebourg.

Le doute n'est plus permis. Des recherches sont effectuées activement afin d'établir de façon précise, cette fois, l'identité du suicidé. La police belge fournit une indication. Elle croit que le suicidé serait un nommé Alexandre Britannicus, vingt-trois ans, ouvrier chaudronnier, originaire de Lambezellec (Finistère). Insoumis, déserteur comme Lebourg du 6e régiment d'infanterie coloniale en garnison à Rochefort, Britannicus passe en effet pour être affilié à certains groupes anarchistes et la police française le surveille...

Coïncidence troublante : les opérations d'identification ont été compliquées par un événement survenu alors que se déroulait la chasse à l'homme.

A 3 heures 50 du matin, le train 16, parti des Aubrais pour Paris, entre en gare d'Etampes. Les gendarmes de la brigade locale sont chargés d'y effectuer un contrôle strict des voyageurs. Elle arrête un individu qui voyage avec un billet périmé et leur paraît suspect. Alors que la fouille allait commencer, l'individu sort un révolver de sa poche, en applique le canon sur sa tempe, presse la détente et tombe foudroyé.

On imagine tout d'abord qu'il s'agit d'un complice des meurtriers en cavale.

On le soupçonne ensuite d'être l'auteur du crime de Chalus (Haute-Vienne) où ont été assassinés à coups de hachoir, dans la nuit du 29 au 30 janvier 1912, M. Demangeon, soixante-dix-huit ans, ancien receveur de l'enregistrement de Limoges, et sa bonne, la veuve Buisson, soixante-treize ans, pour conclure, *in fine*, qu'il s'agit de Jean Pascal, déserteur par amour du 2e Colonial à Brest, désespéré, dépressif et décidé à mettre fin à ses jours.

Le 2 février 1912 a lieu l'inhumation au cimetière d'Etampes d'Alexandre Britannicus et de Jean Pascal, en présence de M. Galan, commissaire de police de la ville.

L'acte de décès, dressé le 2 février à 14 heures, faisant preuve de prudence, n'indique pas le patronyme du défunt mais en donne un signalement extrêmement précis :

[...] *le 31 janvier dernier à 8 heures du matin, est décédé au lieu-dit La Prairie du petit Paris un individu inconnu du sexe masculin, âgé d'environ vingt-cinq ans, taille un mètre soixante-deux centimètres, cheveux châtain foncé, front inclinaison fuyante, yeux châtain clair, nez busqué, bouche ordinaire, barbe châtain roux clair, menton rond, visage ovale, teint clair, vêtu d'un veston marron, d'un pantalon à rayures et d'un pardessus noir à revers de soie, coiffé d'un chapeau melon noir dont la coiffe porte Léo - 7 rue Lepic - Paris ; sur la patte de serrage de son pantalon se trouvent les indications suivantes : Barège frères- Tailleurs - 39 rue Vivienne- Paris, ajoutant qu'il n'a été trouvé sur lui aucun papier de nature à faire connaître son identité* [...].

Un Brestois nommé Alexandre Britannicus

Alexandre Britannicus est né à Lambézellec[2] le dix-sept mars 1889, fils de Pierre François, marin d'Etat, premier maître charpentier calfat[3] à l'arsenal, et de Marie Renée Raguénes son épouse, avec qui il demeure au 38 rue de Brest à Lambezellec.

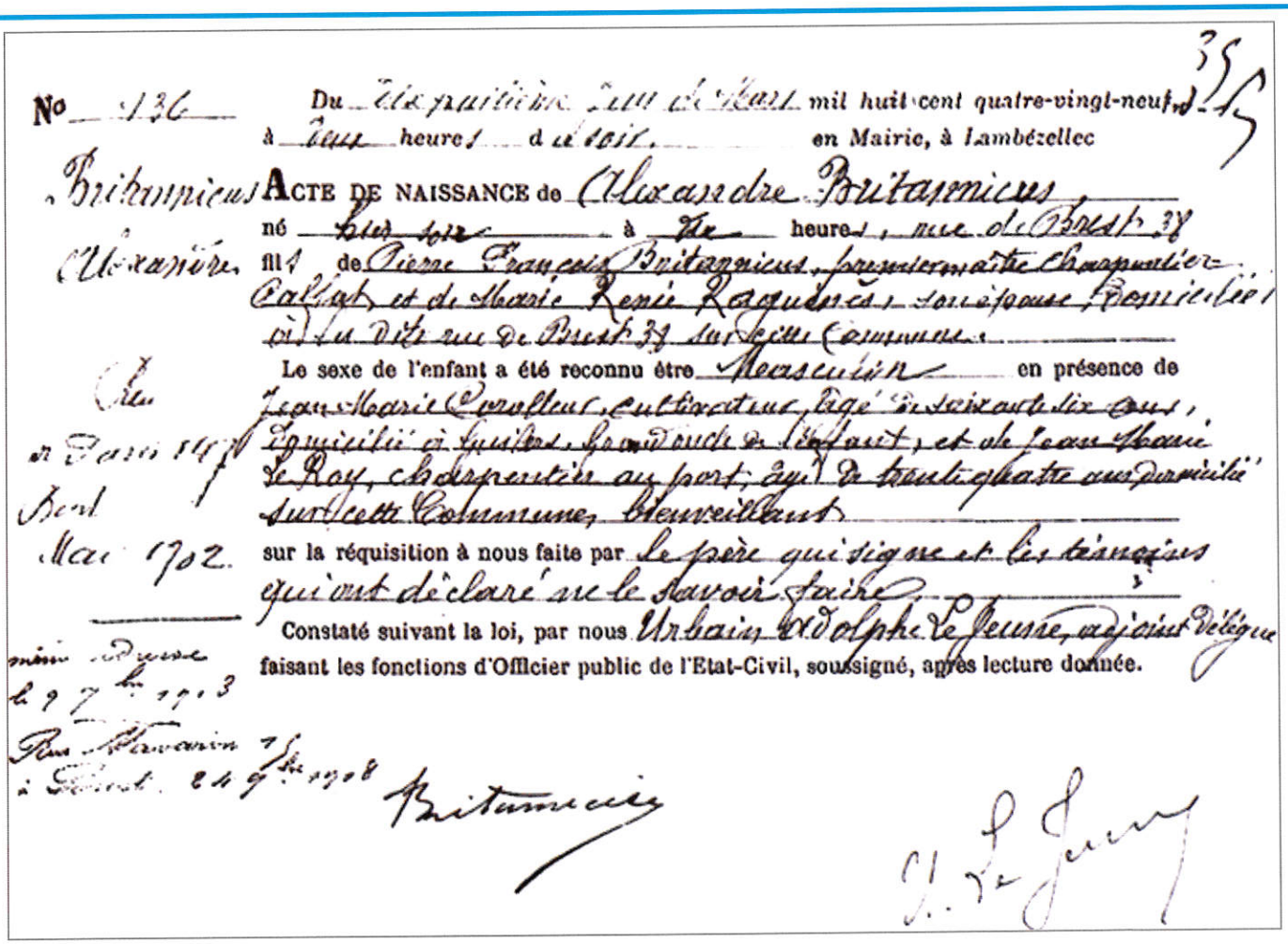
La première surprise réside dans ce patronyme de Britannicus qui ne sonne guère breton et évoque soit une origine étrangère à la région, soit le nom attribué à un enfant abandonné.

C'est cette dernière hypothèse qui est la bonne. En effet, le grand-père d'Alexandre, Jean François Britannicus est *un enfant naissant trouvé le jour d'hier (27 mars 1814) à 10*

2 Cette commune sera rattachée au Grand Brest en 1945.

3 Les calfats étaient chargés de *calfater* les navires, c'est à dire de boucher les trous et les fentes des coques et des parois, et de les enduire de poix et de goudron pour empêcher que l'eau n'y entre.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



N° 136 — Du dix quatrième jour de Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, à deux heures du soir. — en Mairie, à Lambézellec

ACTE DE NAISSANCE de Alexandre Britannicus

né hier soir — à 7h heures, rue de Brest 37

fils de Pierre François Britannicus, gendarmerie Chapuzier, Calvados, et de Marie Renée Raguénes, son épouse, domiciliés à la dite rue de Brest 37 sur cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin — en présence de Jean Marie Corolleur, cultivateur, âgé de soixante dix ans, domicilié à Guilers, grand oncle de l'enfant, et de Jean Marie Le Roy, charpentier au port, âgé de trente quatre ans, domicilié sur cette Commune, témoins

sur la réquisition à nous faite par le père qui signe et les témoins qui ont déclaré ne le savoir faire.

Constaté suivant la loi, par nous Urbain Adolphe Le Jeune, adjoint délégué faisant les fonctions d'Officier public de l'Etat-Civil, soussigné, après lecture donnée.

Britannicus

Acte de naissance d'Alexandre Britannicus

heures du soir dans le tour de l'hospice civil de Brest, vêtu d'une chemise, de deux drapeaux[4] et d'un maillot de laine blanc, coiffé de deux béguins[5] dont un garni de mousseline et d'un bonnet de moelleton blanc, sans autre marque ni indications.

Quant au patronyme de Britannicus qui lui a été attribué (le prénom de Jean François est celui du premier témoin), on peut penser que le fonctionnaire qui l'a choisi était un admirateur du théâtre de Racine ou pour le moins de culture gréco-romaine, car sur la même page du registre une petite fille trouvée également dans le tour de l'hospice a été enregistrée sous les nom et prénom d'Andromaque Jeanne, et quelques pages plus loin s'affiche un Romulus ! (AM Brest : 1E46 vue 49)

Les parents d'Alexandre, Pierre François Britannicus et Marie Renée Raguénes, ont eu huit enfants, les cinq premiers nés rue de Brest à Lambézellec, les trois suivants rue de Paris à Brest :

- Augustine, née le 25 septembre 1881 et décédée le 7 mars 1882 à l'âge de 5 mois ;

- Jean, né le 21 juillet 1883.

Il epouse à Brest le 21 mars 1907 Jeanne Yvonne Chapalain et décède le 1er juillet 1920 à Kastellorizo[6] (Grèce), âgé de 36 ans ;

- Joseph, né le 25 novembre 1886 et décédé le 3 mai 1958 à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), âgé de 71 ans ;

- Alexandre, né le 17 mars 1889 et décédé le 31 janvier 1912 à Etampes (Essonne).

- Augustine, née le 13 mars 1890, décédée le 24 juillet 1924 à Brest.

- Marie, née le 3 avril 1893, épouse le 22 décembre 1913 Edouard Joseph Guéguen (mort pour la France le 21 septembre 1914) et décède le 29 janvier 1974 à Paris VII[e], âgée de 80 ans ;

- Pierre François, né le 2 janvier 1895 et décédé le 13 avril 1904 âgé de 9 ans ;

---

4 *Drapeau :* haillon, vieux morceau de linge ou d'étoffe (Dictionnaire de l'Académie française - 1762).

5 *Béguin :* espèce de coiffe de linge pour enfants qui s'attache sous le menton avec une petite bride (Dictionnaire de l'Académie française - 1762).

6 Kastellórizo ou Megísti , en turc Meis, en italien Castelrosso, en anglais Kastellorizo, est une île de Grèce, de 9 km², baignée par la mer Méditerranée orientale et située à moins de cinq kilomètres de la côte Sud de la Turquie et à environ 110 kilomètres à l'est de Rhodes.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

- Reine Françoise, née le 17 janvier 1896 et décédée le 18 avril 1926, âgée de 30 ans.

Le père, Pierre François Britannicus, meurt le 20 octobre 1895. Il est alors domicilié au 140 rue de Paris à Brest et âgé de trente-huit ans. Son acte de décès nous apprend qu'il était titulaire de la médaille militaire. Alexandre avait six ans.

La mère, Marie Raguénes, meurt à son tour le 17 décembre 1905, âgée de quarante-six ans. Elle était domiciliée au 147 rue de Paris et titulaire d'une pension versée par la marine.

L'un des déclarants est son fils aîné, Jean, quartier-maître mécanicien, âgé de vingt-deux ans, lequel devient le tuteur de son jeune frère Alexandre, qui n'a alors que seize ans…

Au début du XXe siècle, le mouvement anarchiste est très présent et très actif à Brest, particulièrement dans le milieu des ouvriers de l'arsenal.

A Lambézellec, la querelle entre les laïques et les cléricaux, dont le point d'orgue sera la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, prend à plusieurs reprises un tour violent.

Il est indéniable qu'Alexandre Britannicus a fréquenté les milieux anarchistes dont il se sentait proche et qu'il était connu comme tel par la police.

Le 2 décembre 1908, à la mairie de Brest, Alexandre contracte un engagement de cinq ans au 6e régiment d'infanterie coloniale, dont la vocation est de servir outre-mer pour affirmer la présence de la France dans ses colonies.

Le 21 janvier 1910 il passe au 7e régiment d'infanterie coloniale par mesure disciplinaire sur décision du général commandant le corps d'armée des troupes coloniales. A son retour en France, le 10 juin 1910, il déserte alors que son régiment tient garnison à Rochefort[7]. Dès lors, sa famille n'entendra plus parler de lui…

On a la certitude qu'Alexandre est allé se réfugier en Belgique, où il sait pouvoir retrouver d'autres anarchistes.

Tout ce petit monde ne constituait pas véritablement une bande organisée mais plutôt un large réseau d'entraide au sein duquel chacun peut trouver une assistance immédiate, un secours en cas de besoin, un hébergement en cas de danger, une adresse pour se cacher, des armes pour effectuer un coup…

Pas de chef : c'eût été contraire à leur devise *Ni dieu, ni maître*.

Ainsi la police belge sait que Britannicus et Joseph Renard ont travaillé ensemble et soupçonne le premier de complicité dans un cambriolage à Charleroi, ce qui lui avait valu d'être expulsé de Belgique au début de 1911 ainsi que sept autres anarchistes, parmi lesquels Octave Garnier, Edouard Carouy et Renard.

Les noms des expulsés sont alors communiqués à la police française qui, dès lors, s'efforce de garder un œil sur eux. Une fin tragique les attend tous…

La mémoire du brigadier Jules Elie Dormoy



Le brigadier Dormoy était né le 7 août 1876 à Gevigney-et-Mercey (Haute-Saône), fils d'Isidore Dormoy et de Mélitine Simonin. Il avait donc trente-six ans lorsqu'il a été tué et laissait une jeune veuve de vingt-cinq ans.

Sa mort a suscité une très forte émotion dans tout le pays et ses obsèques à Angerville ont rassemblé une foule considérable.



Obsèques du brigadier Dormoy à Angerville

Le convoi s'est acheminé de la gendarmerie jusqu'à l'église, puis à la gare où le corps est conduit à destination de Montesson pour l'inhumation.

Avaient pris place dans le cortège, les enfants des écoles, les vétérans de la guerre de 1870, les pompiers, les membres de la société musicale, une impressionnante délégation de la Gendarmerie, M. Darras, sous-préfet d'Etampes, au nom du

[7] Sources : Registre matricule coté 1 R 1410 – Classe de mobilisation 1907 – N° matricule 1282.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

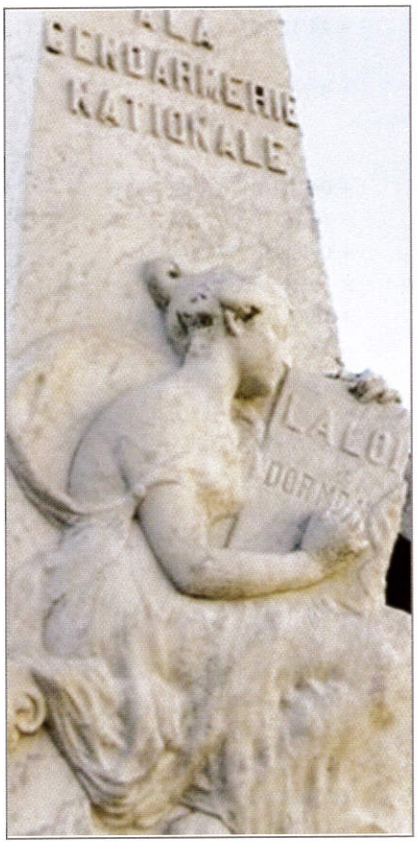
gouvernement, les militaires de la base aérienne voisine, les représentants des corps constitués, les élus locaux, le clergé et la population de la région entourant la famille et les amis du disparu.

Rapidement on a décidé l'érection, à Angerville, pour la première fois en France, d'un monument *"à la gloire du Brigadier Dormoy et des militaires de la gendarmerie morts en service commandé"* inauguré en juillet 1914.

Un autre monument fut construit sur la RN 20, à l'endroit exact où il a été abattu, portant la mention :

"Le 31 janvier 1912 a été tué par un bandit Elie Jules Dormoy, brigadier de gendarmerie à Angerville, tué en service commandé. Sa mort est un exemple."

Et plus récemment le 2 mars 2002, soit quatre-vingt-dix ans après sa mort, une plaque a été inaugurée à la gendarmerie d'Angerville, qui porte désormais le nom de Jules Elie Dormoy.







Sources :

- Journal *Le Petit Parisien* du 1er février 1912 et suivants
- Journal *Le Parisien* du 2 mars 2002
- *Mort aux bourgeois !* de Renaud Thomazo
  http://guillotine.cultureforum.net/t2360-une-enigme-de-boisdejustice-alexandre-britannicus-joseph-renard
- *Le Petit Journal* d'Angerville :
  http://www.angerville91.fr/r_dormoy/lpj18299.htm

Ascendance d'Alexandre BRITANNICUS, 1

Génération I

1 **BRITANNICUS** Alexandre — ° 17/03/1889 LAMBEZELLEC — + 31/01/1912 ETAMPES (91)

Génération II

2 **BRITANNICUS** Pierre François — ° 02/12/1856 LAMBEZELLEC — + 20/10/1895 BREST
Premier-maître, charpentier, calfat

Génération III

4 **BRITANNICUS** Jean François — ° 27/03/1814 BREST — + 24/11/1865 LAMBEZELLEC
Perceur

5 **MAILLOUX** Jeanne Françoise — ° 30/01/1827 LAMBEZELLEC — x 25/12/1848 LAMBEZELLEC — + 21/05/1861 LAMBEZELLEC

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

6 **RAGUENES** Yves Marie ° 18/10/1823 GUILERS + 17/06/1882 GUILERS
Forgeron
7 **KERBOUL** Marie Christine ° 30/03/1832 MILIZAC x 20/02/1856 GUILERS + 01/01/1900 GUILERS

Génération IV

8 **INCONNU**
9 **INCONNUE**
10 **MAILLOUX** Jean Marie Louis ° 24/06/1799 LAMBEZELLEC + > ../../1848
Cultivateur
11 **QUILLÉVÉRÉ** Yvonne ° 16/01/1796 BOHARS x 03/08/1825 BOHARS + > ../../1848
12 **RAGUENES** Jean Marie ° 25/07/1795 PLOUGUIN + 20/10/1871 GUILERS
Cultivateur
13 **THEPOT** Marie ° 29/11/1787 LANRIVOARÉ x 16/07/1820 GUILERS + 20/09/1856 GUILERS
14 **KERBOUL** Hervé Marie ° 10/09/1791 GUIPRONVEL + 24/12/1871 MILIZAC
Cultivateur
15 **PENVERN** Marie Jeanne ° 26/02/1793 MILIZAC x 29/11/1812 MILIZAC + 01/02/1860 MILIZAC

Génération V

20 **MAILLOUX** Jacques ° 31/10/1749 LAMBEZELLEC + 04/11/1817 LAMBEZELLEC
21 **le BLOAS** Jeanne ° 10/10/1756 LAMBEZELLEC x 17/11/1772 LAMBEZELLEC + 10/02/1828 LAMBEZELLEC
22 **QUILLÉVÉRÉ** Pierre ° 17/03/1753 LAMBEZELLEC + 08/09/1830 BOHARS
23 **le GALL** Anne ° 24/03/1765 MILIZAC x 08/07/1783 BOHARS + 30/11/1806 BOHARS
24 **RAGUENES** Jacques ° 24/08/1745 PLOUGUIN + 18/03/1807 PLOUGUIN
25 **L'HOSTIS** Marie Jeanne ° 30/09/1753 PLOURIN x 20/01/1778 PLOUGUIN + 18/06/1812 PLOUGUIN
26 **THEPOT** Jean François ° 16/03/1755 LANRIVOARÉ + 20/03/1819 GUILERS
27 **MAOGUEN** Marie (Anne) ° 25/12/1756 LANNILIS x 22/11/1785 LANNILIS + 27/06/1836 GUILERS
28 **KERBOUL** Christophe ° 22/05/1753 MILIZAC + 02/01/1820 GUILERS
Expert
29 **DIOU (LE)** Marguerite Françoise ° 14/10/1758 GUILERS x 08/02/1774 GUILERS + 27/06/1809 GUILERS
30 **PENVERN** François ° 15/10/1758 ST-MATHIEU-de-Fine-Terre + 16/06/1795 MILIZAC
31 **JESTIN** Marie Françoise ° 18/10/1760 MILIZAC x 20/05/1783 MILIZAC + 02/05/1810 MILIZAC

Génération VI

40 **MAILLOUX** François ° 08/03/1722 LAMBEZELLEC + 09/09/1756 LAMBEZELLEC
41 **PETON** Jeanne ° 15/06/1727 LAMBEZELLEC x 19/11/1748 LAMBEZELLEC + 03/03/1794 LAMBEZELLEC
42 **le BLOAS** François ° 03/07/1717 LAMBEZELLEC + 21/04/1770 LAMBEZELLEC
43 **COSLEOU** Marie Jeanne ° 14/06/1729 LAMBEZELEC x 08/02/1746 LAMBEZELLEC + 01/07/1779 LAMBEZELLEC
44 **QUILLÉVÉRÉ** René ° 01/12/1713 LAMBEZELLEC + 11/08/1772 LAMBEZELLEC
45 **SALAUN** Gabrielle Jeanne Charlotte° 25/11/1720 LAMBEZELLEC x 27/01/1739 LAMBEZELLEC + 14/05/1791 LAMBEZELLEC
46 **le GALL** Tanguy ° 30/11/1735 PLOUGUIN + 06/10/1793 BOHARS
47 **JESTIN** Jeanne ° 20/01/1740 GOUESNOU x 28/02/1764 GOUESNOU + 03/06/1806 BOHARS
48 **RAGUENES** Pierre ° 14/03/1714 PLOUGUIN + 19/09/1761 PLOUGUIN
49 **TERROM** Marie ° 30/07/1718 PLOUGUIN x 26/01/1740 PLOUGUIN + 31/12/1773 PLOUGUIN
50 **L'HOSTIS** Ollivier ° 08/11/1716 PLOUDALMEZEAU + 25/05/1782 PLOUGUIN
51 **MIGADEL** Jeanne ° 19/06/1718 PLOURIN-PLOUDAL. x 28/01/1744 TREOUERGAT + 28/02/1780 PLOUGUIN
52 **THEPOT** Servais ° 21/11/1721 LANRIVOARÉ + 21/12/1790 LANRIVOARÉ
53 **L'HOSTIS** Françoise ° 26/08/1732 PLOUGUIN x 03/02/1751 PLOUGUIN + .../1790
54 **MAOGUEN** Jean ° 26/07/1728 PLOUGUERNEAU + 07/05/1801 LANNILIS
55 **PONDAVEN** Jeanne ° 01/11/1727 LANNILIS x 03/02/1756 LANNILIS + 07/05/1772 LANNILIS
56 **KERBOUL** Jean ° 22/../1721 MILIZAC + 20/03/1771 MILIZAC
57 **GUEGUEN** Jeanne ° 21/04/1719 MILIZAC x 10/02/1750 MILIZAC + 25/08/1756 MILIZAC
58 **le DIOU** Pierre ° 17/02/1720 PLOUGUIN + 01/03/1777 GUILERS
59 **PERRON** Jeanne ° 15/12/1721 GUILERS x 23/11/1751 GUILERS + 20/12/1769 GUILERS
60 **PENVERN** Michel ° 15/01/1729 PLOUGONVELIN + 19/12/1806 LE CONQUET
61 **PRIGENT** Marie Françoise ° 29/04/1731 PLOUGONVELIN x 26/11/1754 ST-MATHIEU-de-Fine-Terre + 16/04/1782 SAINT-MATHIEU-de-FT
62 **JESTIN** Guillaume ° 30/06/1714 MILIZAC + 26/10/1779 MILIZAC
63 **CLOAREC** Marguerite ° 14/09/1718 PLOUGUIN x 21/11/1741 MILIZAC + 10/11/1779 MILIZAC

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Les Traonvez de Kerellé en Saint-Servais et Kergreguen en Plouneventer

par Paul PERROT, CGF n° 2357, en collaboration avec Patricia GAUDÉ, CGF n°2878

Si vous avez, parmi vos ancêtres, des Traonvez originaires de Saint-Servais ou de Plouneventer, vous gagnerez, peut-être, une ou deux générations et vous découvrirez le début de leur implantation au village de Kerellé en la trêve de Saint-Servais paroisse de Plouneventer.

Kerellé, situé sur une hauteur à la limite de Bodilis et de Saint-Servais, domine tous les environs. Le village au XVII[e] siècle, et sans doute bien avant cette époque, dépendait de la seigneurie de Brezal. Et c'est là, que vers 1628, viennent s'installer Guillaume Traouetz, honorable marchand, et son épouse Anne Rannou.

A la lumière de ce patronyme, Troanvez, Traonvoez, Traongouez, Traouez...etc, on peut penser qu'ils sont originaires d'une paroisse voisine située de l'autre côté de la vallée de l'Elorn, et se sont rapprochés de la voie royale qui mène à Landerneau, Landivisiau et Morlaix.

Guillaume Traonvez et son épouse ont pris en ferme, en 1628, deux petits convenants avec leurs maisons, tenus auparavant par une famille Merrien. Guillaume disparaît assez rapidement et c'est un François Traouez, demeurant à Kerellé, qui traite avec la douairière de Brezal, en 1637, pour un emplacement de maison buandière alimentée par l'eau venant de la fontaine de Kerellé[1].

François est bien le fils de Guillaume et Anne Rannou comme il est précisé dans le bail du 19 août 1651 pour *"des héritages cy devant tenus à domaine congéable et réparable, par feu Guillaume Traouez et Anne Rannou, père et mère du dit François, et tenus depuis le debces du dit Traouez, par le dit François et ses frères"*[2].

Nous trouvons des traces du renouvellement du bail à François Traouez en 1664, et en 1714 à Yves (époux de Marie Goarant) et Vincent Traouez (époux de Janne Kerbrat).

1- Les descendants de Guillaume Traonvez et Anne Rannou à Kerellé

Parmi les enfants de Guillaume Traonvez, nous avons repéré Marie, épouse d'un Plantec de Traonfoennec en Bodilis[3], Janne, épouse de Pierre Saout de Saint-Vougay et les deux fils qui ont pris la suite des parents au village de Kerellé, savoir François, qui semble être l'aîné, mari d'Adélice ou Cécile Mazé, et Vincent, époux de Janne Abhervé.

Les Traonvez se sont intégrés rapidement au monde des notables de Saint-Servais puisqu'un acte de 1643 (sauf erreur) fait mention de François Traouez, honorable marchand, fabricien de la paroisse et exécuteur testamentaire de Me Etienne Grigeol, de Leslem[4]. A plusieurs reprises il appose sa signature à la clôture des comptes de la paroisse, faisant partie des principaux et riches chefs de famille. Son frère Vincent est également marguillier en 1678[5].

D'autres Traonvez sont mentionnés dans les cahiers paroissiaux de la série G sans que nous puissions les rattacher à la famille de Kerellé, savoir Jan, Guillaume, Juzette, Gabrielle, et Janne, qui a une fille, Katherine Berthou.

Nous y découvrons aussi Guy Le Saout, qui crée une fondation pour ses parents, Pierre et Janne Traouez. Nous connaissons surtout les familles des deux fils installés à Kerellé à la suite de leurs parents que nous allons étudier maintenant.

1.1 La famille de François Traonvez et Adélice Mazé

C'est le 19 mai 1636 que François Traongouez, fils de Guillaume, épouse à Pont-Christ[6] Adélice Mazé, fille de François. Grâce à deux aveux[7] de 1712 et 1718, nous pouvons reconstituer une grande partie de leur descendance. Adélice Mazé ayant vécu environ quatre-vingts ans, la plupart de ses enfants sont décédés avant elle. Ses petits-enfants nous sont connus par les aveux.

Il s'agit d'un héritage situé au village de Keriven en Saint-Servais appelé *Parcou an candy*, relevant du seigneur du Runiou pour son fief



L'église de Pont-Christ en La Roche-Maurice (1533)
Photo Jean François Pellan

[1] AD 29, site de Brest, 1 E 596 Plouneventer, Domaine de Brezal Kerellé.
[2] Id bail du 19.08.1651.
[3] AD 29, site de Brest, 16B 382, tutelle du 26.06.1682 des deux enfants de +Nicolas Plantec et Elienore Breton, qui vont décéder en bas âge.
[4] AD 29, site de Quimper, 254 G N° 33.
[5] AD, site de Quimper, 254G 3 F° 296r.
[6] L'acte de mariage se trouve dans les registres de Plounéventer.
[7] AD 29, site de Brest 1E 437, liasse Keriven, aveux du 03.11.1712 et 21.05.1718.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

de Mel. Les descendants d'Adélice Mazé en sont possesseurs par moitié avec les enfants de feue Janne Leon, épouse de Prigent Boulch, de Plouvorn. Adélice Mazé en avait fait l'acquisition lors de la succession de François Leon, arrière-grand-père de Jeanne.

L'aveu de 1712 est présenté par Vincent et Yves Traonvez, fils d'Adélice Mazé d'une part, et Prigent Boulch d'autre part.

Du côté Traonvez, outre Vincent et Yves, sont cités :

Vicent, Caterinne et Anne et Françoise Traonvez, tous enfans de defunct Nicolas Traonvez et de Anne Le Roux leur père et mère, le dict Nicolas Traonvez mort avant Adilice Maze sa mère, Guillaume le Diner et Caterinne Le Diner sa sœur enfans de Francois Le Diner et de Mary Traonvez mort il y a deux ans..... Francoise Traonvez veuve de Jacque Derien demeurant au moulin de Kiven treuve de saint Cerives paroisse de Plouneventer, Guillaume, Mary et Anne Traouvez enfans de defunct Guillaume Traonvez et Gelete Menez leur père et mère commun et le dict Traonvez mort avant Adilice Maze sa mère tous les dicts dénommés héritiers de la ditte Adelice maze mort il i a quelques annees....



Le manoir de Kergreguen en Plouneventer
avec l'aimable autorisation de Jean Yves Le Goff,
auteur des Châteaux et Manoirs du canton de Landivisiau

L'aveu de 1718 mentionne, en plus de ceux déjà nommés en 1712, Caurentine Traouves, enfant de Nicolas et Anne Le Roux, et Janne Gral, fille des défunts Maurice et Françoise Traouves, d'Inistien en Bodilis. Cette dernière Françoise Traouves est la fille de Vincent et Janne Bras, et une petite-fille de François et Adelice Mazé.

Les enfants de François Traonvez et Adelice Mazé :

A partir de ces documents et des BMS, nous avons pu reconstituer cette famille :

* Nicolas, qui a épousé, le 7 novembre 1678 à Ploudiry Anne Le Roux, fille de Jean et Amice Gat, et demeurant à Kerellé.

* Marie, épouse de François Le Diner et habitant à Leslem Bras en Saint-Servais.

* Guillaume, marié en premières noces à Janne Kerangal, fille d'Olive Mazeas, et en secondes, le 18 septembre 1681 à Lanneufret, à Gilette Menez, fille de Jan et Marie Pouliquen.

* Yves, marié deux fois: le 30 janvier 1690 à Plougar à Françoise Inisan, fille de Jan et Anne Rannou, puis le 2 juin 1710 à Saint-Servais à Marguerite Goarant, fille de Christophe et Marie Couchouron.

* Vincent, époux de Janne Bras, fille de Guy et Anne Quentric, de Leslem bian où il va demeurer.

* Françoise, mariée en premières noces à François Heleouet, fils de Guillaume et Janne Quentric[8], du moulin de Keryven en Saint-Servais, et en secondes noces le 10 février 1695 à Saint-Servais à Jacques Derrien, de Bodilis, avec qui elle demeure au moulin de Keryven.

1-2 La famille de Vincent Traonvez et Janne Abhervé

C'est Guillaume, fils de Vincent, qui, vers le début des années 1690, quittera Kerhellé pour s'établir au manoir de Kergreguen[9] en Plouneventer, où Janne Abhervé, qui a suivi son fils, décède le 7 septembre 1699.

Au nombre des descendants, nous connaissons surtout ce fils Guillaume, qui semble être l'aîné, et qui a laissé une nombreuse descendance, parmi lesquels nous comptons plusieurs adhérents du CGF et aussi François Louis Soubigou[10] (voir photos page suivante), né à Kergreguen le 11 février 1819, député et sénateur du Finistère, arrière-petit-fils de Jean Soubigou et Françoise Traonvez. Cette dernière était fille de Servais Traouez et Marie Guiader et petite-fille de Guillaume et Françoise Madec.

Nous avons aussi repéré deux filles, Marie et Janne, dont nous trouvons peu de successeurs.

Les enfants de Vincent Traonvez et Janne Abhervé :

* Guillaume, uni le 22 novembre 1677 à Françoise Madec, fille de Salomon et Marie Corre, de Plouneventer. Il demeure dans les premières années de son mariage au village de Kerellé, et entre 1690 et 1693 s'établit au manoir de Kergreguen en Plouneventer. A son décès le 16 juillet 1716, est présente sa sœur Janne.

* Janne, épouse de Guillaume Cessou, avec qui elle demeure à Kerhellé.

* Marie, mariée le 6 février 1679 à Saint-Servais à Tanguy Bras, fils de Jan et Jacquette Torchen, de Mescouez. Ils demeurent à Kerellé et nous ne leur connaissons pas d'enfants.

---

8 AD 29, site de Brest, 16B 392, cf deux actes du 16 août 1694, F° 38 r et v.
9 Cf Jean-Yves Le Goff, *Châteaux et manoirs du canton de Landivisiau*, p. 56-57.
10 Cf Louis Elegoet, *Les Juloded*, p.190 et *Saint-Meen*, p. 216-217 note 14.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



Portrait de François Louis Soubigou.
Collection Mme Thos, Lesneven



Tombe de François Louis Soubigou.
Photo Jean François Pellan

2-Descendance de Guillaume TRAONVEZ et d'Anne RANNOU, de Kerellé en Saint-Servais

TRAONVEZ Guillaume
x **RANNOU** Anne
|___**TRAONVEZ** Vincent ° ca ../../1616 + 27/10/1691 PLOUNEVENTER
|___x **ABHERVÉ** Jeanne ° ca ../../1624 x 04/02/1644 PLOUIDER 11+ 07/09/1699 PLOUNEVENTER
|___|___**TRAONVEZ** Guillaume ° ca ../../1644 + 16/07/1716 PLOUNEVENTER
|___|___x **MADEC** Françoise ° ca ../../1657 x 22/11/1677 PLOUNEVENTER + 27/01/1737 PLOUNEVENTER
|___|___|___**TRAONVEZ** Marie ° ca ../../1682 + 09/01/1742 PLOUNEVENTER
|___|___|___x **TOULLEC** Jacques ° ca ../../1678 KERSAINT-PLAB. x 11/08/1707 PLOUNEVENTER + 23/01/1735 PLOUNEVENTER
|___|___|___**TRAONVEZ** Servais ° 17/04/1687 ST-SERVAIS + 17/12/1754 PLOUNEVENTER
|___|___|___x **BERTHOU** Marguerite x 05/05/1714 PLOUNEVENTER + 02/06/1718 PLOUNEVENTER
|___|___|___x **ABYVEN** Catherine ° 24/12/1691 LANGUENGAR x 02/07/1720 LANGUENGAR + 23/08/1720 PLOUNEVENTER
|___|___|___x **GUIADEUR** Marie x 27/04/1723 PLOUGOURVEST + 05/10/1741 PLOUNEVENTER
|___|___|___|___**TRAONVEZ** Françoise ° 17/11/1733 PLOUNEVENTER + 06/04/1774 PLOUNEVENTER
|___|___|___|___x **SOUBIGOU** Jean ° 29/08/1734 PLOUDIRY x 19/02/1754 PLOUNEVENTER + 02/05/1808 PLOUNEVENTER
|___|___|___**TRAONVEZ** Vincent ° 15/05/1690 ST-SERVAIS + 23/11/1722 PLOUEDERN
|___|___|___x **PERZ** Marie x 14/02/1719 PLOUNEVENTER + 24/03/1749 PONT-CHRIST
|___|___|___**TRAONVEZ** Louis ° 15/08/1695 PLOUNEVENTER + 26/12/1730 PLOUNEVENTER
|___|___|___x **ABYVEN** Françoise ° 14/10/1697 LANGUENGAR x 23/10/1725 LANGUENGAR
|___|___|___**TRAONVEZ** Guillaume ° 03/06/1698 PLOUNEVENTER + 24/05/1730 PLOUNEVENTER
|___|___|___x **le GUEN** Marie ° 13/11/1706 PLOUNEVENTER x 21/11/1727 PLOUNEVENTER + 28/01/1772 PLOUEDERN
|___|___|___**TRAONVEZ** François ° 22/03/1706 PLOUNEVENTER + 03/02/1735 PLOUNEVENTER
|___|___|___x **YVINEC** Marguerite x 08/06/1728 PLOUNEVENTER
|___|___**TRAONVEZ** Marie
|___|___x **BRAS** Tanguy ° ca ../../1657 ST-SERVAIS x 06/02/1679 ST-SERVAIS + 26/07/1702 ST-SERVAIS
|___|___**TRAONVEZ** Janne

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

|___|___x **CESSOU** Guillaume + 26/02/1730 ST-SERVAIS
|___|___|___**CESSOU** Jan
|___|___|___x **SALAUN** Janne x 05/10/1705 BODILIS
|___|___|___**CESSOU** Guillaume ° 07/06/1691 ST-SERVAIS
|___|___|___x **PICHON** Janne x 05/07/1717 ST-SERVAIS+ 23/12/1721 ST-SERVAIS
|___|___|___x **COULOIGNER** Françoise x 09/02/1722 BODILIS
|___|___|___**CESSOU** Laurens ° 07/06/1691 ST-SERVAIS+ 29/03/1715 ST-SERVAIS
|___|___|___x **le JAOUANC** Marie
|___**TRAONVEZ** François
|___x **MAZÉ** Adélice ° ca ../../1619 x 19/05/1636 PONT-CHRIST + 31/12/1699 ST-SERVAIS
|___|___**TRAONVEZ** Nicolas ° ca ../../1648 + 23/07/1698 ST-SERVAIS
|___|___x **le ROUX** Anne ° 08/01/1653 PLOUDIRY x 07/11/1678 PLOUDIRY + 04/04/1731 ST-SERVAIS
|___|___|___**TRAONVEZ** Vincent ° ca ../../1679 + 01/11/1730 ST-SERVAIS
|___|___|___x **KERBRAT** Jeanne ° 01/04/1686 PLOUNEVENTER x 29/10/1704 ST-SERVAIS + 08/07/1744 ST-SERVAIS
|___|___|___**TRAONVEZ** Corentine Levenez ° ca ../../1682 +07/05/1730 PLOUNEVENTER
|___|___|___x **KERBRAT** Jan ° 01/04/1684 PLOUNEVENTER x 29/10/1704 ST-SERVAIS + 08/10/1752 PLOUNEVENTER
|___|___|___**TRAONVEZ** Anne ° ca../../1689 + 23/05/1754 LANDIVISIAU
|___|___|___x **MAZÉ** Yves ° 26/02/1676 PLOUEDERN x 30/11/1719 LANDIVISIAU + 28/09/1733 LANDIVISIAU
|___|___**TRAONVEZ** Guillaume
|___|___x **KERANGA**L Jeanne
|___|___x **MENEZ** Gilette x 18/09/1681 LANNEUFFRET
|___|___|___**TRAONVEZ** Anne
|___|___|___x **TANGUY** Jan x 16/11/1713 ST-SERVAIS
|___|___**TRAONVEZ** Françoise ° ca ../../1659 + 20/09/1719 ST-SERVAIS
|___|___x **DERRIEN** Jacques ° ca ../../1648 BODILIS x 10/02/1695 ST-SERVAIS+ 23/06/1708 ST-SERVAIS
|___|___x **HELEOUET** François + 20/06/1694 ST-SERVAIS
|___|___|___**HELEOUET** Yves + 03/06/1717 ST-SERVAIS
|___|___|___x **GUIADER** Marguerite x 04/09/1711 PLOUGAR
|___|___|___**HELEOUET** Yvonne
|___|___|___x **GAUDIN** Jean ° 15/08/1691 ST-SERVAIS x 27/07/1716 ST-SERVAIS
|___|___**TRAONVEZ** Yves
|___|___x **INISAN** Françoise x 30/01/1690 PLOUGAR
|___|___|___**TRAONVEZ** Jacques ° 13/04/1695 ST-SERVAIS
|___|___|___x **PAUGAM** Marie x 17/02/1727 PLOUEDERN
|___|___**GOARANT** Marguerite x 02/06/1710 ST-SERVAIS
|___|___|___**TRAONVEZ** Jeanne
|___|___|___x **TROADEC** Guillaume x 09/11/1742 ST-SERVAIS
|___|___**TRAONVEZ** Vincent + 08/06/1714 ST-SERVAIS
|___|___x **BRAS** Janne
|___|___|___**TRAONVEZ** Françoise ° 31/07/1691 ST-SERVAIS + 16/05/1715 ST-SERVAIS
|___|___|___x **GRALL** Maurice ° 04/11/1685 BODILIS x 08/08/1712 ST-SERVAIS+ 16/06/1715 ST-SERVAIS
|___|___**TRAONVEZ** Marie ° ca ../../1750 + 18/06/1710 ST-SERVAIS
|___|___x **DINER** François
|___|___|___**DINER** François
|___|___|___x **JAFFREZ** Jacquette x 18/02/1692 ST-SERVAIS
|___|___|___**DINER** Catherine
|___|___|___x **CAM** Guillaume x 02/06/1710 PLOUNEVENTER
|___|___|___**DINER** Guillaume
|___|___|___**DINER** Cecile ° ca ../../1667 + 22/10/1700 LANDERNEAU
|___|___|___x **QUEINEC** Jean
|___**TRAONVEZ** Janne
|___x **le SAOUT** Pierre x 16/02/1643 PLOUNEVENTER
|___|___**le SAOUT** Guy
|___**TRAONVEZ** Marie?
|___x **PLANTEC** N...
|___|___**PLANTEC** Nicolas
|___|___x **BRETON** Eleonore ° 15/08/1657 LANDIVISIAU x 14/06/1677 LANDIVISIAU
|___|___|___**PLANTEC** Hervé °15/04/1678 LANDIVISIAU + 08/04/1687 BODILIS
|___|___|___**PLANTEC** Marie ° 1682 +21/06/1687 BODILIS

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

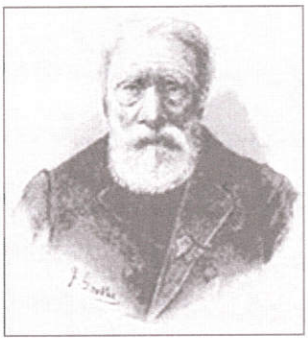
La famille de Nicolas Savin, grognard de Napoléon

par André KERVAREC, CGF n° 468.

L'extraordinaire développement d'Internet ces dernières années, et la possibilité désormais offerte de pouvoir consulter de multiples documents, publications et archives en ligne tant privées que publiques... permettent aujourd'hui des découvertes difficilement réalisables il y a encore peu de temps.

Jeux de piste

Nicolas Savin, ou plutôt Sevin ou Sévin, racontant sa vie aventureuse au journaliste de la *Feuille de Saratov* en 1886, (voir les articles précédents dans les n° 70 et 116 du *LIEN*) précisait que sa mère était femme de chambre à la cour du roi.



Nicolas Savin / Sevin

Lors du procès mené par Antoine Quentin Fouquier-Tinville, accusateur public du Tribunal révolutionnaire, le 7 thermidor an II, à l'encontre de Jean Baptiste Sevin, son père, celui-ci avait présenté un certificat de résidence au 33 de la rue Médéric, paroisse de Saint-Louis à Versailles (78).

La consultation de la base de données du site Généanet concernant la région parisienne et plus exactement la commune de Versailles permit de découvrir une famille Sevin.

Pouvait-il y avoir un rapport avec Nicolas Savin, notre grognard ? Tout s'enchaîne alors...

Le 23 septembre 1771 en l'église de la paroisse Notre-Dame de Versailles, Etienne Pompé Sevin, fils des feus Etienne et Jeanne Vallin, épouse Victoire Anne Clémentine Routier, fille de feu Jean Baptiste et de Dame Claire Le Gras *(voir l'acte page 46)*

La présence comme témoin d'un Jean Baptiste Sevin, frère du marié, interpelle. Pourrait-il être le Jean Baptiste Sevin, ex-premier commis de la guerre, le père de Nicolas, qui fut guillotiné le 7 thermidor An II ?

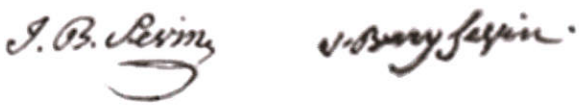
Les archives en ligne du département des Yvelines permettent la consultation de l'acte de mariage, apportant de multiples renseignements annexes forts importants.

Etienne Pompé Sevin est lui aussi commis au bureau de la guerre. Son père, Etienne, était contrôleur des Ponts et Chaussées et demeurait en la paroisse de Saint-Louis à Versailles.

Victoire Anne Clémentine, son épouse, était fille de feu Jean Baptiste Routier, premier chirurgien de feue l'infante duchesse de Parme, et de Claire Le Gras, première femme de chambre de Dame Sophie de France, fille du roi Louis XV.

Ne pouvant être présente pour cause de maladie, Claire Le Gras, sa mère, donne son consentement au mariage devant notaire, et constitue pour la représenter Louise Philippe Victoire Routier, sa fille, épouse du sieur Etienne Forgeot, premier apothicaire du roi.

Parmi les multiples signatures on relève celle de Jean Baptiste Sevin, mais aussi "V. Berry-Sevin". Il s'agit de Victoire Berry, l'épouse de Jean Baptiste Sevin, apportant une nouvelle preuve à notre quête. Etienne Pompé et Jean Baptiste Sevin sont frères, et enfants du couple tant recherché...



Signatures de Jean Baptiste Sevin et Victoire Berry

Cette fois, les parents de Nicolas Savin sont formellement identifiés. Déroulons le fil d'Ariane...

Le 19 avril 1762 à Versailles, paroisse Saint-Louis, Jean Baptiste Sevin, fils du sieur Etienne et de Dame Jeanne Valin, épouse Demoiselle Victoire Berry, fille du sieur Jacques Louis et de Dame Agnès Lavechef du Parc. *(voir l'acte page 47)*

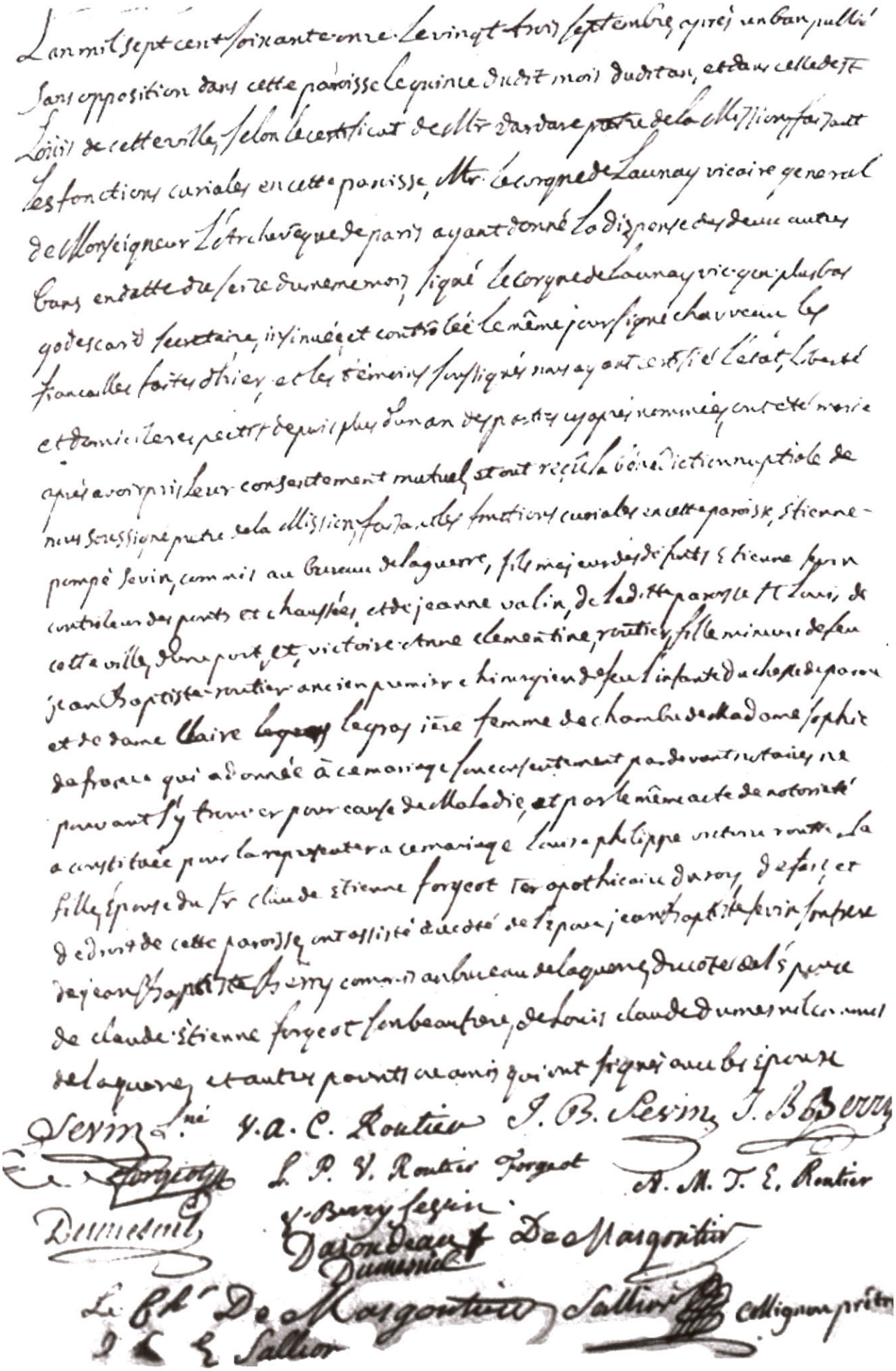
Ce mariage nous apprend que la famille Sevin habite Versailles, que Jean Baptiste est commis des bureaux de la guerre et que son épouse, Demoiselle Victoire Berry, est fille d'officier et femme de chambre de Madame Victoire de France, fille du roi Louis XV. Comme témoins au mariage nous retrouvons Etienne Pompé Sevin, son frère, alors receveur des gabelles à Bayeux.

Plusieurs naissances d'enfants de patronyme Sevin ont lieu à Versailles, où l'on trouve pour la période concernée trois familles distinctes.

Tout d'abord le couple formé par Pierre Sevin, fils de Pierre Antoine et de Marguerite Faucher, qui avait épousé le 28 avril 1766 à Versailles, Marie Claude Baunée (Bonée), fille de Pierre et de Marie Robert.

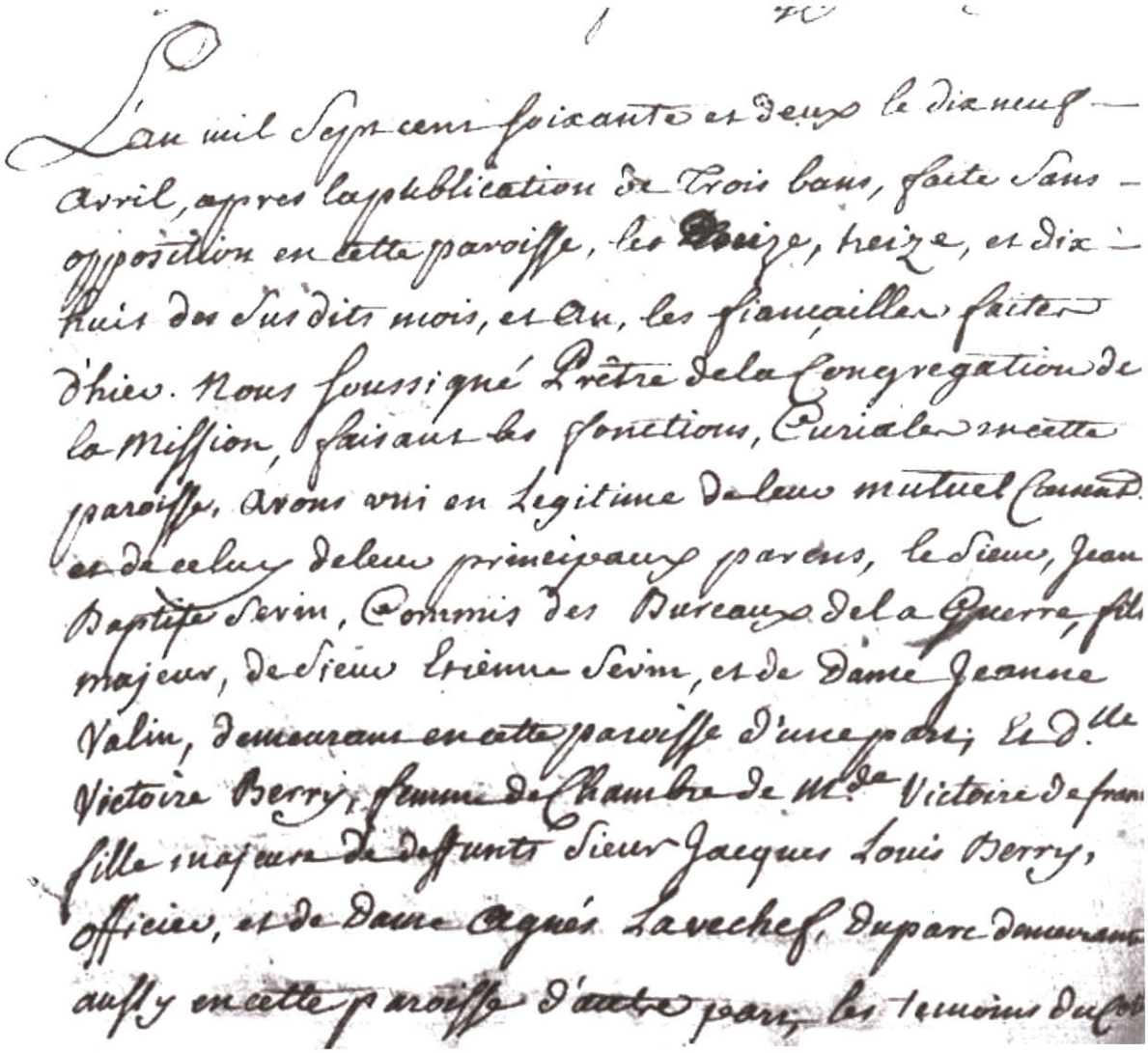
Ce Pierre Sevin, serrurier de son état, n'a aucun lien de parenté avec la famille qui nous intéresse.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



Acte de mariage d'Etienne Pompé Sevin et Victoire Routier,
23 septembre 1771, paroisse Saint-Louis, Versailles.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



L'an mil Sept cens soixante et deux le dix neuf avril, après la publication de Trois bans, faite sans opposition en cette paroisse, les treize, treize, et dix huit des Susdits mois, et an, les fiançailles faites d'hier. Nous soussigné Prêtre de la Congregation de la Mission, faisans les fonctions, Curiales en cette paroisse, avons reçu en Legitime de leur mutuel Consentement de celuy de leurs principaux parens, le Sieur, Jean Baptiste Sevin, Commis des Bureaux de la Guerre, fils majeur, de Sieur Etienne Sevin, et de Dame Jeanne Valin, demeurans en cette paroisse d'une part; Le Dlle Victoire Berry, femme de Chambre de Mde Victoire de France fille majeure de defunts Sieur Jacques Louis Berry, officier, et de Dame Agnés Lavechef, de parc demeurant aussy en cette paroisse d'autre part, les témoins du Co

de l'Epoux agé de vingt Six ans, ont été, les Sieurs Etienne Pompée Sevin, receveur des Gabelles de la Ville de Bayeux, Son frere, et Gilles Bourdin, Entrepreneur des pa et Chaussées, d'Alby, et du Côté de l'Epouse agée de trente ans, Sa maniere les Sieurs Louis François Berry, officier du Roy, Son frere, et François Claude Antoine, Ecuyer Garçon de la Chambre du Roy, Son Cousin les quels ainsy que les Epoux ont Signé avec nous.

Sevin Berry Sevin Berry

Bourdin

Agnes Lavechef

Acte de mariage de Jean Baptiste Sevin et Demoiselle Victoire Berry
19 avril 1762, paroisse Saint-Louis, Versailles.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Du couple Jean Baptiste Sevin et Victoire Berry, on ne trouve qu'une seule naissance, une fille ondoyée le 16 novembre 1765 *(image 80)* en la paroisse Saint-Louis avec la permission de l'archevêque de Paris. Que devint-elle ? On ne la retrouve pas dans les actes de sépultures des jours et mois suivants…

La famille devait résider précédemment à Paris, car Nicolas Sevin, le "grognard de Napoléon", disait être né près des Tuileries en 1768 ; de son frère cadet, nous n'avons aucune trace.

Etienne Pompé Sevin et Victoire Anne Routier ont plusieurs enfants dans la paroisse Saint-Louis : Etienne Félix, né le 31 mai 1773, Louis Bastide le 12 juin 1782, Jean Baptiste Louis le 8 février 1784, et Achille Pierre Emmanuel le 19 septembre 1788.

Victoire Berthier, fille de Guillaume Pierre, contrôleur des portes, et de Marie Agnès Berry, belle-sœur de Jean Baptiste Sevin, aurait eu un enfant illégitime du roi Louis XV. Elle épouse à Versailles, paroisse de Saint-Louis, le 21 juin 1768, Charles François Plocq, chef de fourrière de feue Madame la Dauphine, fils de feu Jean François et de Marie Anne Constant, mariage pour lequel il n'y a qu'un seul ban le 19 juin et permission de Mgr l'archevêque de Paris de se fiancer et marier le même jour, datée de la veille.

Né le 17 juin 1769 à Versailles, l'enfant, baptisé le lendemain en l'église Saint-Louis, portera les mêmes prénoms que son père. Il deviendra garde du corps du roi, puis garde constitutionnel en 1792. Il devait décéder en 1810. Cet enfant est conçu fin septembre 1768, donc postérieurement au mariage de ses parents. Peut-il être du roi ?

La famille de Victoire Berry est originaire de la paroisse du Pecq (actuellement dans les Yvelines), où ses parents Jacques Louis (né le 28 juillet 1695 au Pecq, décédé le 7 mars 1759 au Pecq), et Agnès Lavechef Du Parc se sont mariés le 29 juillet 1715.

Jacques Louis Berry est officier lavandier des linges de corps du roi, fils de Gilles et de Marie Madeleine Pintret.

Son épouse, Agnès Lavechef Du Parc (née le 17 août 1695 au Pecq, décédée le 13 décembre 1779 au Pecq), est la fille de Michel François et de Marie Delespine.

Ce couple a neuf enfants, dont Louis François (né le 23 novembre 1719 au Pecq, décédé le 23 septelmbre 1775 au Pecq), époux de Françoise Héquet, qui est lui aussi lavandier des linges du roi et officier de la maison du comte d'Artois.

Son frère Jean Baptiste (né le 10 octobre 1728 au Pecq, décédé en 1791), époux d'Anne Louise Segoing, fille du baron Louis Segoing de La Lusignière et d'Anne Mottet de La Motte, est lui commis de la guerre.

La famille de Victoire Anne Clémentine Routier séjourne plusieurs années à Madrid, où naissent les enfants.

Jean Baptiste, le père, est chirurgien de l'infante duchesse de Parme, Elisabeth de France, fille de Louis XV et de Marie Leszczyñska.

Son épouse, Claire Joseph Le Gras, est première femme de chambre de Madame Sophie de France, sixième fille du roi.

Ils reviennent à Versailles avec le retour en France de la duchesse de Parme et y marient leurs trois filles.

Claire Joseph Le Gras décède à Versailles le 16 mai 1778.





Marie Louise Elisabeth de France, Duchesse de Parme ((1727-1759), et Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine de France (1734–1782), filles de Louis XV et Marie Leczinska, par Jean Marc Nattier

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Louise Philippe Victoire, née le 25 décembre 1743 à Madrid, devient femme de chambre de Madame Sophie de France, comme sa mère. Elle épouse le 25 novembre 1766 Claude Etienne Forgeot, fils d'Edmée Claude, marchand de grains, bourgeois de Paris, et d'Anne Lochon. Il deviendra premier apothicaire du roi Louis XVI.

Anne Marie Thérèse Emmanuelle, née en 1748, épouse le 23 septembre 1773 à Versailles Jean Baptiste François Henri Bourdin, fils de Gilles Henry, entrepreneur des fortifications et de Jeanne L'Étourneau. Le marié a les fonctions d'huissier du cabinet de Madame Sophie de France et de secrétaire de M. le comte d'Artois.

La garçonnière royale du Parc-aux-cerfs :

Le roi Louis XIII avait fait établir près de sa résidence un enclos dans lequel on élevait des cerfs et d'autres bêtes sauvages, que l'on appela *le Parc-aux-cerfs*, et la ferme attenante au château avec ses animaux dangereux et ses oiseaux de proie s'appela *la Ménagerie*.



Sur le plan ancien,
le quartier dit du Parc aux Cerfs
figure en bas et à gauche.
Les rues y sont dessinées mais seulement à l'état de projet.

Le Parc-aux-cerfs fut conservé par Louis XIV, mais quand il fallut agrandir le quartier du vieux Versailles, les murs de l'enclos furent abattus, le nouveau quartier garda le nom de Parc-aux-cerfs.

Les terrains furent donnés en priorité aux personnes appartenant à la maison du roi. Les archives départementales des Yvelines possèdent un plan daté de 1606, sur lequel figure le nom des gens à qui des emplacements ont été réservés pour construire leur logement, avec leur surface qui était en moyenne de six cent soixante mètres carrés.

L'emplacement occupé par la maison qui nous intéresse particulièrement dans ce quartier avait été donné en propriété à Jacques Desnoues, maître d'hôtel et valet de chambre du roi.

Le 18 juin 1712, celui-ci vend la maison qu'il avait fait construire et son jardin à Jean Baptiste Pizet, écuyer de la Maisonfort.

Le 27 septembre 1718, une nouvelle vente intervient au profit de Jean Michel Crémer, maître fruitier-oranger, bourgeois de Versailles.

Le jardin n'étant pas entouré de murs, en 1734 il le fait clore et ferme les rues des Tournelles et de Saint-Médéric, formant ainsi deux impasses.

Après le décès de Jean Michel Crémer en 1736, la propriété est partagée en deux, la maison et la moitié du jardin allant à son fils Jean Michel Denis, l'autre partie du jardin étant attribuée à sa veuve, qui fait bâtir une maison qui devient le n°2 de la rue Saint-Médéric.

Dans les années 1750 une rumeur raconte que le roi Louis XV fréquente fort souvent une maison sise au Parc-aux-cerfs, où il abuserait de jeunes et jolies filles. Les échotiers s'en mêlent en suggérant l'innommable, mais le roi ne dit rien, laissant courir les ragots.

Les agents du roi, afin de cacher ses honteuses passions, cherchaient une maison pouvant éviter la publicité de ses rendez-vous galants. La maison de Jean Michel Denis Crémer, sise dans un quartier retiré et au fond d'une impasse, convenait parfaitement et ils en proposèrent son acquisition au roi.

Celui-ci et ses agents ne pouvant traiter directement l'achat de la maison, un tiers inconnu est chargé de conclure l'affaire. Un huissier priseur du Châtelet à Paris, nommé François Vallet et demeurant rue des Déchargeurs en la paroisse de Saint-Germain L'Auxerrois, achète la maison.

Le 25 novembre 1755, Maître Patu, notaire royal à Paris, rédige la minute ; le sieur Vallet y précise ne rien avoir à prétendre en l'acquisition qui vient d'être faite sous le nom de J.M.D Crémer et de son épouse, mais que cette acquisition *"est pour et au profit du Roi, le prix ayant été payé des deniers de S.M. à lui fournit à cet effet ; consentant que S.M. jouisse, fasse et dispose de ladite maison en toute propriété, sans que le payement qui sera fait sous le nom du comparant des droits*

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



Louis XV,
par Louis Michel van Loo

lods et ventes, et centième denier, le décret volontaire qui sera fait et adjugé, et la jouissance et perception des loyers, qui pourra être faite aussi sous son nom, puisse affaiblir la propriété acquise à S.M. de la dite maison et dépendances". Le contrat et les titres sont remis entre les mains du chargé des ordres de S.M., ce qui a été accepté par les notaires-ès-études...

signé : Vallet, Patu & Brochant notaires royaux.

Cette idée de créer une garçonnière royale est de la marquise de Pompadour, qui voulait ainsi donner à Louis XV des maîtresses dont elle n'eût rien à redouter pour son pouvoir.

Le roi avait déjà eu quelques rendez-vous galants avant 1755 dans cette maison ou une autre du quartier, car dans le journal de l'avocat Barbier, à la date de 1753, il est dit : *"que le bruit courait dans Paris qu'une jeune fille de seize ans avait été logée au Parc aux Cerfs pour l'amusement du Roi"*, et dans une note des Mémoires de Mme Duhausset : *"quelques fois on a changé de maison et de quartier, mais sans renoncer à l'ancienne maison".*

C'est dans ce lieu que jusqu'en 1771, seront installées les jeunes filles pour les plaisirs du roi. Les traditions et les récits de plusieurs personnes attachées à la cour confirment les récits d'une foule de libelles sur le Parc-aux-cerfs.

La maison étant petite, il ne devait y séjourner qu'une "Demoiselle" à la fois avec la dame chargée de la garder et du domestique pour leur service. Elle y demeurait un peu plus d'une année, n'en sortant que pour devenir mère.

Dans les Mémoires de Madame Duhausset, un nommé Mercier, commissaire de marine qui avait pris part à l'éducation de l'abbé De Bourbon avait dit : *"La maison était de très peu d'apparence. Il n'y avait en général qu'une seule jeune personne ; la femme d'un commis du bureau de la guerre lui tenait compagnie, jouait avec elle, ou travaillait en tapisserie. Cette Dame disait que c'était sa nièce, elle la menait pendant les voyages du Roi, à la campagne... Lorsqu'elles se mariaient (les Demoiselles), on leur donnait des bijoux et une centaine de mille francs".*

Parmi ces "Demoiselles" se trouve une certaine Louise O'Murphy, dite Morphise, dont l'une des sœurs aurait servi de modèle au peintre François Boucher. Elle y séjourne jusqu'à fin novembre 1755, où on l'enlève de nuit pour la conduire à Paris et la marier à un aide-major d'infanterie du régiment de Boivoisis nommé Jacques de Beaufranchet, seigneur D'Ayat, gentilhomme d'Auvergne, avant de l'exiler.



Mademoiselle O'Murphy ,
peinte par François Boucher, 1752

Le mari de circonstance avait été choisi avec le plus grand soin par l'entourage de Madame de Pompadour. Bien né, il donne un beau nom à la petite maîtresse royale, jeune il peut plaire. Bon soldat et sans aucune fortune, il obéit.

C'est pour ménager la susceptibilité aristocratique des Beaufranchet que la jeune femme a été parée du patronyme de Morphy de Boisfailly. Richement dotée à hauteur de deux cent mille livres, par une donation déguisée de Louis XV, via le chanoine de l'église royale et collégiale de Saint-Paul de

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Lestrée à Saint-Denis, le père Vanier, elle possède en propre les bijoux et vêtements reçus en cadeaux du roi, pendant son séjour à Versailles.

Le mariage est célébré le 27 novembre 1755, paroisse des Saints-Innocents, dans le plus grand secret.

Madame de Pompadour protégea ce commerce du roi avec les jeunes filles jusqu'à sa mort. Ensuite Madame du Barry retient toute la passion du roi. La petite maison du Parc-aux-cerfs n'ayant plus d'utilité, Louis XV décide de la vendre afin de faire rentrer de l'argent dans sa cassette personnelle.

Le roi n'ayant plus besoin de se cacher sous un faux nom pour cette vente, la vend à un certain Jean Baptiste Sevin.

Avant de poursuivre, tout de suite une interrogation se pose : dans les Mémoires de Mme Duhausset, celle-ci évoque une Madame Bertrand, *la mère abbesse*, femme de charge chez Lebel, gouvernante de la maison rue Saint-Médéric.

Elle raconte aussi qu'en l'absence du roi à Versailles, "les Demoiselles" étaient gardées par l'épouse d'un commis au bureau de la guerre, qui les amenait à la campagne.

Ne peut-on y voir là Victoire Berry, l'épouse de Jean Baptiste Sevin, lui-même commis de la guerre ? Le doute est permis.

Contrat de vente du 27 mai 1771 de la maison du Parc-aux-cerfs

"Par-devant les notaires au baillage royal de Versailles, soussignés, fut présent très haut, très puissant et très excellent prince Louis, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre, lequel a, par ces présentes, vendu et abandonné pour toujours et promet garantir de tous troubles, à Sieur Jean Baptiste Sevin, huissier de la chambre de Madame Victoire de France et commis principal de l'un des bureaux de la Guerre, demeurant à Versailles, rue St Médéric, paroisse de St Louis, à ce présent et acceptant acquéreur pour lui, ses hoirs et ayant-cause, une maison à Versailles sus-dite rue St Médéric, paroisse St Louis, consistant en bâtiments sur la sus-dite rue, jardin derrière et à côté, ainsi que ladite maison se comporte sans réserve, appartenant à S.M. au moyen de l'acquisition qu'elle en a fait faire sous le nom François Vallet, huissier-priseur au chatelet de Paris, de J. Crémer, et Élisabeth Quartier sa femme, par contrat passé devant Mtre Patu et son confrère notaires à Paris, le 25 novembre 1755, insinué et ensaisiné, lequel Vallet a fait sa déclaration au profit de S.M. par acte passé devant ledit Patu et son confrère le même jour, le brevet original en papier, de laquelle est demeurée ci-joint, auxquels Crémer et sa femme, la dite maison appartenait de la manière expliquée au contrat sus-daté.

Étant ladite maison en la censive de S.M., et vers elle chargée à raison de vingt sols de cens par arpent par chaque an pour toutes choses, de laquelle maison dont S.M. n'a jamais retiré aucun revenu, elle a toujours entendu jouïr à titre particulier pour en disposer ainsi qu'elle jugerait à propos.

Cette vente faite à la charge dudit cens, seulement pour l'avenir à compter de ce jour, et sans être tenu par ledit Sieur Sevin au payement d'aucuns droits de lots et ventes, contrôle, insinuation et autres, qui pourraient être prétendus à cause de la présente vente dont S.M. dispense le Sieur Sevin.

La présente vente aussi faite moyennant la somme de 16.000 livres ; laquelle somme S.M. reconnait avoir présentement reçue par les mains d'Alain, l'un des notaires soussignés, qui, des deniers à lui remis par ledit Sieur Sevin, la lui a payée, réellement délivré en louis d'or et monnoye ayant cours, à la vue desdits notaires, dont quittance transportant, déssaisissant, voulant procureur. Le porteur donnant pouvoir.

Reconnaissant, ledit Sieur Sevin, que S.M. lui a fait remettre l'expédition en parchemin du contrat de vente sus-daté, ensemble tous les titres et pièces que ledit Vallet a reconnu par icelui lui avoir été remis par lesdits Crémer et sa femme, dont décharge.

Par ainsi, promettant, obligeant, renonçant ; fait et passé audit Versailles, à l'égard de S.M. en son appartement au château, et à l'égard dudit Sieur Sevin ès-Étude, l'an 1771, le 27 mai, avant midi. S.M. a signé, ainsi que ledit Sevin".

Signé : Louis, Sevin, Ducros & Alain notaires.

Le couple Sevin possède désormais, en ce milieu du XVIII[e] siècle, deux maisons rue Saint-Médéric. Quelques années plus tard, Jean Baptiste Sevin fait détruire cette dernière maison pour faire bâtir l'hôtel particulier de pur style Louis XVI qui existe encore aujourd'hui.



La nouvelle maison de Jean Baptiste Sevin, 4 rue Médéric à Versailles

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Les ancêtres Sevin :

La branche Sevin

Etienne Sevin, né vers 1672, est le fils de François, marchand de son état à Lignou (Orne) et de Françoise Le Moult. Il exerce la fonction de marchand de la maison du roi, puis d'entrepreneur des Ponts & Chaussées.

Il a épousé, à l'âge de cinquante-deux ans à Treil (Yvelines), le 29 mai 1724, Jeanne Vallin, née le 17 octobre 1697, fille de Michel, lui aussi ma-chand, et de Michelle Lefevre.

Ils ont trois enfants nés à Vaux (Yvelines) :

* Michel François le 8 septembre 1732,
* Etienne Pompée le 25 janvier 1734
* et Jean Baptiste le 3 décembre 1736.

Etienne décède, âgé de quatre-vingt-huit ans, le 28 octobre 1760 à Treil. Son épouse, bien plus jeune, meurt à soixante-treize ans, le 18 novembre 1770.

François Sevin avait épousé vers 1660/1665 Françoise Le Moult.

Sept enfants nous sont connus :

* Louis, né le 20 avril 1666 à Saint-André-de-Briouze (Orne) ;
* Madeleine, dont le contrat de mariage avec Dominique Gigon fut passé à Athis-de-l'Orne le 12 octobre 1691 ;
* Marie épouse le 9 mars 1695 dans sa paroisse Guillaume Théault ;
* Pierre, né le 12 juillet 1670, épouse en premières noces le 5 octobre 1693, Magdeleine Mauvoisin, dont il a une fille, Marie, puis en secondes noces, le 26 juin 1721 à Lignou, Marie Leroux, dont il a quatre enfants : Françoise, Jean, Madeleine et Marie ;
* Jean, né le 18 juillet 1671 ;
* Marguerite épouse le 18 juillet 1713 François Mallet ;
* et enfin Etienne.

François Sevin était fils d'Henry et de Marie Gallot.

Six enfants nous sont connus :

* François,
* Henry signe son contrat de mariage le 27 décembre 1663 avec la demoiselle Marie Eudes, fille de François, écuyer, sieur de L'Angerie, et de Magdeleine Robillard (x 06.03.1629 à La Coulonches - Orne),
* Philippe épouse en premières noces Magdeleine Delaunay (contrat de mariage le 28 avril 1648), puis en secondes noces Barbe Guibout,
* Guillaume dont le contrat de mariage avec Louise Lemoult fut signé le 9 mai 1656,
* Charles,
* Madeleine, dont le contrat de mariage est passé le 28 octobre 1659 avec Honorable Homme Jean Briquet de La Fontaine.

Marie Gallot, leur mère, est décédée le 17 octobre 1674 à Saint-André-de-Briouze.

La banche Berry

Jean Baptiste Berry est fils de Jacques Louis, né le 25 juillet 1695 au Pecq, officier lavandier des linges du corps du roi, et d'Agnès Lavechef du Parc, née le 17 août 1695 au Pecq, fille de Michel François et de Marie Delespine (mariés le 2 août 1678 au Pecq), qu'il a épousée en cette paroisse le 29 juillet 1715.

Ils ont neuf enfants :

* Madeleine, née le 9 juin 1717 au Pecq ;
* Louis François, né le 23 novembre 1719, sera lavandier des linges du roi et officier de la maison du comte d'Artois. Il épouse le 21 septembre 1755 à Paris Françoise Héquet, fille de Denis et de Françoise Gaillot. Il est décédé le 23 septembre 1775 au Pecq.
* un enfant, né en 1721, décédé le 4 novembre 1723 ;
* Jean Jacques, né le 5 février 1724 ;
* Bénigne Claude, né le 25 décembre 1725, décédé le 11 décembre 1727 ;
* Jean Baptiste, né le 10 octobre 1728, sera commis de la guerre. Il épouse vers 1772 Anne Louise, fille du baron Louis Segoing de Lusignière et d'Anne Madeleine de La Motte ;
* Claude, né le 1er avril 1730, décédé le 11 septembre 1732 ;
* Victoire, née le 21 juin 1732, épouse Jean Baptiste Sevin ;
* Marie Agnès, femme de Guillaume Berthier.

Jacques Louis Barry est fils de Gilles et de Marie Madeleine Pintret.

Son père exerce la fonction de blanchisseur des linges du roi et décède avant 1715, vraisemblablement au Pecq.

Sa mère est née le 28 septembre 1659 au Pecq, fille de Pierre Pintret et de Marie Duboys, mariés le 26 mai 1653, ses grands-pères étaient Rémy Peintret et Jean Duboys.

Louis François Barry et Françoise Héquet ont un fils, Louis Guillaume, né le 15 mars 1759 à Saint-Germain-en-Laye.

Quittant la France pour les colonies, il devient chef de bataillon de la milice à Fort-Royal[1] en Martinique où il épouse en premières noces, le 30 juillet 1792, Louise Garnier Laroche, fille de Louis et de Marie Jeanne Febvrier des Pointes, puis, à Fort-de-France le 23 septembre 1807, Marie Rose Fosse, fille de Jacques et de Marie Josèphe Marguerite Lanborde.

[1] Ancien nom de Fort-de-France jusqu'en 1793, puis Fort-de-la-République ou République-Ville (1793-1794), redevient Fort-Royal de 1794 à 1807, et Fort-de-France depuis 1807.

© LE LIEN du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Les enfants d'Étienne Pompé Sevin et de Victoire Anne Clémentine Routier

Ce couple a eu au moins quatre enfants, nés en la paroisse Notre-Dame à Versailles :

* Étienne Félix Clément, né le 31 mai 1773,
* Victoire Louise, née le 25 mai 1774,
* Henriette Louise, née le 28 novembre 1775,
* Anne Mélanie Françoise, née le 31 décembre 1777,

puis quatre autres nés en la paroisse Saint-Louis :

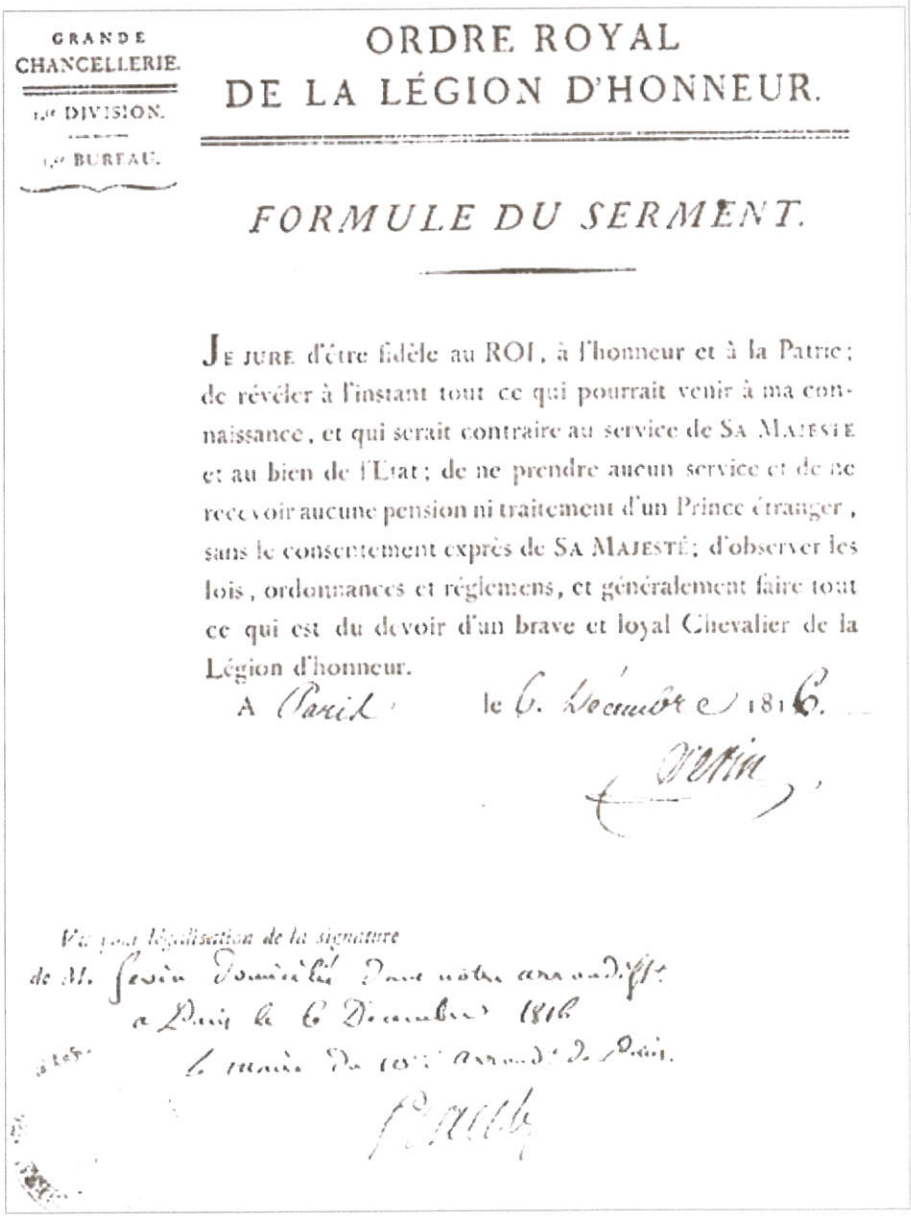
* Sophie Emelie, le 2 janvier 1780,
* Louis Basilide, le 12 juin 1782,
* Jean Baptiste Louis, le 8 février 1784,
* Achille Pierre Emmanuel, le 19 septembre 1788.

Étienne Félix Clément Sevin est au bureau de la guerre du 1er octobre 1789 à mai 1793, puis il entre dans les équipages et le train d'artillerie en diverses qualités. Il fera tout d'abord deux campagnes à l'armée des Pyrénées orientales de 1793 à 1794, puis deux campagnes à l'armée d'Italie, de 1795 à 1796, passant ensuite pour aussi deux campagnes à l'armée d'Angleterre de 1797 à 1798, revenant pour deux autres campagnes à l'armée d'Italie, de 1799 à 1800.

Étienne Félix Clément, appelé "Sevin aîné", alors maire d'Agen, fait le 3 nivôse an XII (25 décembre 1803) une demande d'obtention de la Légion d'honneur au sénateur Lacépède grand chancelier de l'ordre, précisant ses états de services : officier du train vingt années dans les dragons avant d'être nommé à l'administration du district d'Agen chargé de la vente des biens nationaux pendant deux ans, commandant de la garde nationale, agent national du district, membre de l'administration du département, membre du jury central de l'instruction publique, du conseil général avant de devenir maire d'Agen. Cette même année 1803, au cours d'une campagne à Saint-Domingue, il est fait prisonnier par les Anglais le 30 novembre au Cap Français et restera dans les prisons d'Angleterre jusqu'au 15 mai 1810.

Le 9 septembre 1814 il est fait chevalier de Légion d'honneur sous le n° 3353. Il prête serment le 6 décembre 1816 : *"Je jure d'être fidèle au Roi, à l'honneur et à la patrie ; de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance, et qui serait contraire au service de Sa Majesté et au bien de l'État..."* Il demeure alors au 48 rue de Sèvres à Paris. Resté célibataire, il meurt le 20 janvier 1827.

Jean Baptiste Louis Sevin est confié à de la famille éloignée quand ses parents émigrent et fait ses études à Paris. Après un début de carrière dans les forges et fonderies et avoir servi quelque temps dans l'usine de Ruelle, il entre dans la marine et dès 1803 dans le service administratif ; en 1804 il est commis de marine. Puis il demande à servir dans les ports militaires et sollicite un embarquement ; en 1805 il monte sur la frégate *la Cybèle* en tant qu'agent comptable, sous le commandement du capitaine de vaisseau Saizieu. Le 24 février 1809, trois frégates : la *Calypso*, la *Cybèle* et *l'Italienne* sont aux prises avec une partie de l'escadre anglaise qui bloque les rades de Lorient et de l'île d'Aix. Cette petite division, commandée par Pierre Roch Jurien de la Gravière sur l'Italienne, choisit de chercher refuge dans la rade des Sables d'Olonne. Elle est attaquée par le *Caesar* (80 canons), le *Defiance* et le *Donegal* (74 canons). Les câbles de *l'Italienne* et de la *Cybèle* sont coupés et sont en feu. La *Calypso* file son câble et s'échoue. Le combat dure une heure et demie, soixante-quatre hommes sont tués et quarante-sept, blessés. Avec la marée descendante la flotte anglaise se retire. Dans un document daté de Port-Louis son commandant retraçant la bataille, écrit : *"M. Sévin qui par son état d'administrateur, n'était pas tenu de remplir les devoirs d'un marin, n'écoutant que son courage, donnait l'exemple de l'activité dans les travaux, portait mes ordres, les faisait exécuter, et me rendit les services les plus signalés. Il contribua puissamment au redressement de la frégate et à son salut..."*



GRANDE CHANCELLERIE.
1re DIVISION.
1er BUREAU.

ORDRE ROYAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

FORMULE DU SERMENT.

Je jure d'être fidèle au ROI, à l'honneur et à la Patrie; de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance, et qui serait contraire au service de Sa Majesté et au bien de l'Etat; de ne prendre aucun service et de ne recevoir aucune pension ni traitement d'un Prince étranger, sans le consentement exprès de Sa Majesté; d'observer les lois, ordonnances et réglemens, et généralement faire tout ce qui est du devoir d'un brave et loyal Chevalier de la Légion d'honneur.

A Paris le 6. Décembre 1816.

Vu pour légalisation de la signature de M. Sevin Domicilié Par notre arrondissement à Paris le 6 Décembre 1816

Le maire du 10e arrond.t de Paris.

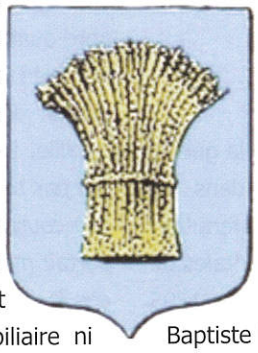
Serment d'Etienne Félix Clément Sevin

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Quittant le bord en 1807, il passe à terre, à l'administration du port de Lorient sous M. Redon. Il se marie le 23 mai 1808 avec Zoé Marie Joséphine Le Fort Desgranges, fille de Jean Marie, administrateur de marine, et de Françoise Marie Julienne Éon de Saint Georges.

Il quitte Lorient en 1811, étant nommé commissaire d'escadre sur le vaisseau *Courageux,* sous les ordres du vice-amiral Aimable Gilles Troude à Cherbourg.

Napoléon, qui visitait Cherbourg et ses forts, monte à bord du *Courageux* le 27 mai 1811, fait arborer le pavillon de contre-amiral et signe à l'instant au chef de division Troude sa nomination à ce grade sur la culasse d'un canon. Le 31 mai, démonstration de force en présence de Napoléon, l'escadre se met en mouvement, mais les Anglais ne sont pas au rendez-vous… Troude n'hésite pas à demander pour lui la Légion d'honneur.



La Restauration et les Cent Jours ont beaucoup de conséquences pour les cadres de la marine et de l'armée ; Jean Baptiste Louis se retrouve pourtant après sept campagnes de guerre, sans titre nobiliaire ni décoration, et sous-commissaire à l'inscription maritime de Dieppe. Le 24 janvier 1817 des émeutes importantes en raison de la rareté des grains surviennent dans ce port ; son comportement pendant ces événements le fait remarquer et il est nommé en 1821 au grade de commissaire en qualité d'ordonnateur au Sénégal, où l'on faisait des essais de cultures nouvelles.

A son retour en France en 1824, il est chargé de présider une commission de la trésorerie des Invalides de la marine, puis est nommé à Rouen. Il est fait chevalier de Saint-Louis le 22 mai 1825.

Passé commissaire principal en 1831, chevalier de la Légion d'honneur le 5 mars de cette même année, il est appelé à Paris et puis est nommé chef d'administration du port de Lorient et préside la commission d'Indret.

Sur la question des bagnes, il énonce l'opinion que les intérêts de la moralité publique, de la sécurité générale et de la conservation des richesses des dépôts dans les ports militaires s'accordent avec les intérêts de la classe ouvrière et demande la translation des galériens au-delà des mers. Il est fait officier de Légion d'honneur le 30 avril 1839.

Il marie sa fille Anathole Anaïs Opportune à un jeune administrateur formé à son école, devenu son chef de cabinet, Félix Chabrié, fils d'André, receveur de l'arrondissement, et de Jeanne Sophie Collette, le 15 décembre 1841. Ce bonheur ne dure pas, sa fille mourant en couches après la naissance de leur fils Félix Marie, le 5 octobre 1842. Il reçoit le titre de commandeur de Légion d'honneur le 26 avril 1846.

Félix Chabrié son gendre, épouse en secondes noces le 7 janvier 1847 à Brest, Marie Olive Sophie Le Loup de Varenne, fille de Jean François Amable, marchand orfèvre à Brest, et de Fanny Le Clerc.

Jean Baptiste Louis Sevin demande sa mutation à Brest, où il remplace M. D'Ubraye partant en retraite, en juin 1844. Commissaire général au port de Brest, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, il décède le 26 juin 1849 à Brest, laissant son épouse sans grande fortune autre qu'une pension de mille francs.

M. Le Floch, de Lambézellec, fait un discours élogieux lors de sa mise au tombeau, repris par le journal *L'Océan* le jeudi 28 juin 1849.

Les Sevin étaient-ils nobles ?

Dans les armoriaux on trouve une famille Sevin ou De Sevin dont le blason est : *d'azur à la gerbe d'or liée de même.* La consultation de généalogies anciennes comme les Mémoires du chevalier De Quincy et la *Généalogie de la famille De Sevin établie pour Mme De Naurois, née De Sevin* ne permettent pas d'y raccorder les ascendants de Nicolas Sevin.

L'éloge funèbre *(voir page 12)* de Jean Baptiste Louis Sevin, commandeur de la Légion d'honneur y fait pourtant allusion : *"si les faveurs, si les grâces de tous genres, avancement, pensions, décorations de St Louis, décorations de la Légion d'honneur, vieux titres restitués ou amplifiés, titres nobiliaires de nouvelle création, manquèrent aux personnes dont les antécédents, à la cour de Versailles, présentaient une sorte d'analogie avec ceux de la famille de M. Sevin"*, et cela aurait été retiré à sa famille.

Les emplois supérieurs de ses aïeux, commis principal à la guerre, médecin de l'infante, receveur des gabelles, pouvaient-ils y conduire ?

Les employés des ministères en dehors des premiers commis, des chefs de bureaux et autres commissaires de guerre, faisaient partie de la moyenne bourgeoisie de Versailles. Des liens étroits existaient entre les personnels au sein de chaque ministère. Dans celui de la guerre, on constate des relations très fortes entre les ingénieurs des camps et armées du roi et les commis de guerre.

Les traitements des premiers commis s'échelonnent de seize mille à vingt-trois mille livres, ceux des autres employés sont de deux mille à quatre mille livres ; tous bénéficient de pensions et de gratifications. Les premiers commis ne sont pas titulaires d'un office, mais sont à la discrétion du secrétaire d'état. Ce poste est obtenu après une solide formation impliquant la connaissance d'une langue étrangère, et un long apprentis-


[Assemblée nationale.] ARCHIVES PARLEMENTAIRES. [21 avril 1790. — Pensions.]

DÉSIGNATION DES SEXES	NOMS	AGE	ANNÉES	SOMMES détaillées.	TOTAL des PENSIONS.	MOTIFS ET OBSERVATIONS
				Report.....	2.107,70#	
M.	SEURRAT DE BAZOUCHE (Pierre).	56	1783 1784 1785	500 1,000 600	2,100	Capitaine de grenadiers, avec rang de major, des volontaires étrangers de la marine, et aide de camp du régiment des chasseurs des Alpes, retiré. La première, en considération de ses services à l'étranger. La seconde, pour retraite et services dans les colonies. La troisième, pour retraite et services en la dernière qualité.
M. du fait.	SEVIN (Dlle Victoire Berry).	52	1789	»	1,800	A titre de retraite en qualité de femme de chambre de Mme dame Victoire de France.

Titre de retraite de Demoiselle Victoire Berry

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

sage ; les relations et les parentèles y jouent un rôle. Ces services sont couronnés par des lettres d'anoblissement. Ces chefs de bureaux vivent en maisons particulières et disposent d'une domesticité et de voitures.

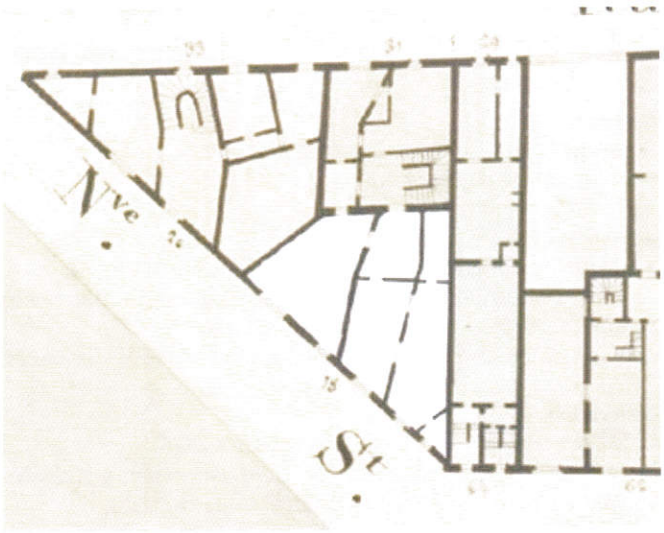
Leurs subordonnés sont eux issus de marchands, de la domesticité royale, d'employés d'administration et restent dans leur milieu, n'ayant pas le même train de vie, ils logent en appartement.

Dans les archives parlementaires, à la date du 21 avril 1790 traitant des pensions, Demoiselle Victoire Berry-Sevin, âgée de cinquante-sept ans, perçoit une pension de mille huit cents livres à titre de retraite en qualité de femme de chambre de Madame Victoire de France.

Le 14 mai 1812 en sa demeure, elle rédige en présence du sieur Try son testament olographe, enregistré chez Maître Gilbert, notaire royal à Paris.

Elle est décédée pensionnaire du roi, le 7 février 1818 à Paris IIe arrondissement, où elle résidait au 18 rue Neuve Saint-Roch ; l'inventaire après décès de ses biens sera fait le 3 mars 1818 par Maître Augustin Louis Gilbert notaire.

N'ayant plus d'ascendant ou descendant, elle institue pour héritiers M. Jean Guillaume de Lurde, ancien contrôleur général des finances, et son épouse Madeleine Agathe Louise Berry, sa nièce, née le 7 mai 1776 à Versailles, fille de Jean



Le n° 18 de la rue Neuve Saint-Roch

Baptiste et d'Anne Louise Segoing. Le couple demeurait à quelques pas de chez elle, au 24 rue Neuve Saint-Roch.

En conclusion, à ce jour il n'y a rien de nouveau concernant Nicolas Sevin le "grognard".

Par contre, en ce qui concerne son frère cadet, dont on ignore le prénom, on sait désormais que ce dernier était décédé avant sa mère, Madame Victoire Berry, ainsi que ses hoirs s'il en avait.

La famille et ses alliances sont désormais clairement identifiées ainsi que leurs descendances.

Sources :

- Archives départementales des Yvelines, Oise, Orne, Morbihan, Finistère.
- Archives de la Légion d'Honneur : base Léonore.
- *Armorial des principales Maisons et Familles du Royaume*. M. Dubuisson 1757.
- *Mémoires du chevalier De Quincy*. Léon Lecestre, Paris, librairie Renouard, 1868.
- *Généalogie de la famille De Sevin établie pour Mme De Naurois, née De Sevin*. Paris, Librairie Honoré Champion, éditeur, 1912.
- *Mémoires de Madame Duhausset, femme de chambre de Madame de Pompadour.* Paris. Baudouin frères, libraires-éditeurs, 1824.
- *Histoire des rues de Versailles et de ses places*. Joseph Adrien Le Roi.
- *Le parc-aux-cerfs*. Michel Peyramaure. Éditions Robert Laffont, 2006.
- *Marie Madeleine Mercier, nourrice de Louis XV*. Odile Caffin-Carcy. Editions Perrin 2006.
- *État général de la Marine et des Colonies. 1/01/1838*. Paris Imprimerie Royale. Archives Marine Brest.
- *État général de la Marine et des Colonies. Septembre 1848*. Paris Imprimerie Royale. Archives Marine Brest.
- *Nécrologie. Notice sur M. Sévin, par M. Lacoudrais*, 1849. BNF Gallica bibliothèque numérique.
- Journal *L'Océan,* 28 juin 1849. Archives Marine Brest.
- Projet Familles Parisiennes.org.
- Etat civil reconstitué de Paris.
- Cadastre Napoléonien de Paris : IIe arrondissement, Palais Royal, îlot 18-19.
- Revue *LE LIEN* : *Savin le grognard de Napoléon ou le rêve de l'oncle de Russie. LE LIEN* n° 70 1999. p28-33. *Savin, dernier vétéran de la Grande Armée, contre-enquête. LE LIEN* n° 116 2010. p30-39. Dr A. Kervarec.
- *La guerre et les affaires étrangères : réseaux de sociabilité dans les départements ministériels, seconde moitié du XVIIIe siècle.* Patrice Prat archiviste paléographe. Université Paris 1.
- *Les bureaux du Secrétariat d'État des Affaires étrangères sous Louis XV.* Jean Pierre Samoyault. Paris, Editions A. Pedone, 1971.
- Archives Nationales Paris : Etude notariale LIII : MC/ET/LIII 822B et 897, MC/RE/LII/20 et 23.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

L'ascendance de Nicolas Savin

Génération I

1 **SAVIN** Nicolas ° 17.04.1768 PARIS + 11.12.1894 SARATOV (Russie)
Officier du 2e Hussard

Génération II

2 **SEVIN** Jean Baptiste ° 04.12.1738 VAUX sur SEINE (78) + 7 thermidor an II PARIS
Commis au bureau de la guerre, Contrôleur de la maison du comte d'Artois.
3 **BERRY** Victoire ° 21.06.1732 LE PECQ (78) x 19.04.1762 VERSAILLES (78) + 07.02.1818 PARIS
Femme de chambre de Mme Victoire de France (4e fille de Louis XV)

Génération III

4 **SEVIN** Etienne ° ../../1672 BRIOUZE (61) + 28.10.1760 TRIEL sur SEINE (78)
Marchand des maisons du roi, Entrepreneur Ponts & Chaussées
5 **VALIN** Jeanne ° 17.10.1697 TRIEL sur SEINE x 29.05.1724 TRIEL sur SEINE (78) + 18.11.1770 TRIEL sur SEINE
6 **de BERRY** Jacques Louis ° 25.07.1695 LE PECQ + 07.03.1759 LE PECQ
Officier, Lavandier des linges de corps du roi
7 **LAVECHEF du PARC** Agnès ° 17.08.1695 LE PECQ x 29.07.1715 LE PECQ (78) + 13.12.1779 LE PECQ

Génération IV

8 **SEVIN** François ° LIGNOU (61) + .../1721
Marchand
9 **LE MOULT** Françoise x 1660/1665 + .../1721
10 **VALIN** Michel ° 26.01.1667 TRIEL sur SEINE (78) + 14.09.1721 TRIEL sur SEINE (78
archand tonnelier, Aubergiste
11 **LEFEUVRE** Michelle ° 27.10.1670 TRIEL sur SEINE x 29.01.1697 TRIEL sur SEINE (78) + .../1710
12 **de BERRY** Gilles ° ../../1655 + .../1715 LE PECQ
Blanchisseur des linges du corps du roi
13 **PINTRET** Marie Madeleine ° 28.09.1659 LE PECQ x 1680/1685 + 16.05.1715 LE PECQ
14 **LAVECHEF du PARC** Michel François ° 12.03.1653 LE PECQ + 11.10.1703 LE PECQ
15 **de L'ESPINE** Marie ° ../../1655 x 02.08.1678 LE PECQ + 08.03.1739 LE PECQ

Génération V

16 **SEVIN** Henry
17 **GALLOT** Marie + 17.10.1674 BRIOUZE (61)
20 **VALLIN** François ° 12.01.1637 TRIEL sur SEINE + 08.10.1723 TRIEL sur SEINE
Marchand courtier en vin, tonnelier
21 **MICHEL** Jeanne ° 25.09.1635 TRIEL sur SEINE x 02.06.1664 TRIEL sur SEINE + 12.03.1698 TRIEL sur SEINE
20 **VALLIN** François ° 12.01.1637 TRIEL sur SEINE + 08.10.1723 TRIEL sur SEINE
22 **LEFÈVRE** Jacques ° 19.02.1630 TRIEL sur SEINE + 22.06.1692 TRIEL sur SEINE
Conseiller du roi, receveur des assignations à la prévôté royale
23 **VILLERVAL** Michelle ° THEMERICOUR (95) x 30.07.1657 TRIEL sur SEINE
"Dame"
24 **PEINTRET** Pierre ° ../../1620 LE PECQ (78) + 20.09.1665 LE PECQ
25 **DUBOYS** Marie ° LE PECQ x 26.05.1653 LE PECQ
28 **LAVECHEF du PARC** François + 12.02.1668 LE PECQ
29 **BELLIER** Madeleine
30 **DELESPINE** François ° ../../1624 + 19.02.1684 LE PECQ
Empeseur ordinaire du dauphin en 1678
31 **du SOUSTRAT** Marie ° ../../1632 + 04.04.1676 LE PECQ (

Génération V

32 **SEVIN** Philippe ?
40 **VALLIN** François ° ../../1590 TREIL-SUR-SEINE + 29/06/1660 TRIEL sur SEINE
Marchand courtier en vin, maître du logis "Belle image"
41 **LE MAISTRE** Jeanne x ..../1621 + 07/08/1653 TRIEL sur SEINE
42 **MICHEL** Marin ° ../../1614 + 15/07/1650 TRIEL sur SEINE
Marchand mercier, Prévôt de la charité
43 **CHARPENTIER** Guillemette ° ../../1615 x ..../1635 + 04/05/1687 TRIEL sur SEINE
44 **LEFÈVRE** Jean
Procureur de la prévôté royale de TRIEL
45 **PRUDHOMME** Barbe
46 **VILLERVAL** François
Laboureur
47 **GAILLARD** Jeanne
52 **PEINTRET** Rémy
54 **DUBOYS** Jean

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Eloge funéraire de Louis Jean Baptiste Sevin, paru dans le journal *L'Océan* du jeudi 28 juin 1849



Jeudi 28 Juin 1849. Bureaux à Brest, Grand'Rue 86 4e Année. —

ABONNEMENTS.

	3 mois.	6 mois.	1 an.
Brest.	8 fr.	16 fr.	30 fr.
Finistère. . . .	9	17	32
Départements. .	10	19	36

AFFRANCHIS.

J.-J. CIZORNE.

L'OCÉAN

JOURNAL DU DROIT NATIONAL.

ANN

Colonnes d'Annonce

Colonnes intérieure

Hier, la dépouille mortelle de M. le commissaire général de la marine Sevin, a été conduite à sa dernière demeure avec toute la pompe due à l'élévation de son grade.

Le cortège, qui entourait le corps, était d'autant plus nombreux, qu'aux officiers en brillants uniformes, convoqués pour la funèbre cérémonie, s'était jointe la foule des personnes à la reconnaissance desquelles M. Sevin avait acquis des titres nombreux.

Le corps était porté par les canotiers du commissariat-général, qui considéraient comme un honneur des plus grands l'accomplissement de ce triste devoir. Les cordons du poèle étaient dans les mains des amis les plus anciens et les plus dévoués de M. Sevin.

Ses parents, suivis des serviteurs de la famille et de tous ceux que les bienfaits récents lui rattachaient à un titre spécial, ouvraient la marche. Le cortège officiel, précédé du préfet maritime, du major général et des divers chefs du service maritime, venait ensuite, et un grand nombre de personnes des deux sexes et de toutes classes de la société remplissait au loin la rue habitée par. M. Sevin.

L'aspect de cette foule était calme et recueilli, parce que chacun de ceux qui la formaient, sentait toute l'étendue de la perte que venait de faire notre marine. M. Sevin, en effet, était à juste titre aimé et estimé si universellement par tous ceux qui le connaissaient, que sa mort devait produire une douleur véritable. Le calme et le recueillement qui se témoignaient à l'instant où le cortège s'est rassemblé, se sont constamment maintenus.

Pendant le défilé, à l'église et jusqu'à la porte de la ville, la foule est restée aussi compacte, et les témoignages de regret d'abord exprimés, n'ont pas cessé de se manifester. A la porte de la ville, le cortège au lieu d'être beaucoup diminué par des départs nombreux, comme cela ne manque pas d'arriver dans les cérémonies purement officielles, s'est maintenu presque le même qu'au départ de la maison mortuaire.

Depuis la porte de la ville jusqu'au cimetière, le recueillement le plus parfait s'est montré plus grand encore qu'au commencement de la cérémonie funèbre. Arrivé au lieu du dernier repos, et lorsque le cercueil a été descendu dans la tombe préparée pour le recevoir, la foule s'est pressée autour d'elle, et, comme on devait s'y attendre, des amis de M. Sevin ont rappelé, en termes chaleureux et d'une voix émue, combien pendant sa longue carrière il a acquis de droits au respect, à l'estime et à la reconnaissance des malheureux en général et des populations du littoral en particulier.

Le discours de M. le commissaire de marine Bonifacio et celui de M. Floch, président de la société de secours mutuels de Lambézellec, ont produit une vive et profonde impression sur les assistants. Puis chacun s'est retiré plus pénétré que jamais de la grandeur de la perte que vient de faire la marine, en se voyant privée du dévouement et des lumières d'un homme de bien aussi éminent que M. Sevin, à l'instant même où sa longue expérience et un esprit conciliant auraient pu devenir d'une utilité si haute pour le perfectionnement de nos institutions maritimes.

Nous donnons ci-après les discours prononcés sur la tombe de M. Sevin ; ces discours en disent assez pour nous permettre de nous borner au peu de mots que nous venons d'écrire.

Discours de M. Bonifacio

Messieurs,

Il y a moins d'un mois, l'accomplissement d'un devoir pieux nous réunissait dans cette enceinte ; nous venions conduire à son dernier asile un administrateur distingué, enlevé prématurément à sa famille, à ses amis, au corps du contrôle qui le comptait avec raison parmi ses chefs les plus éclairés.

Consultant plutôt son courage que ses forces, M. le commissaire général Sevin avait tenu à coeur d'accepter l'honneur de porter l'un des coins du poèle au convoi du contrôleur en chef, Redon-Puijourdain.

Dès lors, le Destin avait marqué sa victime, et quelques semaines seulement d'existence étaient réservées au chef du corps du commissariat à Brest.

Je ne ferai point ici, en termes pompeux, l'éloge de l'homme de bien pour le rétablissement duquel, hier encore, nous formions des voeux que la Providence n' a point exaucés. Je me bornerai à rappeler les principaux faits d'une carrière bien remplie, et mes paroles seront simples comme l'était la vie de celui dont nous déplorons la perte.

Jean-Baptiste-Louis Sevin vit le jour à Versailles au mois de février 1784. Son père et sa mère occupaient des fonctions élevées dans la maison des princes lorsque la tourmente révolutionnaire éclata ; ils considérèrent alors comme un devoir de suivre dans l'exil les membres de la famille royale dont ils avaient partagé le bien-être aux jours de leur prospérité ; ils émigrèrent !

Le jeune Sevin resta à Paris, confié aux soins de parents éloignés. Abandonné, pour ainsi dire, à un âge très tendre, il sentit la nécessité de se suffire à lui-même ; il subit des épreuves cruelles qui eurent pour résultat de mûrir prématurément sa raison et leur donnèrent une force de caractère qui ne s'est jamais démentie.

Après avoir débuté dans la carrière des forges et fonderies et avoir servi quelques temps à l'usine de Ruelle, entraîné par un goût irrésistible pour la marine et les voyages, il entra dans l'administration des ports, en 1804, comme commis de la marine. Sa vocation était la navigation ; aussi saisit-il avec empressement l'occasion qui lui fut offerte d'embarquer.

Il partit en qualité d'agent-comptable sur la *Cybèle*, et il servit à bord de cette frégate pendant les années 1805, 1806, 1807 et 1808, sous les ordres du capitaine de vaisseau de Saysieu qui l'honorait de son amitié.

Plus tard, il fut appelé à remplir, près de M. Redon de Beaupréau, les fonctions de chef de secrétariat et se forma aux études administratives à l'école de ce fonctionnaire éminent, si brutalement enlevé au service de la marine.

L'esprit actif, le caractère entreprenant de M. Sevin lui faisaient donner à la navigation une préférence sur les travaux de cabinet : aussi ses souhaits furent-ils comblés, lorsqu'il se vit appelé à remplir les fonctions de commissaire de la division placée sous les ordres de l'amiral Troude ; il fut successivement embarqué, en cette qualité, sur les vaisseaux le *Polonais* et le *Courageux*.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Lors du rétablissement de la paix, il dirigea successivement plusieurs détails administratifs, en qualité de sous-commissaire, dans les ports de Cherbourg et du Havre, et fut placé à la tête du quartier de Dieppe.

Doué d'un coeur aimant et généreux, plein de dévouement pour sa famille, il se préoccupait sans cesse des moyens d'arriver vite à un poste supérieur.

Dans ce but, il accepta, avec le grade de commissaire de la marine, les fonctions d'ordonnateur au Sénégal, et là, pendant trois ans, il apporta dans le direction des affaires cet esprit méthodique, cette persévérance sans bornes, cet amour du bien, qui, chez lui, existaient au plus haut degré.

Ni les difficultés que faisaient naître des tentatives de colonisation auxquelles, malgré son esprit conciliant, il ne pouvait pas toujours donner son approbation ni les fatigues d'un travail incessant, ni l'insalubrité d'un climat qui minait sa santé, ne l'auraient déterminé à demander son rappel : des considérations particulières amenèrent ce changement de position, vivement désiré par sa famille.

Nous le voyons, ensuite, membre de plusieurs commissions au ministère de la marine, puis appelé à la direction du service à Rouen.

Promu au grade de commissaire principal en 1831, il vint remplacer, comme chef d'administration à Lorient, le commissaire général d'Ubraye à qui il devait succéder, 13 ans plus tard, à Brest.

C'est alors que commença pour M. Sevin une carrière toute d'abnégation qui ne devait avoir d'autre terme que celui de sa vie.

Homme de dévouement et de conscience avant tout, il ne connaissait que le sentiment du devoir ; devançant le jour pour s'occuper de la direction du service important qui lui était confié, il ne quittait son cabinet que longtemps après que tous ses collaborateurs avaient momentanément déposé le fardeau des affaires. Sévère pour lui-même, il était bon et indulgent pour les autres. Son exquise politesse est devenue proverbiale à Brest. Accueillant avec bienveillance toutes les demandes qui lui étaient faites, toutes les réclamations qui lui étaient soumises, il savait, lorsque le devoir lui imposait la nécessité de prononcer un refus, l'entourer de formes polies et d'expressions de regrets qui ne permettaient pas de douter du bonheur qu'il aurait eu à dire oui.

Son jugement droit, son esprit éclairé, le soin consciencieux qu'il mettait à étudier les affaires qui concernaient son service, le faisait apprécier de tous les chefs qui l'ont eu pour collaborateur, et les regrets vivement sentis de MM. les amiraux Grivel et Leblanc témoignent hautement de l'estime que ces deux amiraux professaient pour M. Sevin.

Son admission dans la légion d'honneur, puis sa promotion successive aux grades d'officier et de commandeur furent une juste récompense de ses services, en même temps qu'il trouva dans l'obtention de ces distinctions une preuve de la bonne opinion qu'il avait inspirée.

Après avoir payé ce juste tribut au fonctionnaire, permettez-moi, Messieurs, de soulever le voile qui entoure l'existence de l'homme privé, pour vous initier à quelques-unes des brillantes qualités qui distinguaient M. Sevin comme époux, comme père, comme homme.

L'esprit d'abnégation qui le porta à s'expatrier jeune encore, pour aller au Sénégal, fut constamment le mobile de ses actions. Ses goûts étaient simples et modestes ; mais il n'envisageait plus les choses au même point de vue, lorsqu'il s'agissait du bien-être de sa femme, de sa fille, et plus tard de celui de son petit-fils ; alors son ambition n'avait plus de bornes que la tendresse pour les objets de ses premières affections.

Son inépuisable bonté aimait aussi à en entendre les effets sur les malheureux ; mais c'était surtout aux membres de la grande famille maritime que toutes ses sympathies étaient acquises, et les traditions des bureaux de l'administration du port de Brest sont là qui ne permettent pas de révoquer en doute le bonheur qu'il avait à défendre les intérêts des marins de la flotte et des ouvriers des arsenaux.

Si la pensée que toute une population s'associe à la douleur d'une femme qui pleure l'homme de bien dont elle était heureuse et fière de porter le nom, peut calmer l'amertume d'un chagrin qui n'admet pas de consolation, Mme Sevin ne manquera pas de goûter cette triste jouissance. Puisse cette expression des sentiments sympathiques des habitants d'une ville où M. Sevin se félicitait d'avoir acquis le droit de cité, répandre quelque baume sur les blessures du coeur d'une pauvre femme, à laquelle, dans toute sa puissance, Dieu aurait peut-être dû épargner cette nouvelle épreuve !

Par un de ces coups terribles, dont la Providence a seule le secret, et qui ne sont pas dans les lois de la nature, Mme Sevin avait été condamnée à survivre à sa fille, à son unique enfant : aujourd'hui, il lui faut porter le deuil de son mari, qu'elle semblait destinée à précéder dans la tombe. La religion qui a déjà soutenu son courage, lui donnera la résignation dont elle a tant besoin, et en regardant ce pauvre enfant qui est maintenant le seul souvenir vivant de son mari et de sa fille, elle comprendra que l'existence est pour elle un devoir...

La terre a déjà reçu la dépouille mortelle de l'homme de bien auquel, il y a quelques jours à peine, un long avenir semblait encore réservé ; mais, quoi qu'il soit séparé de nous, nous conserverons avec respect sa mémoire, nous qui nous estimions heureux de voir à notre tête un fonctionnaire aussi honorable, un chef aussi jaloux de la dignité et des prérogatives du corps dans lequel il occupait le sommet de l'échelle hiérarchique.

Il vivra aussi, j'en ai la conviction, dans la pensée des malheureux qu'il obligeait avec autant d'empressement que de délicatesse et de charité chrétienne.

Adieu, mon cher et excellent chef, adieu !

Discours de M. Floch

Messieurs,

Sur cette tombe entourée d'honneurs et de regrets si justement mérités, l'humble voix de l'ouvrier demande aussi à se faire entendre.

Faible organe des membres de la Société de Bienfaisance et de Secours Mutuels de Lambézellec, je viens exprimer, en leur nom, combien ils s'associent vivement à la douleur que nous fait éprouver la perte de notre chef vénéré.

Nos bons ouvriers conserveront toujours religieusement, dans les archives de leur société, la lettre qui leur fut adressée récemment par l'honorable M. Sevin, à l'occasion de leur réunion générale qu'ils l'avaient invité à honorer de sa présence.

Quoi qu'éprouvant déjà les atteintes de la maladie qui nous l'a enlevé, il voulut répondre immédiatement à cette humble invitation. Cette réponse, empreinte des sentiments de la plus noble et de la plus touchante sympathie, témoigne de tout ce qu'il y avait d'inépuisable bonté dans le coeur de l'homme de bien dont la perte sera toujours vivement sentie par tous ceux auxquels, malgré sa position élevée, il a daigné s'associer comme membre honoraire et bienfaiteur de leur oeuvre naissante.

C'est avec une orgueilleuse et bien naturelle satisfaction que nos pauvres ouvriers ont dû inscrire près des leurs, le nom de l'honorable Sevin.

Ce nom, si vénéré par eux, figurera toujours sur les contrôles de notre société, fière de le compter au nombre de ses fondateurs.

Adieu, ami si dévoué de nos bons ouvriers et de leurs pauvres et nombreuses familles. Toute votre honorable carrière a témoigné de votre ardente sollicitude pour leurs intérêts matériels et moraux, et je suis certain d'être leur fidèle interprète, en déclarant, dans cette douloureuse circonstance, qu'ils ne cesseront de demander dans leur prière de chaque jour au souverain dispensateur de toutes les grâces, celle de vous faire trouver, dans son sein, la récompense de vos vertus.

Adieu, encore une fois pour eux ! Adieu aussi pour moi-même que vous avez daigné honorer de votre affectueuse bienveillance, dont le souvenir ne s'effacera jamais de mon coeur.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Faits divers, faits d'hier

par Carl RAULT, CGF n° 5165

MORLAIX, le 6 avril 1922 : le centenaire de Mme Veuve Garion

Le 6 avril a été célébré le centenaire de Mme veuve Garion, née Anna Cloarec, à Botsorhel, le 6 avril 1822, actuellement domiciliée rue Ange de Guernisac à Morlaix.

Nous avons déjà dit que Mme Garion élut domicile à Morlaix en 1869.

Elle a eu dix enfants dont il en reste deux : Mme Garion, âgée de 66 ans, et M. Garion, contremaître chez M. Le Maître, tanneur ; de plus, elle fut nourrice d'une douzaine de bébés.

Elle faisait le ménage dans une épicerie de la rue Saint-Melaine, pour un salaire quotidien de 0 fr. 50.

Jusqu'à l'âge respectable de 96 ou 97 ans, elle cousait encore .

Très accueillante et aimant à rappeler ses souvenirs, elle fait volontiers le tableau du vieux Plouigneau comme aussi du vieux Morlaix ; car sa vie s'est écoulée entre ces deux cités. Actuellement encore son activité et sa bonne humeur font l'admiration de tous ceux qui la connaissent.

Neuf de ses petits-enfants sont vivants : M. Garion, à Plouigneau, qui lui-même a deux enfants ; Mme Lamanda, née Denis, 4 enfants ; Mme Tanguy, à Plouigneau 2 enfants ; Bourhis, vicaire à Saint-Thurien ; Sœur Saint-Jean Evangéliste, à Torquay (Angleterre) ; M. François Garion, typographe ; Madeleine Garion, Marie Garion.

Les arrière-petits-enfants sont en nombre : Pierre Bourhis, Marie, Yvonne, Anna et Jean Lamanda ; Odile et Annaïc Garion, Emma Tanguy, Marthe Denis, deux enfants Hamonou, un Laurent, neuf Le Gall, deux Joseph, un Thémelin, un Larher.

On fête Mme Garion

Le matin, il y eut une messe à Saint-Melaine.

Mme Garion fit son entrée, ayant à son bras son fils, M. Garion, contremaître à la tannerie Le Maître, et Mme Garion, sa fille, retraitée de la manufacture des tabacs.

La grand'messe fut chantée par son petit-lils, M. Bourhis, vicaire à Saint-Thurien, assisté de MM. les abbés Morvan, de Saint-Matthieu et Cloarec, Saint Martin.

Mme Garion est au premier rang, entourée des plus proches membres de sa famille. A l'Evangile, M. le recteur de Saint-Melaine prononce une délicate allocution de circonstance, retrace la vie toute d'abnégation et de simplicité, de travail et de bonté de celle qui vient, d'atteindre sa centième année. Elle a eu un fils tué en 1870 : elle a pu voir partir ses petits-fils pour la grande guerre et les voir revenir, avec des blessures et aussi la médaille des braves.

Cinq à six cents personnes se pressaient dans l'église. Nombre de candidates morlaisiennes au centenariat, représentant par 1'âge plusieurs siècles, contemplaient la doyenne avec admiration et tinrent à lui donner, à la fin, l'accolade, mais non sans que Mme Garion eut entonné, avec la Schola, un Santez Anna en breton, bien scandé.

Il y avait foule à la sortie pour lui faire fête. M. Le Jeune, photographe, était prêt à prendre l'instantané, mais Mme Garion se raidit juvénilement pour faire face à l'objectif et lui sourire. Elle partit pour le banquet dans la voiture du général Lebon.

Le banquet

Pas fatiguée du tout, la bonne Mme Garion a présidé un repas de famille de 60 couverts, où tous ses descendants étaient représentés. Elle a fait honneur à un de ces menus dont M. et Mme Lamanda ont le secret. Sur la table nous remarquons de superbes gâteaux dont l'un est envoyé d'Angleterre par Sœur Saint-Jean-Evangéliste de Torquay.

Le rédacteur en chef de l'Eclaireur reçoit un accueil des plus sympathiques. Il exprime à la présidente, dont les trois voisins et voisines comptent avec elle 249 ans, ses compliments, en lui disant que son centenaire amène le véritable printemps. On le lui traduit en breton et modestement elle déclare qu'elle ne se croit pas destinée à encombrer le monde encore longtemps.

On proteste ; mais elle sourit et entreprend une tournée, le verre en main, autour des tables, faisant mille joies à toute la compagnie. C'est exquis et admirable à la fois.

Et il faut songer que du côté de Guigner, de Botsorhel, il y a encore une cinquantaine de descendants de la brave centenaire.

A 16 h. 30, le Champagne coule dans les verres : Mme Garion y fait honneur ; la presse invitée lui fait une ovation, et toute l'assistance acclame celle qui, malgré sa vie de courage et de fatigue, a atteint un âge envié de tous.

Il se fait tard, Mme Garion se retire, mais la fête continue.

Les représentants de la presse, tous conviés sans distinction d'opinion. MM. André, de l'Ouest-Eclair ; Berthou, du Petit Breton ; Gourvil, de la Dépêche ; Pelicolas, de l'Eclaireur ont une touchante pensée.

On sait qu'à l'heure actuelle des médailles de la Reconnaissance française sont décernées aux mères de familles nombreuses.

Mme Garion a eu dix enfants. Il n'y en a plus que deux vivants, c'est vrai, mais ses ascendants sont plus de soixante vivants.

Une médaille serait bien placée sur la poitrine de Mme Garion.

Une requête, au nom de la presse unanimement d'accord sera adressée dans ce sens à tous les députés du Finistère et au ministre de l'intérieur.

***L'Eclaireur du Finistère* du 8 avril 1922**

Une Morlaisienne meurt à 104 ans

Morlaix, 16 février
(De notre correspondant particulier).

La population morlaisienne a appris avec tristesse la mort de sa vénérée doyenne, Mme veuve Garion, née Annette Cloarec, qui allait avoir 104 ans le 6 avril prochain.

Il y a déjà plus d'un an que sa robuste santé avait commencé à décliner elle avait cessé de sortir comme de coutume pour vaquer à ses occupations et avait avec peine réussi à se rendre encore quelquefois à l'église Saint-Melaine, dont sa demeure était voisine. Depuis plusieurs jours ses facultés restées si intactes avaient baissé et ses faiblesses étaient de plus en plus fréquentes et prolongées. Elle s'est éteinte aujourd'hui mardi, bien doucement.

Mme Garion était née le 6 avril 1822 à Botsorhel, d'une humble famille de journaliers. Sa longue vie fut toute de travail, dans la simplicité des moeurs d'autrefois. Elle ne connut que la langue bretonne.

Quand elle vint fixer son domicile à Morlaix, c'était en 1869 : elle avait déjà 47 ans et venait de perdre son mari, qu'elle avait épousé en 1844.

Un de ses fils, Jean, se fit tuer pendant la guerre de 1970-71. Celle de 1914-1918 devait encore lui ravir un petit-fils et en mutiler gravement un autre. L'existence ne lui a pas ménagé les épreuves.

Elle eut onze enfants et éleva de plus douze nourrissons. Acharnée à la besogne, lavant le linge, prête à donner sa peine en toute occasion, elle fut aussi en journées dans une épicerie de la rue Saint-Melaine pour un salaire de 0 fr. 50.

De ses onze enfants il ne lui est resté qu'une fille et un fils. Mais le nombre de ses petits-enfante et arrière-petits-enfants est de plus de cinquante.

Ce fut une belle et touchante fête que celle de son centenaire le 6 avril 1922. Après une messe célébrée à Saint-Melaine. toute la famille s'était réunie en un grand repas chez M. et Mme Lamanda.

La bonne jubilaire souriante et heureuse de toutes les marques d'affection et de respectueuse sympathie qu'elle recevait, répondait à tous avec une gaieté et une bonhomie charmante et ne refusa pas de danser.

***Ouest Eclair du Finistère* du 17 février 1926**

Ascendance d'Anne CLOAREC, épouse GARION

Génération I				
1	Anne **CLOAREC**	° 05.04.1822 BOTSORHEL		+ 16.02.1926 MORLAIX
Génération II				
2	Yves **CLOAREC**	° 05.04.1790 BOTSORHEL	x 22.09.1809 Plouigneau	+ 15.11.1861 BOTSORHEL
3	Marie Jeanne **QUITTE**	° 17.12.1793 PLOUIGNEAU		+ 08.07.1861 BOTSORHEL
Génération III				
4	Joseph **CLOAREC**	° 04.10.1757 BOTSORHEL	x 03.11.1784 BOTSORHEL	+ 24.03.1810 BOTSORHEL
5	Guillemette Louise **LAUNAY**	° 30.12.1757 LOGUIVY-PLOUGRAS (22)		+ 26 Nivôse an IV BOTSORHEL
6	Jean **QUITTE**	° 05.04.1790 BOTSORHEL	x 22.06.1789 PLOUIGNEAU	+ 24.05.1851 PLOUIGNEAU
7	Jeanne **LE CORVEZ**	° 27.06.1767 PLOUIGNEAU		+ 02.07.1818 PLOUIGNEAU
Génération IV				
8	Guillaume **CLOAREC**	° 03.05.1729 BOTSORHEL	x avant 1756 ??	+ 15.04.1784 BOTSORHEL
9	Marie **ROPARS**	° ca 1734 ??		+ 22.05.1786 BOTSORHEL
10	Olivier **LAUNAY**	° 14.08.1721 LOGUIVY-PLOUGRAS	x 14.10.1756 LOGUIVY-PLOUGRAS	+ 15.05.1766 LOGUIVY-PLOUGRAS
11	Marie **COATARMANACH**	° ca 1715 ??		+ 28.07.1781 LOGUIVY-PLOUGRAS
12	Guillaume **QUITTE**	° 03.11.1728 PLOUGONVEN	x 05.03.1753 BOLAZEC	+ 18.06.1790 PLOUIGNEAU
13	Jeanne **TREUSSART**	° ca 1728 BOLAZEC ?		+ 16.03.1771 LANNÉANOU
14	Jean **LE CORVEZ**	° 14.12.1732 BOTSORHEL	x 07.04.1755 PLOUIGNEAU	+ 26 Pluviose an XII PLOUIGNEAU
15	Guillemette **LARCHER**	° 05.02.1730 PLOUIGNEAU		+ 27 Pluviose an VIII PLOUIGNEAU
Génération V				
16	Maurice **CLOAREC**	° ca 1680 BOTSORHEL	x 16.02.1719 LANNÉANOU	+ 17.03.1752 BOTSORHEL
17	Marie **RIVOALEN**	° ca 1687 ??		+ 23.01.1765 BOTSORHEL
20	Jean **LAUNAY**	° ??	x avant 1721	+ 18.01.1745 LOGUIVY-PLOUGRAS
21	Anne **LE SUZELLEC**	° 26.04.1697 LOGUIVY-PLOUGRAS		+ 17.04.1737 LOGUIVY-PLOUGRAS
22	Louis **COATARMANACH**	° ca 1675 PLOUIGNEAU		+ 07.11.1755 LOGUIVY-PLOUGRAS
23	Jeanne **NICOLAS**	° 03.04.1686 LOGUIVY-PLOUGRAS		+ 26.09.1742 LOGUIVY-PLOUGRAS
24	Yves Julien **QUITTE**	° 06.07.1705 PLOUGONVEN	x 28.02.1724 LANNÉANOU	+ 05.05.1737 PLOUIGNEAU
25	Jeanne **BOURVEN**	° 14.04.1701 LANNÉANOU		+ entre 1736 et 1756 ?
26	Charles **TREUSSART**	° ??	x avant 1707	+ entre 1732 et 1748 ?
27	Isabelle **DANTEC**	° ca 1682 BOLAZEC ?		+ 26.04.1762 BOLAZEC
28	Hervé **LE CORVEZ**	° ca 1697	x 25.02.1732 BOTSORHEL	+ 22.03.1762 PLOUIGNEAU
29	Marie **QUEMENER**	° ca 1700		+ 03.02.1782 PLOUIGNEAU
30	Yves **LARCHER**	°	x avant 1729	+ entre 1739 et 1755 PLOUIGNEAU
31	Marie **LOLLIER / LOLLIVIER**	° ca 1700		+ 21.03.1742 PLOUÉGAT-MOYSAN

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

Centre Généalogique des Côtes d'Armor
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC

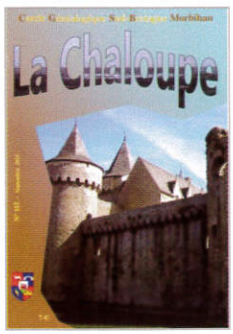


Généalogie 22, n° 107

- L'origine de la famille Hubert des Fossés, par Yves Ollivier, 3p;
- Yves-Marie Le Minoux, mon grand-père, marin sur le Bouvet, par Christiane Le Minoux, 7p.
- Ascendance de Yves-Marie Le Minoux par Marie Boucher, 1p.
- La Compagnie des Indes, par Hervé Fauve, 6p.
- Chronique d'un village en temps de guerre : Tréveneuc 1914 - 1918, par Anne-Marie Pesset, 7p.
- Anastasie, par Renée-Claude Marion, 5p.
- Les conscrits de Loudéac, par Annick Mévellec, 2p.
- Un Brindejonc des Moulinais peut en cacher un autre, par Alain Guillossou, 10p.
- Découvrons notre patrimoine : en suivant la côte du Goëlo par Monique Jézéquel,

Centre Généalogique du Morbihan
12 rue Colbert, 56100 LORIENT

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan - Guéméné sur Scorff, par Job Jaffré, 8 p.
- Sur les traces de nos ancêtres meuniers (fin) par Jeanine Le Scouarnec, 9 p.
- Les forges des Salles 1802 - 1841 (7è partie) par André Le Coroller, 8 p.
- XVIIè, XVIIIè, les nobles de Péaule laissent leur place à des fonctionnaires par Roger Tabart, 2 p.
- Echouage du sous-marin *Fresnel*, le 4 décembre 1915 par Robert Coeffic, 5 p.
- Gorneveze, ses relations avec sa voisine, l'île de Boëde par Luc Brulais, ? p.



La Chaloupe n° 115

Chef d'Armor
108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine
Permanences et courrier :
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES

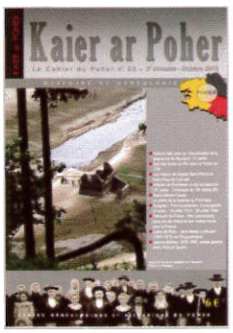


Racines 35, n° 115

- Hommage aux frères Marais et leurs compagnons, par Marie-Hélène Emerit-Marais, 6p.
- La guerre de 1870-1871 et l'Armée de Bretagne, par Françoise Thouanel-Robert, 4p.
- Disette et gastronomie, par Ginette Grossetête-Foustoul, 1p.
- Sous le couvent des Jacobins, par Ginette Grossetête-Foustoul, 3p.
- Charles Rabot, célèbre en Norvège et en Suède, par Thierry et Chantal Gérard-Hermenier, 2p.
- Contrat de vente en 1694 à Bréal-sous-Montfort, par Marc Chouinard, 2p.
- Etat civil des notaires de l'arrondissement de Rennes au XIXème siècle, par André Desmots, (suite) 5p.

Centre Généalogique du Poher
Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

- Histoire des sires de Vieuxchastel de la seigneurie de Brunault - 2è partie - par Franck Coudray, 15 p.
- Etat des forêts du Roi dans le Poher en 1784, par Jérôme Caouën, 14 p.
- Les vitraux de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Carnoët, par Jean-Paul Rolland,3 p.
- Histoire de Rostrenen et de sa baronnie (15è partie), chronique du 19è siècle (6), par Marie Madeleine Le Baquer, 4 p.
- Saint-Gelven-Caurel. Le crime de la taverne du Pont Noir, par Philippe Guegan et MarieNoëlle Le Mapihan-Udo, 6 p.
- Scrignac - Fine Guyament, d'une guerre à l 'autre - 19 juillet 1914 - 29 juillet 1944, par Hervé Le Borgne, 2p.
- Parcours de Poilus - Mon grand-père , deux de ses frères et leur neveu morts pour la France, par Gilles Le Penglaou, 12 p.
- Lettres de Poilu - Jean-Marie Le Boulch (1885 - 1915) de Plouguernével, par Pierre Le Dour, 2 p.
- Jeanne Barbey (1876 - 1960), artiste-peintre entre Paris et Gourin, par Guy LIDEC



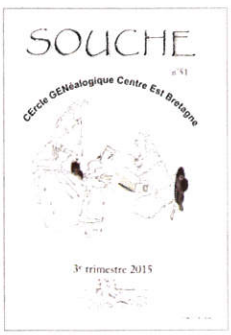
Kaier ar Poher n° 50

Mémoire Vivante de Fégréac
Mairie, 44 FEGREAC
memoirevivante.fegreac@voila.fr

Généalogie, cousinades et histoire en Cornouaille (GCHC)
Maison des Associations, 29370 ELLIANT

CEGENCEB
Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON

- - Yvignac, 2p.
- La prison de Poërmel, 3p.
- Nos nom de famille 3p.
- Le vélocipède, 1p.
- Point-Clos, histoire du camp de Gaël, 6p.
- Deux petits carnets, 7p.
- Mariages et juridictions p.



Centre Généalogique de la Loire Atlantique
1 Rue Darbefeuille – 44100 NANTES



Bulletin n° 159

- Les escaliers de la Butte. Sainte-Anne, un quartier nantais au temps du Second Empire, par Louis Le Bail, 13p
- Une aumônière armoriée du XIIIe siècle : La "bourse des Croisades" de Pierre de Dreux, suite, par Yves Airiau, 21p.
- Des fonds d'érudits pour l'histoire familiale. La page des Archives départementales, 2p.
- La Série J des Archives départementales, par Anne Grandjouan, 1p.
- Mémoire relatif au séjour de Monseigneur le Duc de Mercoeur à Nantes, 4p.
- Le recteur Mathurin Monier arrive à Soudan en 1712, 3p.

Centre Généalogique du Finistère
(voir page 2 de couverture)

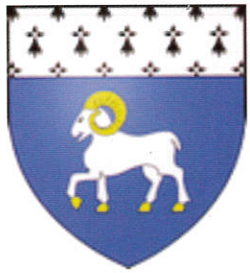
Retrouvez le CGF à Paris dans le cahier bleu



Brest



Morlaix



Quimper



Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789



Crozon



Le Relecq-Kerhuon



Moëlan sur Mer

N° 136 Décembre 2015

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère

ISSN 0755 - 9607

LE CAHIER BLEU

sommaire

Nos joies, nos peines / Changements d'adresse Adresse électroniques et pages perso	p. I	Le CGF tient salon	p. XIV
Nouvelles des Antennes	p. II	Questions des adhérents / Entraide	p. XVI
Nouveaux adhérents / Consignes de rédaction	p. III	Agenda / Appel à articles	p. XVII
Finistériens en Nouvelle Calédonie	p. IV à VII	En souscription	p. XVIII
Renouvellement d'adhésion / Assemblées générales pouvoirs pour élections au CGF / Inscription au repas qui suivra l'Assemblée Générale du CGF	p. VIII à XIII	Elections 2014 au CGF	p. XIX
		Affiche Salon de la Généalogie de Paris	p. XX

nos joies, nos peines

Décès

Monsieur Joël SALOU (CGF 2342 M) est décédé le 25 janvier 2015 à Saint-Martin des Champs.
Madame Marie HELIAS, mère de Jean-Michel HELIAS (CGF 12608 M) est décédée le 23 avril 2014 à Plourin-lès-Morlaix.
Monsieur Yves MOALIC (CGF 8881 B) est décédé le 16 juin 2015.
Monsieur Jean-Baptiste PERSON, père de Joanny PERSON (CGF 3180 Q) et de Joël PERSON (CGF 8181 Q) est décédé le 10 octobre 2015.
Madame Jeanne CHUITON CGF 1094 B est décédée le 14 novembre 2015 à Brest à l'âge de 95 ans.

A leurs familles dans la peine,
nous présentons nos bien sincères condoléances.

changements d'adresse

Numéro	Nom	Nouvelle adresse
5882 B	CHOPIN Josette	22 rue de La Tour d'Auvergne 29280 LANDERNEAU
7665 B	MARCHAND Viviane	22 rue Gabriel Péri 33110 LE BOSCAT
9702 M	GUEZELLOU Roger	3 Bis Allée du Guerhué 56750 DAMGAM
11075 B	PERSON Alain	Le gai logis, 62 Chemin de la Colline 83110 SANARY SUR MER
11297 Q	CHENUET Françoise	Le Mont content 18300 SENS BEAUJEU
12380 B	FILY Marie Claude	8 rue Saint Just 44600 SAINT NAZAIRE
13229 B	CARIOU Serge	6 rue des Géraniums, Montmain, 97180 SAINTE ANNE GUADELOUPE
14279 B	MENEUR Marc	3 rue Sully 29200 BREST

adresses électroniques et pages perso

Numéro	Nom	Adresse électronique	Page personnelle
10540 B	ROUDAUT Jean	mf.roudaut@orange.fr	
10844 B	KERYELL Jacqueline	jacqueline.keryell@gmail.fr	

Pensez à renouveler votre cotisation avant le :

7 Janvier 2016

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

nouvelles des antennes

antenne de Brest

Bonjour,

2015 va bientôt s'achever. Une année qui, au plan collectif, ne nous laissera pas un grand souvenir. J'espère qu'au plan personnel, elle vous aura été plus agréable.

2016 va pointer le bout de son nez : souhaitons qu'elle soit meilleure que la précédente. J'espère que vous passerez de joyeuses fêtes de fin d'année, entouré des êtres qui vous sont proches.

A vous, mes chers amis, tous mes vœux de réussite dans tout ce que vous entreprendrez. Demain doit toujours être une promesse de bonheur et d'épanouissement personnel. Et au plan généalogique, que vos recherches soient fructueuses.

En ce qui nous concerne, au centre Tissot, nous ferons cette année encore tout notre possible pour vous satisfaire et vous aider. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques.

Je vous informes que les portes de la salle Tissot resteront fermées les jeudis 24 et 31 décembre pour permettre aux bénévoles qui, l'année durant, assurent les permanences de profiter des fêtes des fin d'année.

Michel DUROSE, Président

antenne de morlaix

Bonjour à toutes et à tous

Une année s'achève, et comme toujours notre antenne de Morlaix a connu une activité débordante et passionnante.

A l'occasion de cette fin d'année je tiens à exprimer ma reconnaissance, ma gratitude pour le travail accompli par tous les bénévoles et ceci est valable également pour les antennes de Brest et de Quimper, bénévoles malheureusement trop peu nombreux, qui poursuivent avec assiduité le même but, et, qui par leur incessante activité permettent au C.G.F. d'occuper la première place devant toutes les autres Associations départementales françaises au niveau du nombre d'adhérents mais également par la richesse de sa base Récif 2 qui affiche 8 665 661 relevés d'actes et toutes les autres possibilités offertes par notre Association.

Merci aux saisisseurs, qui par leur travail effectué avec passion et opiniâtreté alimentent continuellement la base Récif.

Merci aux équipes photos qui vont inlassablement sur le terrain prendre les clichés des actes des registres.

Une mention particulière pour tous les techniciens informatiques du C.G.F. Ils font un travail fantastique, de recherche et d'application, pour sans cesse augmenter la performance de notre outil informatique. Il faut trouver des solutions pour tous les problèmes rencontrés ou à venir, travail pas toujours compris par de très rares adhérents heureusement très peu nombreux qui ont parfois la critique acerbe, à ceux-ci je répondrai que la critique est facile mais que l'art est difficile…

Merci aux permanenciers qui par leur présence assidue, permettent l'ouverture de l'antenne y compris durant les vacances d'été. Ils sont toujours prêts à aider les adhérents qui rencontrent parfois des difficultés dans leurs recherches ou dans l'utilisation du matériel.

Merci aux membres du Conseil de Gestion pour leur investissement et leur activité au sein de l'antenne, le tout dans une superbe ambiance de convivialité et d'amitié.

Enfin un grand merci à tous les adhérents qui apportent discrètement une aide à notre Association.

J'ai également une pensée pour ceux ou celles qui nous ont quittés.

En cette fin d'année je présente à tous les adhérents, à tous les bénévoles, à tous les membres du Conseil d'Administration du C.G.F. ainsi qu'au Président mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Thierry NOIREL, Président

antenne de Quimper

Meilleurs vœux à tous pour 2016.

Le trimestre écoulé a été riche pour notre antenne dont deux de nos membres se sont fait remarquer au congrès national de généalogie à Poitiers en octobre où, en costume breton, avec bignou et bombarde, ils ont animé l'avenue de la Bretagne. Merci à Michel Bescou et Bruno Thépot d'avoir assumé ce déplacement.

Ce même jour nous avons participé à Ergué-Gabéric au salon de l'Histoire locale où une quarantaine d'associations étaient présentes et faisaient état de leurs efforts pour faire connaître l'histoire et le patrimoine de leur communes et territoires respectifs. Il y avait là de beaux exemples de ce qui doit être fait pour maintenir vivant l'héritage de nos anciens. Merci aux organisateurs en attendant l'année prochaine ou dans deux ans la réédition dans un autre lieu d'un tel événement.

Nos journées « Portes ouvertes » des 28 et 29 novembre nous ont valu comme tous les ans de nouveaux adhérents. Nous leur souhaitons la bienvenue et de fructueuses recherches. Qu'ils sachent l'antenne est ouverte pour les aider dans leurs démarches et qu'ils y trouveront toujours quelqu'un pour les aider en de difficuktés.

N'oubliez pas notre assemblée générale d'antenne qui se déroulera le samedi 23 janvier 2016 à 14h30 à la Maison des Associations, 53 impasse de l'Odet à Quimper. Venez aussi nombreux que possible et faites adherer autour de vous.

Dans le cadre de notre cycle de conférences, nous essayons de programmer deux conférences par an. Retenez déjà la date du 23 avril à 14 h à la Maison de Associations. Pierrick Chuto viendra nous parler de son prochain livre qui sera paru pour cette date.

Christian BOLZER, Président

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

nouveaux adherents

Numéro	Nom	Adresse	Patronymes étudiés
15565 Q	LE SABAZEC Eric	6 bis rue Sully 64800 LESTELLE BETHARRAM	LE SABAZEC, LE TABAZEC (Poullaouen)
15566 Q	LE BRAS Audrey	52 rue des Résédas 29000 QUIMPER	LE BRAS (Quimper)
15567 M	ROBIN Micheline	A Goales 29253 ILE DE BATZ	ROBIN, AUTRET (Ile de Batz)
15568 Q	MARREC Philippe	8 rue du Clos Neuf 22240 LA BOUILLIE	MARREC (Nevez) / LE DE, FLOCH (Concarneau) / FEAT (Plougasnou)
15569 Q	FOURNIER Bernadette	2 rue Jouet Lucot 92410 VILLE D'AVRAY	HENAFF, LE MINOR, FOURNIER (Pays Bigouden, Quimper)
15570 B	FLOCH Erwan	24 rue Danielle Casanova 29200 BREST	FLOCH (Plogoff) / MARREC (Concarneau) / CAPITAINE (BRIEC)
15571 B	RICHER Luc	3 rue Delaville Le Roulx 37260 MONTS	LEYER (Le Relecq-Kerhuon) / TANGUY (Landerneau) / BAOT, GUENODEN (Guipavas)
15572 M	PRIGENT Jacques	3 rue de l'Herbier de l'Hôpital 61160 TRUN	PRIGENT (Guimaëc, Lanmeur, Plouézoc'h) / JAOUEN (Guimaëc)
15573 M	LACHUER JEAN YVES	4 rue Jasmin 75016 PARIS	LACHUER (Morlaix, Plourin) / YAR (Plougonven) / TILLY (Guerlesquin)
15574 Q	CLOAREC Patrick	32 rue Goupil de Bouille 49650 BRAIN SUR ALLONNES	CLOAREC, PEUZIAT, DONNART, PICHAVANT, SAOUZANET (Cap Sizun, Pays Bigouden)
15575 Q	CLAQUIN Yves	23 quai John Kennedy 35260 CANCALE	CLAQUIN (Cap Sizun, Pays Bigouden)
15576 M	LE BIHAN YVES	Roz Avel 56500 PLUMELIN	
15577 B	Confidentiel	Confidentiel	
15578 M	VINCENT Jean-Louis	36 rue de Port Haliguen 56170 QUIBERON	BALBO (Guimaëc) / CAROFF (Carhaix)
15579 Q	CALO Osvaldo	45 rue Guerlain 92700 COLOMBES	CREACH, LOUET (Ouessant)
15580 B	MATHIS Annick	20 avenue Prieur de la Côte d'Or 94110 ARCUEIL	KEROULLE (Brest, Landivisiau) / QUEMENEUR (Brest, Saint Renan) / CAMBLA (Plounévez-Lochrist, Kerlouan)
15581 B	RAPP Michaël	Johann Piltz Ring 67 30629 HANNOVER ALLEMAGNE	TEPHANY, LESCOP, CANU, MAZET (Camaret, Crozon)
15582 Q	LE GOFF René	16 rue de la Bussonniere 44470 THOUARE SUR LOIRE	LE GOFF, MONFORT (Irvillac)
15584 M	LE DIZES Joëlle	13 rue Marcel Cachin 29640 PLOUGONVEN	LE DIZES (Plougonven)
15583 Q	HOUIX René	9 rue Jean Vigo 78190 TRAPPES	BESCOND (Poullan sur Mer)
15585 Q	LE CARDIEC Roland	7 rue de la mare aux Prêtres 77170 SERVON	CARGUET, CARDIEC, CARDIET (Guilligomarch, Arzano, Rédéné, Quimperlé)
15586 B	PETIT Francoise	9 allée des opales 86440 MIGNE AUXANCES	MADEC (Pont Croix) / MOALIC (Cap Sizun)

CONSIGNES POUR REDIGER VOS QUESTIONS OU APPORTER VOS REPONSES

Afin de faciliter le travail des personnes qui saisissent vos questions et vos réponses, merci de suivre les consignes suivantes :

- écrire **lisiblement**
- indiquer votre nom et votre numéro d'adhérent
- ne pas envoyer pas plus de quatre questions par revue
- utiliser les symboles généalogiques classiques (° pour la naissance, X pour mariage et + pour décès)
- utiliser des points pour séparer les divers éléments d'une date (écrire 01.01.2010 et non 01/01/2010)
- écrire les patronymes en majuscule
- écrire les noms de lieu en majuscule
- toujours mentionner une date, même approximative.

Pour les réponses :
- indiquer impérativement le numéro de la question à laquelle vous répondez
- faire une réponse rédigée (et ne pas envoyer simplement un tableau généalogique en pièce jointe)

la Rédaction

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Finisteriens en Nouvelle-Calédonie

(Deuxième partie[1] de la liste établie par le groupe de discussion GENNEOCAL à partir de sa base de données, cet index est destiné aux généalogistes effectuant des recherches sur la Nouvelle Calédonie. Ils pourront éventuellement y découvrir des personnes qui, expatriées dans ce département pour des raisons professionnelles ou autres, se rattachent à leur généalogie. La plupart d'entre elles sont décédées en Nouvelle Calédonie.

Pour contacter le groupe de discussion GENNEOCAL :
S'inscrire : genneocal-subscribe@yahoogroupes.fr
puis envoyer un message : genneocal@yahoogroupes.fr
ou pour un contact individuel direct : genneaocal@gmail.com

[1] *Une première partie est déjà parue dans le Lien n° 135.*

Individu	Profession	Naissance	Décès	COMPLEMENT D'INFORMATIONS (d'après ARCHIVES FINISTERIENNES)
GRALL Charles Théodore François Marie	médecin des colonies	29.12.1851 SAINT-THEGONNEC	12.06.1924 NICE	Fils de GRALL François Marie et de TEURNIER Elisa Caroline. X le 22.06.1891 à PONT-L'ABBE avec TRAONOUEZ Victorine. Son nom fut donné à l'hôpital de Saïgon.
GRALL Corentin		01.03.1840 FOUESNANT	08.02.1917 ILE NOU (Nouvelle Calédonie)	Fils de GRALL Marie Jeanne (journalière). X[1] le 05.02.1862 à QUIMPER avec DUOT Marie Périne (+ 10.12.1864 à SAINT-AUBIN de LUIGNE(49) ; X[2] le 13.04.1865 à QUIMPER avec BLANCHARD Marie Anne. Condamné au bagne en 1882.
GUEGAN Théophile François Marie	médecin	16.07.1878 RECOUVRANCE	16.10.1927	Fils de GUEGAN François Marie et HENRY Joséphine Anne Marie. X le 15.09.1915 à NOUMEA avec TONNELIER Régine.
GUEGANTON Yves	ouvrier charpentier au port	18.01.1835 TREGLONOU	20.04.1871 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fils de GUEGANTON Laurent et MEZOU Jacquette. X le 26.06.1858 à LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU avec PELLEN Marie Françoise Rosalie.
GUEGUEN Léger	matelot	14.07.1857 HANVEC	21.01.1879 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fils de GUEGUEN Laurent et SANQUER Marie Jeanne. Décès transcrit à Hanvec.
GUEGUEN Louis Marie	cantonnier	13.10.1856 CHATEAUNEUF-DU-FAOU	28.11.1924 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fils de GUEGUEN François et SALAUN Marie Jeanne. X le 05.10.1879 à CHATEAUNEUF-DU-FAOU avec CAUGANT Marie Catherine. Condamné au bagne en 1893.
GUESNET Jean Mathieu		21.06.1839 LAMBEZELLEC	21.08.1887 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fils de GUESNET Pierre et de ROPARS Marie Jeanne. Condamné au bagne en 1886.
GUEVEL Marie Françoise	cuisinière	05.04.1854 PLEYBEN	après 1888	Fille de GUEVEL Yves et GUIDAL Marie. X le 27.12.1884 à BREST avec KERBOUL René Marie.
GUIADER François Marie Yves	voiturier	16.05.1837 SAINT THEGONNEC	après 1868	Fils de GUIADER Yves et LE YAR Marie Anne. X le 06.10.1864 à NOUMEA avec BULTEZ Marie, fille de l'assistance publique née à Paris, pupille de l'Impératrice Eugénie.
GUIADEUR Marie Françoise Sébastienne	couturière	15.11.1863 PLOUZANE	21.04.1897 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fille de GUIADEUR Jean Marie (marin) et LABBE Marie Yvonne. X le 02.07.1885 à PLOUZANE avec LE GALL Michel (° 29.04.1862 BODILIS). Déportée.
GUIAVARCH Jean Marie	surveillant militaire	13.06.1863 BREST	après 1903	Fils de GUIAVARCH François et de CLOAREC Marie Anne.
GUIAVARCH Sébastien	cultivateur	16.02.1838 BRASPARTS	18.08.1900 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fils de GUIAVARCH Louis et LE CRENN Anne. X le 06.07.1862 à QUIMPER avec LE GOFF Marie (cuisinière). Condamné au bagne en 1893.
GUICHAOUA Pierre Jean	marin d'état	29.09.1845 PLOMEUR	24.02.1868 NOUMEA	Fils de GUICHAOUA Jean et MORVAN Marie. Décès transcrit à Plomeur.
GUILLERM François Marie Joseph	marin d'état	21.07.1866 LESNEVEN	24.03.1897	Fils de GUILLERM Alain et PONT Marie Yvonne.
GUILLERM Pierre François	marin	10.06.1850 ROSCOFF	après 1878	Fils de GUILLERM Hervé et HENRY Marie Bernardine. X le 12.10.1878 à OUEGA avec LE BRIS Marie Françoise (native de BREST).
GUILLERM Pierre Marie	boucher	08.10.1855 RECOUVRANCE	29.09.1877 NOUMEA	Fils de GUILLERM Hervé et HENRY Marie Bernardine.
GUILLOU Albert Jules Nils	journaliste	11.05.1848 BREST	26.05.1899 DUCOS (Nouvelle Calédonie)	Fils de GUILLOU Silvestre Marcel (boulanger) et de LONGEFAY Hortense Marie Charlotte. Condamné au bagne en 1886.
GUILLOU François Marie	marin d'état	06.12.1857 HANVEC	03.08.1881 NOUMEA	Fils de GUILLOU Guillaume et SALAUN Marie. Mort à bord du D'Estrées.
GUILLOU / GOUILLOU Marie Yvonne	factrice	01.12.1846 PLOUDANIEL	24.07.1926 NOUMEA	Fille de GOUILLOU Yves et BOLLOCH Marie Jeanne. X le 19.03.1870 à RECOUVRANCE avec LOZACH Yves.
GUILLOU Yves Marie		01.01.1827 LOCQUIREC	02.04.1904 NOUMEA	Fils de GUILLOU Jean Marie et LE GOFF Marie. X avant 1874 avec KARE NJOUH, indigène native d'HOUAILOU.
GUIVARCH Jean	marin	09.02.1829 KERLOUAN	07.10.1873 ILE NOU	Fils de GUIVARCH Marie Yvonne. X le 01.10.1852 à LANDERNEAU avec LE STUM Marie Anne (de PLOUVORN).
GUIVARCH Marie Françoise	ménagère	31.10.1840 ROSCOFF	09.03.1902 KAALA-GOMEN (Nouvelle Calédonie)	Fille de GUIVARCH Christophe (+ 17.05.1857 FONTEVRAULT) et de COCAIGN Marie. X le 02.07.1862 SAINT-POL-DE-LEON avec LE GALL Jean Marie.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Individu	Profession	Naissance	Décès	COMPLEMENT D'INFORMATIONS (d'après ARCHIVES FINISTERIENNES)
GUIZIEN Jeanne	cuisinière	16.06.1835 CHATEAULIN	16.01.1895	Fille de GUIZIEN Louis et LE FOLL Jeanne. X le 30.07.1864 à QUIMPER avec BRIEC Corentin Marie (journalier).
GUYADER Yves	soldat	02.04.1834 SAINT-THEGONNEC	22.05.1857 PORT DE FRANCE (Nouvelle Calédonie)	Fils de GUIADER Pierre et CORRE Marie Anne. Mort en expédition. Décès transcrit à Saint-Thégonnec en 1863.
GUYMARHO Charles Marie	ébéniste	22.02.1819 QUIMPER	21.03.1890 DUCOS (Nouvelle Calédonie)	Fils de GUYMARCHO Toussaint et de PIOLOT Marie Adrienne. Condamné au bagne en 1859.
HAGER Eugène Alexis	employé	05.10.1860 BREST	13.10.1897	Fils de HAGER Alexis et LE GOFF Marie Renée Florentine.
HAMON Jean François	marin d'état	28.11.1856 PLOUGASTEL-DAOULAS	28.05.1886 NOUMEA	Fils de HAMON Guillaume et GOURMELON Marie. X le 24.11.1880 à PLOUGASTEL-DAOULAS avec BODENES Marie Jeanne.
HAMON Joseph	couvreur	23.03.1819 PLOUJEAN	18.04.1875 ILE NOU (Nouvelle Calédonie)	Fils de HAMON Yves et LE BAIL Françoise. X le 23.10.1841 à PLOUJEAN avec STEUN Jeanne. Condamné au bagne en 1873.
HARGOUARCH Sébastien	garçon meunier	01.07.1824 LOC EGUINER PLOUDIRY	18.11.1884 BOURAIL (Nouvelle Calédonie)	Fils de HARGOUARC'H Sébastien et de BARON Marguerite. Condamné au bagne en 1870.
HARIVEL Amélie Rose Flavie		12.09.1846 BREST	après 1861	Fille de HARIVEL Nicolas Maxime et de LE MELTIER Rose Flavie.
HARIVEL Nicolas	capitaine de marine	27.11.1811 MATHIEU (Calvados)	09.06.1867 BREST	Fils de HARIVEL Charles et LE MANISSIER Marie Madeleine. X le 19.04.1843 à BREST avec LE MELTIER Rose Flavie (+ 09.01.1900 BREST).
HARVEL Joseph Marie	marin d'état	01.06.1827 RECOUVRANCE	13.12.1857 PORT DE FRANCE (Nouvelle Calédonie)	Fils de HARVEL Jean Marie et MIQUE Marie Anne Thomasse.
HASCOËT Catherine	blanchisseuse	29.06.1844 SAINT NIC	02.07.1913 NOUMEA	Fille de HASCOET Nicaise et LE DOARE Marguerite. X le 28.09.1873 à SAINT NIC avec STUM Jean. Déportée.
HELIES Marie	domestique	04.10.1846 LANDEDA	23.07.1911 NOUMEA	Fille de HELIES Antoine et LE SIOU Marie. X le 25.04.1878 à BOURAIL (Nouvelle Calédonie) avec MAVOIR Nicolas Emile.
HELLEGOUET Yves	mineur	02.01.1853 GUISSENY	08.05.1894 MENEO (Nouvelle Calédonie)	Fils de HELLEGOUET François et LUNVEN Claudine. X le 18.11.1877 à PLOUNEOUR-TREZ avec CALVEZ Anne. Décès transcrit à Plounéour-Trez.
HENAFF Charles Marie	charpentier	09.08.1852 ERGUE GABERIC	après 1881	Fils de HENAFF Jean et LIOT Marie Anne.
HENRY François Léopold	surveillant militaire	07.11.1864 MORLAIX	28.06.1891 NOUMEA	Fils de HENRY Guillaume et LE GOFF Marie Hyacinthe. Décès transcrit à Morlaix.
HENRY Marie Bernardine	blanchisseuse	06.07.1823 CLEDER	06.04.1879 OUEGA (Nouvelle Calédonie)	Fille de HENRY François et GUEGUEN Marie Jeanne. X le 30.09.1845 à CLEDER avec GUILLERM Hervé.
HERROU Prigent	carrier	17.08.1846 PLOUEDERN	16.04.1904 NOUMEA	Fils de HERROU Prigent et LE ROUX Françoise. X le 24.01.1869 à LA ROCHE MAURICE avec HAMON Marie Claudine.
HERVET Jean Marie	manoeuvre	04.04.1848 PLOUVORN	03.07.1882 NOUMEA	Fils de HERVET Guillaume et TREGUIER Marie Anne. Décès transcit en 1884 à Plouvorn.
HUMBLOT Jules Joseph	officier d'administration	05.04.1870 BREST	01.05.1948 PLOUESCAT	Fils de HUMBLOT Aimé Joseph et COETLOSQUET Augustine Alphonsine Reine. X 21.09.1896 à BREST avec VAUDEVILLE Jeanne Augustine Marie.
HUON DE KERMADEC Jean Michel	navigateur	12.09.1748 BOHARS	06.05.1793 ILE DE POUDIE BALADE (Nouvelle Calédonie)	Fils de HUON DE KERMADEC Jean Guillaume et DU MESCAM Anne Françoise. X LANOE Thérèse.
JAFFREE François Marie	marin d'état	17.08.1865 ROSCANVEL	10.04.1887 NOUMEA	Fils de JAFFREE François et PELLAN Pauline. Décès transcrit à Roscanvel.
JAFFREZIC Jean Marie	cultivateur	11.01.1842 TREGUNC	03.07.1871 ILE NOU	Fils de JAFFREZIC André et L'HERMITTE Marie Joseph. Condamné au bagne en 1863.
JAMIN Marie Françoise	cultivatrice	27.10.1853 BERRIEN	après 1901	Fille de JAMIN Hervé et LE ROY Marie. X le 23.11.1874 à BERRIEN avec LOZACH Etienne.
JAOUEN Jean Marie	marin d'état	03.05.1857 LOPERHET	13.06.1880 NOUMEA	Fils de JAOUEN Jean Claude et VIGOUROUX Jeanne.
JASSON Alfred Laurent	écrivain de marine	30.07.1838 BREST	11.10.1883 TOULON	Fils de JASSON Jean François et LE TALLEC Jeanne Yvonne. X le 11.10.1865 à BREST avec LAMIRAL Angélina Emilie (+ 11.03.1900 BREST).
JEROME Marie		06.02.1872 RECOUVRANCE	24.02.1947 NOUMEA	Fille de JEROME Hyacinthe et de MARC Maria Claudine. X le 06.07.1894 à NOUMEA avec DE GALLANDE Marie Théophile Albert Maurice.
JEULAND Marie Renée		08.01.1872 BREST	01.10.1923 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fille de JEULAND René Julien André et de CABEL Fanny.
JEZEQUEL Yves	journalier	17.12.1822 HENVIC	16.12.1882 NOUMEA	Fils de JEZEQUEL René et MESCAM Marie. X le 09.06.1852 à LAMBEZEL-LEC avec FUR Anne (blanchisseuse). Décès transcrit à Henvic.
JONCOUR Jacques Marie	ouvrier mineur	24.03.1841 PLOUVORN	15.12.1880 ONEGA (Nouvelle Calédonie)	Fils de JONCOUR Jean Marie et HURIEN Marie Jeanne.
JOUANNE Albert		08.12.1880 BREST	25.11.1881 NOUMEA	Fils de JOUANNE Emile Elie et de QUINOU Marie Uranie.
JOUANNE Emile Elie	médecin de marine	11.06.1855 LANDERNEAU	05.05.1888 BREST	Fils de JOUANNE François et RIOU Olive Antoinette. X le 15.01.1878 à BREST avec QUINIOU Marie Uranie.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Individu	Profession	Naissance	Décès	COMPLEMENT D'INFORMATIONS (d'après ARCHIVES FINISTERIENNES)
JOUANNE Jeanne Marthe Olive		08.03.1879 BREST	après 1899	Fille de JOUANNE Emile Elie et de QUINOU Marie Uranie. X le 09.02.1899 à BAGNOLET avec GEISS Albert Joseph.
KERARVRAN Jean Marie	cultivateur	22.01.1844 LANDUNVEZ	29.09.1884 BAIE DU SUD (Nouvelle Calédonie)	Fils de KERARVRAN Jean Vincent et MAGUEUR Françoise. Condamné au bagne en 1866.
KERAUDREN Michelle Célestine		01.04.1839 BREST	après 1899	Fille de KERAUDREN Yves Marie et de GOULVEN Joseph Yvonne. X 14.11.1864 PLOUGASTEL-DAOULAS avec BOUVET Michel Victor (condamné au bagne en 1876 et + 18.03.1887 BOURAIL).
KERBAOL Guillaume Yves	maçon	11.11.1859 LANDERNEAU	20.08.1908 DUCOS (Nouvelle Calédonie)	Fils de KERBAOL Alain et de KERVERN Annette Nicole. Condamné au bagne en 1884. Décès transcrit à Landerneau.
KERBOUL René Marie	surveillant militaire	18.02.1848 GUILERS	03.11.1888 NOUMEA	Fils de KERBOUL Jean Marie et PETTON Marie Anne. X le 27.12.1884 à BREST avec GUEVEL Marie Françoise. Décès transcrit à Guilers.
KERBRAT Pierre Marie	surveillant militaire	14.01.1863 PLOUDALMEZEAU	21.11.1914 PLOUIDER	Fils de KERBRAT Guillaume Louis Marie et de ROLLAND Marie Yvonne. X le 18.10.1899 à PLOUNEOUR TREZ avec CORNOU Elise Julie Albertine.
KERDRAON François	marin d'état	06.02.18513 PLOUGASTEL-DAOULAS	10.07.1878 NOUMEA	Fils de KERDRAON Yves et CARET Catherine. Décès transcrit à Plougastel-Daoulas.
KEREZEON Félix Hyacinthe	marin d'état	23.04.1853 LAMBEZELLEC	22.05.1879 NOUMEA	Fils de KEREZEON Jean Marie et de MARREC Marie Rose. Décès transcrit à Lambezellec.
KERHERVE Jean Marie	marin d'état	19.02.1831 LE DRENNEC	22.09.1857 PORT DE FRANCE (Nouvelle Calédonie)	Fils de KERHERVE Jean Marie et PRIGENT Marie Anne. Etait sur la corvette Toyx. Décès transcrit au Drennec.
KERMAZIERES Théodore Auguste	marin d'état	21.05.1818 BREST	17.05.1888 DUCOS (Nouvelle Calédonie)	Fils de KERMAZIERES Louis (relieur) et de MADEC Yvonne. X le 20.01.1859 à BREST avec COLLAS Marie. Condamné au bagne en 1869.
KERNEVEZ Alain Yves	marin pêcheur	12.04.1848 SAINT YVI	22.03.1912 ILE NOU	Fils de KERNEVEZ Hervé et PERES Marie Catherine. X le 19.11.1873 à LOCTUDY avec LE REUN Suzanne Caroline. Condamné au bagne en 1879.
KERNEVEZ Marie Anne		21.05.1879 LOCTUDY	24.09.1963 NOUMEA	Fille de KERNEVEZ Alain Yves et LE REUN Suzanne Caroline. X le 26.08.1896 à NOUMEA avec DE NEEF Pierre Isidore.
KEROMEN Yves Louis Marie	ferblantier	07.09.1871 MOTREFF	24.10.1903	Fils de KEROMEN Louis et LE CLECH Catherine.
KERSIMON Servais Marie	marin d'état	29.04.1856 LAMBEZELLEC	07.03.1877 NOUMEA	Fils de KERSIMON Yves et GOURVENNEC Marie.
KERSIVIEN Pierre Félix		14.05.1835 RECOUVRANCE	22.10.1882	Fils de KERSIVIEN Jean François et BENOIT Marie Gabrielle.
KERVINGANT Marie Yvonne		12.02.1838 LAMBEZELLEC	23.09.1877	Fille de KERVINGANT Jacques Louis Joseph et de MAGUEUR Jeanne Pauline. X le 25.07.1869 à GUIPAVAS avec LE NEUDER Yves Marie.
KERVISTIN Paul René	professeur	28.08.1891 BREST	04.03.1973 BREST	Fils de KERVISTIN Paul Marie et de KERLEROUX Emilie Francine. X 16.08.1911 à BREST avec LEAUSTIC Marie Eugénie.
KERNEIS Marie Geneviève		18.04.1808 RECOUVRANCE	10.04.1878 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fille de KERNEIS Jean et GOURMELON Marie Gabrielle. X le 15.01.1828 à RECOUVRANCE avec OLLIVIER Joseph Marie.
LABOUS Pierre François Marie		25.02.1858 CROZON	28.07.1912	Fils de LABOUS Charles et CAMUS Françoise. Condamné au bagne en 1892. Relevé de la relégation le 31.07.1911.
LABOUSSE / LABOUS Marie Anne (Marianne)		20.09.1834 PLEYBEN	02.07.1882 NOUMEA	Fille de LABOUS Noël et de GALLOU Jeanne Marie. X le 09.04.1866 à BREST avec GOUSSEAU / GOUSSAUD Joseph Marie, natif de DOUARNENEZ).
LA CHAPELLE Blanche Marie		17.12.1869 BREST	27.02.1877 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fille de LA CHAPELLE Charles Jules Marie (surveillant militaire, natif de LORIENT) et de ROUXEL Augustine Julie (native de CHERBOURG, + 1882 à NOUMEA). Parents mariés à BREST le 17.07.1866.
LAFFETE Juliette Francine Anaïs	confectionneuse	14.07.1876 QUIMPERLE	03.03.1949 PARIS	Fille de LAFFETE Anès Elie (natif de Charente) et de COLIN Francine Marie Thérèse (° 26.03.1858 QUIMPERLE, + 17.04.1893 NOUMEA). Parents mariés le 23.08.1875 à QUIMPERLE. X le 07.04.1896 à SAINT-LOUIS (Nouvelle Calédonie) avec FLORENS Georges Frédérick (natif de l'ILE MAURICE).
LAFFETE Mercédès Anna		04.07.1879 QUIMPERLE	04.09.1974 SYDNEY (AUSTRALIE)	Fille de LAFFETE Anès Elie (natif de Charente) et de COLIN Francine Marie Thérèse (° 26.03.1858 QUIMPERLE, + 17.04.1893 NOUMEA). Parents mariés le 23.08.1875 à QUIMPERLE. . X le 25.06.1901 à KONE (Nouvelle Calédonie) avec NICHOLLS Josiah Stephen Gundry, natif de HOUAÏLOU (Nouvelle Calédonie).
LAGADEC Alfred Marie	surveillant militaire	28.12.1844 RECOUVRANCE	23.02.1876 NOUMEA	Fils de LAGADEC Barthélémy et de GUIVARCH Marie.
LAOT Charles	journalier	15.02.1851 GUIPAVAS	13.02.1910	Fils de LAOT Jean Marie et BERVAS Marie.
LAINE Edouard Hubert	Officier du Commissariat de la Marine	16.06.1819 BREST	05.01.1878 NOUMEA	Fils de LAINE Laurent Zoé et de LE NOURRY Marie Jeanne Vincente. X avant 1847 avec PONTHAÏS Sophie.
LALLONDER Thomas	garçon boulanger	27.03.1854 TELGRUC SUR MER	24.11.1897 ILE NOU (Nouvelle Calédonie)	Fils de LALLONDER Pierre et BOURVON Marie. Condamné au bagne en 1879.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Individu	Profession	Naissance	Décès	COMPLEMENT D'INFORMATIONS (d'après ARCHIVES FINISTERIENNES)
LAMIOT Jean Marie	surveillant militaire	07.04.1830 PLEYBEN	27.10.1892 PORT-LAUNAY	Fils de LAMIOT Marc et LE PAGE Marguerite. X^1 16.03.1872 à PARIS avec NICOT Marie Louise (+ à BREST le 08.01.1880) ; X^2 le 31.01.1883 à PLEYBEN avec BROSSARD Marie Françoise ; X^3 LE BERRE Catherine.
LANCHEC Jean François	journalier	31.07.1835 LOGONNA-DAOULAS	05.04.1906 BOULOUPARI (Nouvelle Calédonie)	Fils de LANCHEC Yves et COATELEM Anne. Condamné au bagne en 1865.
LANGLOIS Auguste Charles	marin d'état	18.08.1844 RECOUVRANCE	25.10.1874 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fils de LANGLOIS Pierre et KERENEUR Marie Jeanne. X le 08.12.1864 à LAMBEZELLEC avec HAUPAIS Marie Rose.
LANNUZEL Jean Pierre Eugène	garde d'artillerie de la marine	22.08.1813 BREST	27.09.1862 NOUMEA ? (Nouvelle Calédonie)	Fils de LANNUZEL Yves et MORVAN Marguerite.
LANSONNEUR Baptiste François	journalier	30.08.1844 RECOUVRANCE	06.09.1906	Fils de LANSONNEUR Gabriel Marie et de DUCHESNE Marie Anne Esprit. X le 20.04.1870 RECOUVRANCE avec BOIGEOL Marie Amélia. Condamné au bagne en 1887. Relevé de la relégation le 31.08.1896.
LARHANTEC François Marie	cultivateur	27.09.1836 MORLAIX	16.06.1890 ILE NOU (Nouvelle Calédonie)	Fils de LARHANTEC Pierre et LE PARCHEMINAL Jeanne. X 30.06.1864 à PLOUGONVEN avec LE MORZELLEC Anna. Condamné au bagne en 1878. Décès retranscrit à Plougonven.
LATOUR Jean Baptiste Janvier Alcide Félix	chirurgien de la marine	15.08.1820 QUIMPER	09.05.1861 PORT DE FRANCE (NOUMEA)	Fils de LATOUR Jean et COCHOIS Marie Anne Claire.
LAVANANT François	mineur	08.06.1848 LAMBEZELLEC	11.11.1892 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fils de LAVANANT François et SIMON Marie Louise. X le 23.08.1882 à BREST avec LE CUZIAT Marie Yvonne. Condamné au bagne en 1887.
LAZOU Jean René	cultivateur	21.03.1863 MORLAIX	29.06.1927 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fils de LAZOU Jean Marie et BAHIC Marie Françoise. Condamné au bagne en 1891. Relevé de la relégation par jugement du 10 septembre 1926.
LEAUSTIC Marie Eugénie		07.01.1891 BREST	18.04.1982 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fille de LEAUSTIC Yves et DAVY Adélaïde Yvonne. X le 16.08.1911 à BREST avec KERVISTIN Paul René.
LE BARBIER Jean	journalier	02.08.1840 LANNEANOU	16.07.1892 DUCOS (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE BARBIER Claude et LE PAGE Marie Yvonne. X le 05.10.1869 à LANNEANOU avec LAGADEC Anna. Condamné au bagne en 1879.
LE BERRE Etienne	charpentier de marine	23.10.1847 DOUARNENEZ	07.12.1890 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE BERRE Etienne et CORNIC Louise. Condamné au bagne en 1886.
LEBEY Désirée Suzanne	sans profession	20.08.1838 BREST	18.02.1873 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fille de LEBEY Henri Désiré Marie et de BRIENS Barbe Eléonore. X le 23.07.1861 à BREST avec LE MASURIER Paul.
LE BIHAN Jean	marin (maître d'hôtel)	28.09.1839 CLEDER	19.09.1878 BIARI (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE BIHAN Yves et LE ROUX Guillemette. Décès transcrit en 08.1880 à Cléder.
LE BORGNE François		21.03.1850 CHATEAULIN	26.03.1893 POUEMBOUT (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE BORGNE François et LE GOFF Jeanne. (Condamné au bagne en 1867.
LE BORGNE Michel Marie	soldat	17.04.1831 QUIMPER	19.01.1861 PORT DE FRANCE (NOUMEA)	Fils de LE BORGNE Joseph Marie et de LE GOFF Jeanne Louise.
LE BOSSER Mathieu	maçon	17.04.1833 PONT CROIX	23.08.1886 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE BOSSER Allain et QUILLIVIC Marie. X le 03.06.1862 à RECOUVRANCE avec LAOT Isabelle. Décès retranscrit le 19.04.1887 à Recouvrance.
LE BOT Marie Yvonne	sans profession	01.01.1832 HUELGOAT	30.04.1891 ILE DES PINS (Nouvelle Calédonie)	Fille de LE BOT Pierre Jean et KERIEL Marie Françoise. Condamnée au bagne en 1887.
LE BOULCH Pierre Marie	marchand	28.12.1843 POULLAOUEN	25.08.1878 ILE NOU	Fils de LE BOULCH Pierre Louis et DUROCHER Louise. X le avec PLOQUIN Jeanne. Condamné au bagne en 1877.
LE BOZEC Edmond Gustave	soldat	04.06.1867 BREST	12.05.1918 NOUMEA	Fils de LE BOZEC Gustave Victor et de BELANGER Fanny Augustine. X le 06.06.1917 à NOUMEA avec HEISTER Anna Julia (native d'AUSTRALIE).
LE BRAS Jean	manoeuvre	21.10.1853 BRASPARTS	13.05.1918 ILE NOU	Fils de LE BRAS Jean et CARIOU Marguerite.
LE BRIS Marie Françoise	couturière	29.10.1860 BREST	après 1878	Fille de LE BRIS Yves et de LE CAËR Elisa. X le 12.10.1878 à OUEGA (Nouvelle Calédonie) avec GUILLERM Pierre François.
LE BRIS Yves	maçon	09.04.1829 PLABENNEC	04.04.1875 TEOUDIE (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE BRIS Jean et RAGUENES Marie Anne. X le 28.11.1850 LAMBEZELLEC avec LE CAER Elisa. Transcription le 23.11.1875 à Brest.
LE BRUN Yves Marie	marin d'état	22.11.1884 SAINT PIERRE QUILBIGNON	05.04.1904 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE BRUN Jacques et LE ROY Françoise.
LE CAER Elisa	blanchisseuse	13.01.1830 BOHARS	après 1878	Fille de LE CAER François et VENAN Marie, X le 28.11.1850 LAMBEZELLEC avec LE BRIS Yves.
LE COISPELLIER Norbert Hippolyte	enseigne de vaisseau	13.03.1860 RECOUVRANCE	22.07.1916 PARIS	Fils de LE COISPELLIER Norbert Joseph et de SARADIN Angélina Joséphine Louise.
LE COM Louis	marin d'état	21.04.1841 QUIMPERLE	24.02.1861 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE COM Guillaume et TRONIOU Marguerite.
LE COR Jean Daniel	couvreur	28.01.1841 GOULIEN	30.01.1891 POUEMBOUT (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE COR François et LE FLOCH Catherine. X le 28.01.1885 à BOURAIL avec MACHECOURT Marie. Condamné au bagne en 1867.
LE CORRE Jean Marie	menuisier	16.11.1836 LANDUDEC	27.03.1891 NOUMEA (Nouvelle Calédonie)	Fils de LE CORRE Jean et FLOCH Marie Jeanne. Célibataire. Condamné au bagne en 1886.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

CENTRE GENEALOGIQUE DU FINISTERE

Siège social : Salle municipale, rue du Commandant Tissot, 29200 BREST

A ADRESSER A VOTRE ANTENNE DE RATTACHEMENT (Brest, Morlaix ou Quimper)

Si vous utilisez une enveloppe à fenêtre,
remplissez la case de droite

Antenne de Brest :
Salle municipale, Rue du Commandant Tissot 29200 BREST

Antenne de Morlaix :
17 Rue du Général Le Flo 29600 MORLAIX

Antenne de Quimper :
4 Rue Félix Le Dantec, zone de Creac'h Guen 29000 QUIMPER

AVANT LE 31 DECEMBRE 2015

RENOUVELLEMENT DE COTISATION AU CGF OU D'ABONNEMENT AU LIEN POUR L'ANNEE 2016

Consignes :

Merci de remplir ce formulaire en écrivant lisiblement (si possible en utilisant l'écriture en script...). Pensez que les personnes qui traitent les courriers n'ont pas forcément une formation de paléographe...
Dans le cas des inscriptions en couple : pour faciliter la gestion du fichier et le travail des bénévoles, il est demandé aux deux personnes de se rattacher à la même antenne.
Enfin, pour mettre à jour le fichier des adhérents, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous signaler toute modification apportée à vos adresses (postales ou électroniques)

ATTENTION !

Suppression des comptes Geneabank :

Tout compte Généabank d'adhérent qui n'aura pas effectué son renouvellement d'adhésion pour le 7 janvier 2016 sera remis à 0 point. Si l'adhérent renouvelle après cette date, il lui faudra attendre la distribution trimestrielle suivante pour voir son compte remis à niveau.

NB : Rappel : la distribution des points Généabank du 1er trimestre 2016, se fera le 7 janvier. Soyez prévoyant(e) en réglant votre cotisation à temps, pour bien démarrer la nouvelle année.

Expédition du Lien

Toute personne qui renouvellera sa cotisation après la date du 7 janvier 2016 devra joindre à son règlement 4,10 € par LIEN paru au moment s'effectue le renouvellement - ainsi pour un renouvellement effectué en juillet, il faudra joindre 5,35 € - car l'expédition de leur revue ne bénéficiera pas du tarif «envoi de groupe».

Rappel !

Les renouvellements et les cotisations sont à adresser à votre antenne de rattachement.

Les abonnements à la revue sans adhésion au CGF sont à adresser au siège social : CGF - Salle municpale, rue du Commandant Tissot 29200 BREST

Pour ne pas l'oublier, renouvelez votre cotisation à réception du présent numéro

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

ASSEMBLEE GENERALE D'ANTENNE

Nos trois antennes tiendront leurs assemblées générales comme tous les ans en début d'année. Ces réunions sont l'occasion de faire le bilan des activités menées pendant l'année écoulée, d'envisager les actions à conduire pour celle à venir, et enfin pour chacun de ses adhérents de s'exprimer sur sa gestion, son fonctionnement et, le cas échéant d'apporter de nouvelles idées pour l'amélioration de ses services.

Aussi, êtes vous invités à participer nombreux à l'assemblée générale de votre antenne de rattachement, qui se tiendra à la date ci dessous :

. Antenne de Brest, salle des Conférences de la Mairie de l'Europe, 31 rue Saint-Jacques, 29200 BREST,
le ***16 janvier 2016 à 14h 00***.

. Antenne de Quimper, Maison des Associations, 53 impasse de l'Odet 29000 QUIMPER,
le ***23 janvier 2016 à 14h 30***.

. Antenne de Morlaix, Salle socio-culturelle, au bourg de Ploujean,
le ***13 février 2016 à 14h 00.***

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour cette occasion, veuillez remplir un bulletin de procuration que vous ferez parvenir au plus tard ***le samedi précédant la tenue de l'assemblée générale de l'antenne***, soit au secrétariat de votre antenne de rattachement, soit directement à la personne à laquelle vous confiez le soin de vous représenter, à charge pour celle-ci de faire connaître au dit secrétariat le nombre de procuration(s) en sa possession, avant le mercredi précédant la tenue de la dite assemblée générale.

! Pour éviter que votre procuration ne soit invalidée, veillez à respecter les consignes mentionnées ci-dessous !

Conseil pour remplir sa procuration :

En remplissant une procuration, vous vous faites représenter à l'Assemblée Générale pour l'approbation ou la désapprobation des décisions qui y sont prises.

Comme le prévoient les statuts, Titre II, article VI, « *les membres empêchés peuvent se faire représenter par un autre membre porteur d'un pouvoir écrit. Le nombre de mandats pour une personne est limité à dix*».

Chaque année, beaucoup de procurations sont données à la même personne. Or, celle-ci ne peut en détenir que dix. De même, des pouvoirs sont au nom de personnes absentes à l'assemblée, ce qui aboutit à la non prise en compte d'un certain nombre d'entre eux.

Aussi :

- soit vous laissez en blanc le mandataire, et votre pouvoir sera alors remis à un adhérent présent,

- soit vous inscrivez le nom d'un membre du CGF, après vous être assuré du nombre de pouvoirs qu'il détient.

Veuillez remettre votre procuration à une personne appartenant à votre antenne, pour faciliter le lourd travail des secrétaires.

Les personnes ayant des pouvoirs en leur possession sont priées de se faire connaître auprès du secrétaire de leur antenne.

Les procurations devront nous parvenir :
- avant le samedi précédant la tenue de l'assemblée d'antenne pour les Assemblées Générales d'Antenne
- avant le samedi 13 février 2016 pour l'Assemblée Générale du CGF

MERCI DE BIEN RESPECTER CES CONSIGNES.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

ADHERENT N° : **Antenne de rattachement :**

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

N° : Rue : Lieu-dit :

Code Postal : Ville : Pays :

N° de téléphone : Adresse éléctronique :

Date et lieu de naissance :

Profession* :

(pour les personnes retraitées, merci de bien vouloir nous préciser la profession exercée avant votre retraite)*

A REMPLIR PAR LA DEUXIÈME PERSONNE DANS LE CAS D'UN RENOUVELLEMENT "COUPLE"

ADHERENT N° : **Antenne de rattachement :**

Nom : Nom de jeune fille

Prénom :

Adresse :

N° : Rue : Lieu-dit :

Code Postal : Ville : Pays :

N° de téléphone : Adresse éléctronique :

Date et lieu de naissance :

Profession* :

(pour les personnes retraitées, merci de bien vouloir nous préciser la profession exercée avant votre retraite)*

I -** Je renouvelle mon adhésion au CGF à l'antenne de * :* ***BREST / MORLAIX / QUIMPER

Cotisations	Conditions	Montant dû	Choix
Cotisation annuelle : 26 € (ou 42 € pour un couple) + ***abonnement préférentiel au Lien*** (16 €), qui donne en sus accès aux bases informatiques en nos locaux et à ***Geneabank***, via Internet, avec attribution de ***codes personnalisés.***	Personne seule	**42 €**	
	Couple	**58 €**	
Cotisation annuelle : donne la qualité de membre, l'accès aux salles de lectures, à nos bibliothèques et à nos relevés sur papier en salles uniquement	Personne seule	**26 €**	
	Couple	**42 €**	

***II -** Je demande mon rattachement à l'antenne de * :*

**** à ne remplir qu'en cas de changement d'antenne (entourez l'antenne choisie)***

***III -** Abonnement à la revue LE LIEN sans être adhérent :* **28 €** **

***** à renvoyer au siège social de l'association***

***IV -** Je ne souhaite pas renouveler mon adhésion au CGF :*

Fait à : le : signature :

A RENVOYER A L'ANTENNE DE RATTACHEMENT CHOISIE

BREST : Salle municipale, rue du Commandant Tissot 29200 BREST
MORLAIX : 17 rue du Général Le Flô 29600 MORLAIX
QUIMPER : 4 rue Félix Le Dantec 29000 QUIMPER
SIEGE SOCIAL : Salle municipale, rue du Commandant Tissot 29200 BREST

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

INSCRIPTION AU REPAS QUI SUIVRA L'ASSEMBLEE GENERALE

Coupon à découper et à renvoyer à l'antenne de Quimper après l'avoir complété

avant le 13 février 2016

accompagné du chèque de règlement d'un montant de **25** € par personne libellé à l'ordre de l'antenne de Brest du CGF.

Mme / Melle / M :
Adhérent(e) n° du CGF, participera au déjeuner qui sera servi à l'issue de l'Assemblée Générale, le samedi 20 février 2016, au prix de **25** euros.
Nombre de participants :
Ci-joint, mon règlement par chèque de €, en date du à l'ordre de l'Antenne de Brest du CGF.

Fait à , le

Signature

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU CGF

Coupon à découper et à renvoyer à votre antenne de rattachement après l'avoir complété ***avant le 13 février 2016***

Je soussigné(e) , membre n° du CGF, rattaché(e) à l'antenne de : donne tout pouvoir à M. ,membre n° du CGF, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du CGF, le 20 février 2016 *L'Assiette du Ponant* à Brest.

Fait à ....., le .....

(recopier la mention "Bon pour pouvoir")
(signature)

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU CGF

(pour la deuxième personne dans le cas d'une inscription en couple)
à renvoyer à votre antenne de rattachement après l'avoir complété **avant le 13 février 2016**

Je soussigné(e) , membre n° du CGF, rattaché(e) à l'antenne de : donne tout pouvoir à M. ,membre n° du CGF, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du CGF, le 20 février 2016 *L'Assiette du Ponant* à Brest.

Fait à ....., le .....

(recopier la mention "Bon pour pouvoir")
(signature)

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE D'ANTENNE

Coupon à découper et à renvoyer à votre antenne de rattachement après l'avoir complété

avant le samedi précédant la tenue de l'Assemblée Générale de votre antenne de rattachement.

Je soussigné(e) , membre n° du CGF, rattaché(e) à l'antenne de : donne tout pouvoir à M. ,membre n° du CGF, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de mon antenne de rattachement.

Fait à ....., le .....

(recopier la mention "Bon pour pouvoir")
(signature)

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE D'ANTENNE

(pour la deuxième personne dans le cas d'une inscription en couple)
Coupon à renvoyer à votre antenne de rattachement après l'avoir complété

avant le samedi précédant la tenue de l'Assemblée Générale de votre antenne de rattachement.

Je soussigné(e) , membre n° du CGF, rattaché(e) à l'antenne de : donne tout pouvoir à M. ,membre n° du CGF, pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de mon antenne de rattachement.

Fait à ....., le .....

(recopier la mention "Bon pour pouvoir")
(signature)



Le Président et le Conseil d'administration souhaitent aux adhérents, ainsi qu'à leurs familles, une bonne et heureuse année 2016

Bloavez mat deoc'h

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

ASSEMBLEE GENERALE DU CGF

Vous êtes invités à prendre part à l'Assemblée Générale de l'association qui se tiendra le :

Samedi 20 Février 2016 à 9h 30
au restaurant L'Assiette du Ponant, 31 Rue Nicéphore Niépce, 29200 Brest

Si vous ne pouvez vous déplacer pour cette occasion, veuillez remplir le bulletin de procuration que vous trouverez en page **XI**.

Pour faciliter le travail des secrétaires d'antennes chargés de la gestion de ces procurations, nous vous remercions de respecter les consignes pour les remplir. Ce pouvoir devra parvenir à votre antenne de rattachement au plus tard pour le ***13 FEVRIER 2016,*** le cachet de la poste faisant foi. Au delà de cette date, il ne sera pas pris en compte.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

. Election pour renouveller le tiers sortant des membres du Conseil d'Administartion
. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale de 2014
. Rapport moral et d'activité pour l'année 2015
. Rapport financier pour 2015
. Présentation du budget prévisionnel de 2016
. Discussion et votes pour l'approbation des rapports et du budget prévisionnel

REPAS A L'ASSIETTE DU PONANT

Si vous souhaitez prendre part au repas qui suivra l'assemblée générale, il faut impérativement vous inscrire. Vous trouverez un bulletin d'inscription au repas en page **XI.**

Il est à renvoyer à l'antenne de BREST avant le 13 février 2016, accompagné du règlement.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'Antenne de BREST du CGF.

Menu

Assiette nordique (*Saumon fumé, jambon cru, asperges sauce citron*)
Coquille Saint-Jacques
Noix de veau rôtie, haricots verts, gratin dauphinois
Pâtisserie
Café / Thé

Prix du repas :

25 €
par personne



© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

Le cgf tient salon

XXIIIè Congrès National de la Fédération Nationale de Généalogie à POITIERS du 2 au 4 octobre 2015

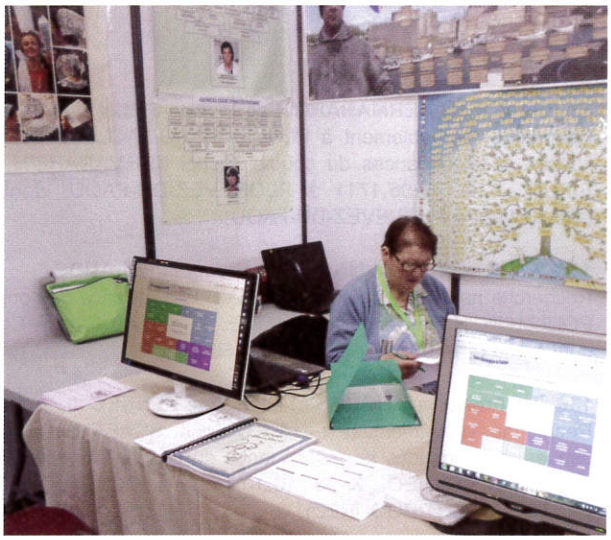
Le Palais des Congrès de Poitiers



Le stand du CGF



© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015



Danièle Créach



Annik Folgoas et Maryvonne Tymen



Pierre Roudaut
Dominique Podeur
Thierry Noirel

Jouez biniou
Résonnez bombarbe !

avec Bruno Thépot à la cornemuse et
Michel Bescou à la bombarde



© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

questions

136- 1 : Louis JOUANNE / JOUAN / JOUEN et BOCHER Marie Anne
Recherche naissance et décès de Louis JOUANNE / JOUAN / JOUEN, époux de Marie Anne BOCHER, père de Marie-Laurence JOUANNE? épouse AVELINE, décédé avant 1742 à BREST ? Ses parents sont Louis JOUANNE et Françoise GUIOMAR (décédée avant 1748).

136- 2 : BOCHER Marie Anne
Recherche la naissance vers 1706 de Marie-Anne BOCHER, fille de Jean et de Marie Anne CHASSAIN, mariée à Brest (St Louis) avec Louis JOUANNE le 17 janvier 1727.

136- 3 : Enfants de Adrien AVELINE et JOUANNE Marie Laurence
Recherche les naissances et décès des enfants de Adrien AVELINE et Marie Laurence JOUANNE : décès de Marie Jacquette AVELINE (née le 16 décembre 1751 à BREST) ; naissance et décès de René Marie AVELINE (décédé avant 1806) ; décès d'Elisabeth Perrine AVELINE (née le 8 août 1749 à BREST), décès de Charles Marie AVELINE (né le 26 septembre à BREST).

Sophie VEZIER CGF 15475 B
41 rue Gambetta, 78600 LE MESNIL LE ROI
sophie.vezier@neuf.fr

136- 4 : Marie FLOCH
Recherche la date et le lieu de naissance et de décès de FLOCH Marie, mariée avec INISAN Allain le 05.03.1753 à BODILIS. Elle devrait appartenir à une fratrie d'au moins huit enfants (nés entre 1713 à 1724 sur BODILIS avec pour parents FLOCH Yves et GUILLERM Anne, mariés le 19.09.1712 à BODILIS. Les naissances de ses sept frères et soeurs figurent dans la base RECIF mais pas la sienne.

Jean-Louis GAY CGF 5419 B
220 Impasse de la Chapelle 40350 POUILLON
jlgay@wanadoo.fr

136- 5 : Michel KERMANARC'H et Jeanne SIZUN
Recherche, probablement à PLONÉVEZ-DU-FAOU ou environs, naissances et ascendances du couple Michel KERMANARC'H et Jeanne SIZUN, X le 18.06.1711 à PLONÉVEZ-DU-FAOU, dont François (°25.10.1721 à PLONÉVEZ-DU-FAOU).

136- 6 : Joseph POULMARC'H et Françoise CLAUDE
Recherche naissances, ascendances et descendance du couple Joseph POULMARC'H et Françoise CLAUDE, X le 11.09.1713 à COLLOREC, dont Marie (° 14.03.1722 à LOQUEFFRET).

136- 7 : François L'HOURS et Catherine PENNEC
Recherche, probablement à TRÉGOUREZ, SCAËR ou environs, naissances, ascendances et descendance du couple François L'HOURS et Catherine PENNEC, X le 10.10.1695 à SCAËR, dont Charles (°15.06.1700 à TRÉGOUREZ).

136- 8 : Thomas le GUERN et Marguerite ERGOUARC'H
Recherche, probablement à PLONÉVEZ-DU-FAOU ou environs, naissances, décès, union, descendance et ascendances du couple Thomas LE GUERN et Marguerite ERGOUARC'H, dont Françoise (° 01.09.1701 à PLONÉVEZ-DU-FAOU).

André LANNUZEL, CGF n° 5576 Q
19, rue Gabriel Péri, 93430 VILLETANEUSE
lannuzelandre@gmail.com

entraide

. Écrivain et historien, je prépare actuellement un nouvel ouvrage sur la Grande Guerre dédié au "Chemin des Dames", de la préparation de l'offensive à la révolte qui s'ensuivit (Printemps / Été 1917).

Outre les archives officielles, je m'efforce de rassembler des écrits de soldats de tous grades qui ont été concernés - de près ou de loin - à cet épisode de l'histoire (qu'ils aient été témoins ou acteurs). Je recherche plus particulièrement des lettres, carnets ou souvenirs, documents et photos détenus par les familles.

Par conséquent, je recherche des personnes susceptibles de m'apporter quelque aide ?

Pour information, je viens de publier aux Éditions Grancher mon dernier livre intitulé "Dans les yeux des poilus - 1914 / 1918 ".

Je remercie d'avance les personnes qui voudront bien porter intérêt à ma démarche.

Patrick-Charles Renaud
113, Avenue Foch 54270 ESSEY-LES-NANCY
patrick-charles.renaud@orange.fr

. Dans le cadre de son projet de doctorat portant sur "*L'invention des "Johnnies" : les marchands d'oignons léonards de 1815 à 1939*", Estelle Champeau, professeur agrégé d'anglais enseignant à Brest, est à la recherche de témoignages et documents (articles de presse, photographies, papiers d'identité, cartes d'immigration, actes notariés, correspondance, objets rapportés de Grande-Bretagne, etc...) ayant trait aux marchands d'oignons du Léon. Elle recherche également témoignages et documents sur l'émigration des maraîchers léonards en Normandie et région parisienne, le pardon de Sainte Barbe à Roscoff, les prêtres de la région de Roscoff, les écoles de la région, le chanteur forain de Lesneven Louis Le Floc'h (Loeiz ar Floc'h) et le "barde" saint-politain Francis (Fañch) Moal. Par avance grand merci.

Estelle Champeau
1, rue Prince de Joinville 29200 Brest
kernestelle@gmail.com

. Travaillant sur les COZIC - COIC du pays bigouden je cherche de l'aide pour trois couples dont j'ignore les origines :

- COIC Corentin époux de LE FLOCH Marie Jeanne mariage et origines avant 1796
- COHIC - COIC Joseph époux de Catherine STEFAN origine avant fin 1600
- COIC Jacques époux de Françoise CARROT mariage St Jean 22.11.1694 origines inconnues

VOLANT Alexis CGF 1176 Q
7 Allée des Cormorans 29720 PLONEOUR LANVERN
alex.volant@wanadoo.fr

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

AGENDA

Date limite de renouvellement des cotisations : Samedi 7 janvier 2016

Assemblée générale de l'antenne de Brest : Samedi 16 janvier 2016

Assemblée générale de l'antenne de Quimper : Samedi 23 janvier 2016

Assemblée générale de l'antenne de Morlaix : Samedi 13 février 2016

Assemblée générale du CGF : Samedi 20 février 2016
au restaurant l'Assiette du Ponant, 31 rue Nicéphore Niepce, 29200 BREST à partir de 9h 30.

Mise à jour des comptes Geneabank :

pour le 1er trimestre : Jeudi 7 janvier 2016
pour le 2nd trimestre : Jeudi 7 avril 2016
pour le 3eme trimestre : Jeudi 7 juillet 2016
pour le 4eme trimestre : Jeudi 6 octobre 2016

Salons et Manifestations généalogiques :

Grand Salon de la Généalogie, Mairie du XVè Arrondissement de Paris, 11 et 12 mars 2016
Salle des Fêtes, 31 rue Péclet, 75015 PARIS
(Entrée libre)

Salon généalogique à Carhaix
Halles de Carhaix les 2 et 3 avril 2016
organisé par le Cercle Généalogique du Poher pour fêter ses vingt ans

APPEL A ARTICLES

Vous appréciez notre revue.

Vous appréciez les articles qui vous sont proposés.

Pour enrichir le contenu du LIEN, la rédaction souhaite avoir des articles d'avance et fait donc appel à ses lecteurs pour qu'ils lui en remettent.

Si vous connaissez des personnes dans vos cercles de connaissance, capables d'en fournir, n'hésitez pas à les inciter à nous en transmettre également.

Dernier délai pour transmettre à la rédaction du *LIEN*
vos demandes d'insertion dans le n° 137 :

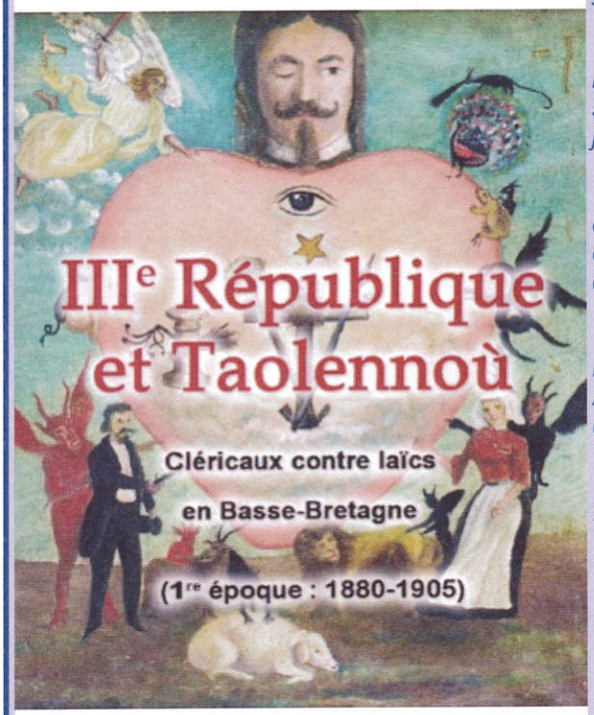
15 Février 2016

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

en souscription

"IIIE RÉPUBLIQUE ET TAOLENNOÙ. CLÉRICAUX CONTRE LAÏCS EN BASSE BRETAGNE (1ÈRE ÉPOQUE : 1880 - 1905"

Pierrick Chuto



Préface de Christian de La Hubaudière

Dans ce quatrième livre, je raconte l'histoire vraie d'Auguste Chuto (petit-fils du Maître de Guengat) ancien petit séminariste, catalogué de clérical et de réactionnaire par la préfecture.

Témoin et acteur d'une période troublée, ce petit cultivateur de Penhars (commune voisine de Quimper à l'époque) a consacré sa vie et ses forces à lutter contre les Laïcs, alors au pouvoir (francs-maçons, juifs, dreyfusards, socialistes, etc…).

Georges Le Bail (député radical-socialiste et maire de Plozévet), écrira à son propos : "Nul ne s'est agité plus que lui au cours de l'application de la loi sur les congrégations. Son âme inquiète n'a pas cessé d'errer autour des églises menacées d'inventaires".

Des deux hommes qui ne s'aimaient guère, seul G. Le Bail est resté dans l'Histoire. C'est pourquoi il m'a paru juste de faire renaître Auguste Chuto et, avec lui, des faits méconnus ou oubliés qui se sont déroulés dans le Pays Glazik, le Cap-Sizun, le Pays Bigouden etc...

Ce livre prend fin en décembre 1905 (Loi de séparation des Églises et de l'État).

Un deuxième tome, à paraître en 2017, racontera la suite.

256 pages, format 15 X 23.
Édité par l'Association de Saint-Alouarn. Imprimé dans le Finistère.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

À retourner à : Association de Saint-Alouarn.19, hameau de Porrajenn. 29700. Plomelin

En souscrivant avant le 10 février 2016, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le prix de vente public et contribuez à la publication de cet ouvrage :
1 exemplaire dédicacé : 17 € + 3 € de participation aux frais d'expédition, si envoi par poste, soit 20 €.

À compter de mars 2016, le livre sera vendu : 22 € + frais d'expédition : 5 €.

NOM : ***Prénom :***

Dédicace pour :

Adresse :
Ville : ***Code postal :***
Courriel :

déclare souscrire à l'achat de : exemplaire(s) de "IIIe République et Taolennou"
et verse : € par chèque à l'ordre de Association de Saint-Alouarn.

Si paiement par carte bancaire (Paypal), allez sur le site : http://www.chuto.fr/

Signature et date :

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

elections 2016 au cgf

CANDIDATURES POUR LE RENOUVELLEMENT DES TIERS SORTANTS DANS LES CONSEILS DE GESTION DES TROIS ANTENNES ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

CANDIDATS		
ANTENNE	**CONSEIL DE GESTION (nombre de postes à pourvoir)**	**CONSEIL D'ADMINISTRATION (nombre de postes à pourvoir)**
BREST	**(5)** CREACH Danièle DUROSE Michel LE CALVEZ Joëlle SIGNOR Georges TOUZE Corinne	**(2)** LE GOFF André PODEUR Dominique
MORLAIX	**(6)** FLOCH Yvonne GAUDE Alain MENEZ Eric PELLAN Jean-François TANGUY Jacques	**(2)** GAUDE Alain PELLAN Jean-François
QUIMPER	**(4)** BARVEC Jean-Yves FOLGOAS Annik LOPES CURVAL Maryvonne KERAVEC Danièle	**(3)** BARVEC Jean-Yves FOLGOAS Annik

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015

GRAND SALON DE LA GÉNÉALOGIE

Retrouvez l'histoire de votre famille

les 11 et 12 mars 2016
à la MAIRIE DU XV^e

Vendredi 11 mars de 10 h à 20 h - Samedi 12 mars de 10 h à 17 h

ENTRÉE LIBRE



INFOS www.salondegenealogie.com

MAIRIE DU 15

Renseignements
au 01 48 28 59 29
et www.mairie15.paris.fr

ENTRÉE LIBRE Salle des Fêtes - MAIRIE DU XV^e
31, rue Péclet - 75015 Paris

CO-ORGANISATEUR
Archives & Culture

Partenaire Geneanet

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 136, décembre 2015